

Le premier acte décisif de la construction européenne

L'ALLEMAGNE

de Schuman

« Nul rapport, a répondu M. Schuman, avec le programme de la conférence. Mais sans doute en parlera-t-on... au dessert. L'ordre du jour d'une conférence comprend d'une part des questions générales, d'autre part des questions diverses: dans l'un comme dans l'autre... »

La Ruhr a remplacé les États-Unis comme principal fournisseur de la France en charbon

On trouvera ci-dessous la liste des principaux pays européens de l'Ouest producteurs de charbon et d'acier, en même temps que les chiffres de leur production pour les années 1946, 1947, 1948 et 1949.

Ces statistiques ont été publiées dans le second rapport annuel de l'O.E.C.E., organisme qui groupe à Paris les dix-huit nations bénéficiaires du plan Marshall. Il nous a paru intéressant de les comparer aux chiffres de la production américaine.

Si on fait la somme des résultats obtenus par les principaux pays producteurs de charbon en 1949, on arrive à

décembre : 907 000 tonnes contre 772 000 tonnes en janvier 1950 ; 899 000 tonnes contre 722 000 tonnes en février ; 1 015 000 tonnes contre 475 000 tonnes en mars (grèves prolongées).

On rappellera d'autre part que les divers problèmes liés au charbon et à l'acier ont, depuis la fin de la guerre, plus souvent opposé qu'unifié la France et l'Allemagne. A partir du mois de septembre 1949 le différend des deux pays sur le double prix du charbon allemand devint particulièrement sérieux et il joua un rôle important dans les négociations relatives à la

CHARBON (en millions de tonnes)				
Royaume-Uni	Allemagne occidentale	France et Sarre		Belgique
1946	55,3	France	7,9	22,8
1947	72,6	47,2	10,8	24,4
1948	87	45,2	12,6	26,9
1949	103,5	43,6	14,3	27,6
1950	183,7	51,2		

ACIER (en millions de tonnes)				
Royaume-Uni	Allemagne occidentale	France et Sarre		Belgique
1946	2,7	France	0,3	0,3
1947	3,1	4,4	0,7	1,2
1948	5,7	5,7	1,2	1,7
1949	7,2	7,2	1,1	1,1
1950	9,1	9,1		

SARA CIGADA

(millions de tonnes)

LES ÉMOTIONS DANS LE DISCOURS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Avant-propos de Christian Plantin

un ton... pour le charbon... États-Unis (affectés par de longues grèves), et de 42 millions de tonnes environ pour l'acier, contre 70,6 millions aux États-Unis.

On remarquera que l'Allemagne occidentale a produit l'an dernier plus d'acier, que la France (Sarre non comprise). Depuis cinq mois d'ailleurs elle nous distance régulièrement : avec 765 000 tonnes en novembre contre 723 000 tonnes à notre pays; 812 000 tonnes contre 752 000 tonnes en

question tend à se régler d'elle-même car la forte production charbonnière de l'Europe paraît devoir incliner les prix vers la baisse. Du reste la proposition Schuman devrait, espèrent les milieux officiels, empêcher de tels différends d'éclater.

Cette question présente une importance particulière non seulement parce qu'elle a des incidences directes sur le problème de la production et de l'exportation de produits sidérurgiques, mais aussi parce que la France importe de fortes quantités de charbon de la Ruhr: 300 000 tonnes de moyenne mensuelle en 1948 (contre 437 000 tonnes en 1938), 656 580 tonnes de moyenne mensuelle en 1949, 600 100 tonnes en janvier 1950, 553 900 tonnes en février et 586 600 tonnes en mars. Au fur et à mesure que les livraisons de la Ruhr augmentent, celles des États-Unis baissent (2 000 tonnes en janvier 1950 et rien en février et en mars contre une moyenne mensuelle de 747 100 tonnes en 1948). Ce problème de vue de notre économie générale et de la balance des paiements le renversement complet de nos grandes sources d'approvisionnement est important à noter.

La France et la Sarre, et surtout cette dernière, livrent aussi du charbon à l'Allemagne occidentale, en vertu de accords d'échange: 3 400 000 tonnes en 1948 et 4 150 000 tonnes en 1949.

Pour terminer indiquons que contrairement à une opinion souvent émise et contrairement à ce qui se passait autrefois, la France ne fournit presque pas de minerai de fer à l'Allemagne. Nous avons produit 2 532 000 tonnes de minerai de fer en février et 2 689 000 tonnes en janvier contre une moyenne mensuelle de 2 300 000 tonnes en 1938).

seront-elles constituées pour préparer, en marge de l'expérience actuelle, des décisions qui pourraient intervenir à l'échéance d'octobre si à ce moment il semble bon de réviser le statut d'occupation. D'ici là les échanges de vues entre les Trois se multiplieront. A Londres les opinions vont se confronter avec franchise et agir les unes sur les autres. Les relations avec l'Est ne seront pas exclues des entretiens. En ce qui concerne une éventuelle militarisation et un armement de l'Allemagne, le refus du gouvernement français demeure ferme.

LA DECLARATION FRANÇAISE

claration faite par M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, concer-

définis, le gouvernement français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes :

mission impartie à la haute autorité commune assurer dans les délais les plus rapides la satisfaction de la production et l'amélioration de sa fourniture à des conditions identiques du côté de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand ainsi que sur ceux des pays adhérents au développement de l'exportation commune avec les autres pays, l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

Péréquation, rationalisation

atteindre ces objectifs à partir des conditions de production dans lesquelles sont placées actuellement les productions des pays adhérents, à titre de certaines dispositions devront être mises en œuvre comportant l'application d'un plan de projet d'investissements, l'institution de mécanismes de péréquation des prix, la création d'un organisme de reconversion facilitant la rationalisation



Diritto allo Studio
Università Cattolica

SARA CIGADA

LES ÉMOTIONS DANS LE DISCOURS
DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE

Avant-propos de Christian Plantin

Milano 2008

© 2008 Università Cattolica del Sacro Cuore - Diritto allo studio
Largo Gemelli 1, 20123 Milano - tel. 02.72342235 - fax 02.80.53.215
e-mail: editoriale.isu@unicatt.it (produzione); librario.isu@unicatt.it (distribuzione)
web: www.unicatt.it/librario
ISBN: 978-88-8311-604-9

TABLE DES MATIÈRES

<i>Avant-propos</i>	5
(Christian Plantin)	
<i>Introduction</i>	9
Chapitre 1	
<i>Les émotions dans le discours</i>	13
1. La raison émue: un paradoxe?.....	13
2. Les noms de l'émotion.....	19
3. Raison et sentiments.....	27
4. Les émotions dans la théorie de l'argumentation	30
Chapitre 2	
<i>Rentrer dans l'univers de discours</i>	37
1. Une narration qui «fait voir».....	37
2. Les univers fictionnels et notre univers.....	45
3. Proximité, perspective, argumentation	49
3.1 Proximité et résolution de l'image.....	50
3.2 Perspective et symétrie.....	53
3.3 Argumenter les émotions	55
Chapitre 3	
<i>Les intérêts et l'intérêt</i>	61
1. Etymologie du terme	61
2. D'après les dictionnaires français	64
3. Les passions et les intérêts.....	68
4. L'intérêt dans l'interdiscours politique des années 50.....	72
Chapitre 4	
<i>Les émotions du charbon et de l'acier</i>	83
1. Le corpus et son contexte historique	83
2. Les émotions dans l'interdiscours: remarques méthodologiques.....	85
3. L'allure émotionnelle et émotive du corpus: points de repère	90

4. Le Message aux Européens dans son interdiscours.....	93
5. La Déclaration du 9 mai 1950 dans son interdiscours	103
5.1 Un changement de perspective enthousiasmant (mai 1950).....	103
5.2 Bâtir la confiance (juin 1950).....	126
5.3 La joie de l'action (avril 1951).....	130
5.4 Autres extraits du corpus.....	133
6. L'argumentation des émotions et les émotions comme argument.....	136
7. Les émotions dans le discours et dans les contre-discours de la construction européenne: un bilan.....	137
<i>Bibliographie</i>	139

AVANT-PROPOS

J'ai été quelque peu surpris, voici quelques années, en prenant connaissance du corpus que Sara Cigada entendait étudier pendant son séjour à Lyon: les émotions des textes fondateurs de la Communauté européenne, autrement dit, *les émotions du charbon et de l'acier*, peut-on imaginer moins passionnel? En fait, mon erreur était profonde, et il suffisait en effet de se pencher sur ces textes pour constater combien ils sont traversés de conflits, de peurs et d'enthousiasmes socio-politiques. Mais encore faut-il articuler ces impressions, pour en élaborer une analyse. C'est ce qu'a fait Sara Cigada, jusqu'à l'accomplissement de cet ouvrage, qui est, à ma connaissance, parmi les tout premiers en analyse du discours à montrer, sur un corpus étendu, ce qu'est *la systématique des émotions en discours*, en faisant un usage méthodique d'instruments linguistiques inspirés d'une sémantique des orientations.

Cet ouvrage participe d'un courant qui prend au sérieux l'émotion comme *système signifiant et système stratégique*. On sait que les psychologues entendent privilégier dans leur approche des émotions tout ce qui est de l'ordre de la causalité: Frank rappelle que «Eckman stresses the fact that the key to detecting the *genuineness* of a facial expression is to focus on the muscles that are *least subject to conscious control*. For obvious reasons, he calls these the *reliable* facial muscles. In terms of our discussion in Chapter 5, reliable facial muscles can produce *signals* of emotions that are *costly (difficult) to fake*» (*Passions within reason. The Strategic role of the Emotions*; je souligne). De même, Frijda distingue les «expressions émotionnelles *vraies, spontanées*» d'une part et «les expressions faciales et corporelles émises intentionnellement, qu'on appelle “emblèmes” ou “signes”» (Frijda 1993: 45) d'autre part. Est ainsi circonscrit ce qui, dans l'étude de l'émotion, constituera l'objet du psychologue: tout ce qui est de l'ordre du *signal* (causal) du *genuine*, du *least subject to conscious control*, du *reliable*, du *costly (difficult) to fake*. Cette décision laisse ouvert un champ d'investigation des émotions comme *signe, activité signifiante, manifestée*

stratégiquement, entrant dans un *processus communicationnel contrôlé et géré par les participants*, pour qui *l'émotion est une ressource*: il y a là un champ de recherche qui relève pleinement des sciences du langage.

Allons au problème par l'autre bout: celui de l'analyse du discours, et particulièrement celui du discours argumentatif, où, on le suppose du moins, s'incarne cette *raison* qu'on aime tellement opposer aux *passions*; Perelman, Toulmin, Grize, Ducrot: les renaissances successives tant célébrées des études argumentatives n'ont porté que peu d'intérêt à la question des émotions, et leurs refondations dans les sciences humaines encore moins. En revanche, dans les théories des fallacies, les émotions vivent leur petite vie stigmatisée, sous quelques espèces prototypiques comme la peur liée à la menace, la pitié, l'enthousiasme, populaire ou populiste, ou encore la perte des faces dans les attaques sur la personne qui perd la face, dans un état du type de la honte.

Il n'est pas surprenant qu'en retrouvant le dialogue, le doute, la rencontre entre points de vues opposés, l'étude de l'argumentation se soit trouvée confrontée aux émotions inhérentes à l'expérience vécue de la déstabilisation du discours propre par le discours de l'autre. Si l'analyse prétend à un minimum d'*adéquation descriptive*, alors elle doit rendre compte de ces phénomènes, et non plus sous quelques aspects locaux commodément isolés, mais comme facteurs systématiques, structurants, du discours. Comme le montre le présent ouvrage, approcher les émotions sous l'angle de l'argumentation est extrêmement fertile: on y voit que l'argumentation soutient les émotions, qu'elle les produit: les émotions sont *construites* et *argumentables*, et il y a une méthode qui permet de les reconstruire en combinant les désignations directes des émotions avec les orientations émotionnelles contenues dans le *framing* des situations, et celles qui sont données implicitement par les expressions émues, à quoi il faut ajouter quelques règles de transfert.

Le programme de recherche sur les émotions auquel l'ouvrage de Sara Cigada apporte une brillante contribution manifeste un retour des émotions dans l'étude du discours, et particulièrement dans ce langage de la raison discursive ordinaire, que la pensée facile aimerait tant fixer "hors émotion", quitte à en faire un discours pathologique, alexithymique ("sans mots pour l'émotion"). Sara Cigada prend au sérieux les émotions comme opérateurs stratégiques, au moment où *elles sont ce qu'on dit qu'elles sont*.

Un acquis remarquable émerge de ces recherches: l'émotion n'est plus vue comme une "passion", c'est-à-dire qu'elle n'est pas pensée comme *subie*, comme le serait un effet causalement lié à son stimulus. L'émotion est *agie*: elle émerge, comme le dit Sartre dans son *Esquisse d'une théorie des émotions*, en tant que «forme organisée de l'existence humaine».

Christian Plantin

INTRODUCTION

Entre 1946 et 1949, la production de charbon en France augmente de 11%: en Allemagne de presque 200%. La production d'acier en France augmente de 200%: en Allemagne de 340%.

En août 1947, en effet, «l'industrie sidérurgique allemande absorberait à elle seule tout le coke de la Ruhr: la production d'acier de la France et du reste de l'Europe s'en trouve limitée» (Monnet 2002: 325). L'exploitation des ressources de la Sarre, soustraite au contrôle allemand depuis la fin de la guerre et incorporée à l'économie française, ne suffit plus à ravitailler la production industrielle hexagonale. Le charbon américain, allemand et polonais doit être importé en France pour garantir le fonctionnement des industries de base. Les droits de douane limitent la circulation en rendant les coûts de production insoutenables dans la situation de ralentissement économique de l'après-guerre.

Les intérêts économiques de la France et de l'Allemagne se trouvent au centre de la crise qui caractérise les années cinquante et c'est justement la proposition française de gérer d'une manière totalement nouvelle ces intérêts qui permet à ces pays de changer d'attitude en révolutionnant la scène politique européenne.

Le corpus que nous avons étudié présente un trait dominant: il s'articule autour d'un problème concret, matériel, la production du charbon et de l'acier. Le problème réclame une solution, mais les solutions adoptées l'une après l'autre ne marchent pas, jusqu'au moment où un choc se produit: la France propose à l'Allemagne un «pacte d'acier» (selon l'expression scandalisée de l'*Humanité*) sur un pied d'égalité. Le contexte strictement économique de la proposition ne masque pas la portée politique de cette initiative, qui a représenté un moment décisif de la naissance de l'Europe, il y a soixante ans. L'argumentation «européenne» acquiert à ce moment sa force et son élan: les émotions euphoriques qui accompagnent la Déclaration de Schuman constituent un objet d'analyse extrêmement

significatif parce qu'il est possible de documenter son rapport au contexte historique et aux décisions politiques.

Pour en arriver à l'analyse du corpus, nous avons suivi un parcours en trois étapes. Tout d'abord, nous avons traité le sujet des «émotions dans le discours», auquel nous avons déjà consacré un travail préliminaire, *Connectif et relation entre locuteurs. Application à l'analyse d'un corpus de presse politique sur la question européenne* ("Le Monde", 11 mai 1950), publié en 2006. Cet article proposait les bases théoriques pour l'interprétation de la relation entre les interlocuteurs dans le cadre de la pragmatique: le changement d'attitude réciproque entraîné par certains discours peut être étudié comme un «effet de sens» provoqué par un acte de langage. A partir de cette observation, nous avons élargi la perspective de notre recherche en intégrant l'étude des émotions (c'est-à-dire des changements d'attitude émotionnelle) parmi les effets de sens dont les actes de langage sont responsables.

Il a fallu par conséquent donner une description opérationnelle du phénomène de l'implication émotionnelle, qui nous a servi d'outil pour l'analyse.

Il est difficile de traiter séparément d'une part l'implication décrite par le discours, d'autre part les phénomènes émotifs, plus ou moins intentionnels, utilisés dans le but d'impliquer l'auditoire. En effet, le corpus que nous avons étudié ne s'adapte pas à une telle hypothèse et nous avons trouvé beaucoup plus naturel d'analyser les termes qui indiquent (directement ou indirectement, cf. Plantin 1999) des émotions, à côté des éléments verbaux qui signalent l'orientation euphorique ou dysphorique du discours à chaque moment de son déroulement.

Pour justifier du point de vue théorique «l'inclusion» de l'auditoire dans un univers de discours, nous avons repris dans le deuxième chapitre les suggestions de la rhétorique ancienne à propos de l'*evidentia*, en utilisant cette notion pour incorporer de manière organique les nombreux apports de la linguistique contemporaine concernant les stratégies verbales manifestant/suscitant l'implication émotionnelle par la re-présentation des faits.

Finalement, nous avons consacré un chapitre au sujet de l'«intérêt», un aspect qui nous semble particulièrement pertinent pour comprendre la

dynamique inévitable de l'implication des interlocuteurs en fonction de l'*evidentia*. La re-présentation insère en effet dans l'«espace d'intérêt» (au sens propre, au sens temporel ou au sens psychologique) de l'auditoire quelque chose qui provoque inévitablement une réaction émotionnelle.

Plus particulièrement, nous avons étudié la valeur spécifique du lexème *intérêt* lui-même à l'époque de la construction européenne, en utilisant des extraits de notre corpus.

Le dernier chapitre présente les corpus. En fait, l'interdiscours que nous avons consulté et utilisé est bien plus vaste que ce que nous avons mentionné explicitement. Cependant, nous avons concentré l'analyse sur les extraits que nous avons présentés tout au long du quatrième chapitre, auquel nous renvoyons aussi pour toute précision sur la méthodologie appliquée.

Il nous reste une remarque à faire à propos de la bibliographie. Dans la première partie de l'article mentionné ci-dessus (Cigada 2006), nous avons passé en revue de manière assez étendue les apports récents sur la relation entre les interlocuteurs, ce que nous n'avons pas voulu répéter ici. Nous avons préféré présenter à la fin de chaque paragraphe la bibliographie raisonnée concernant les aspects traités. De cette manière, notre discours avance avec plus de souplesse sur deux voies parallèles: les références et les notes de bas de la page ne sont pas trop lourdes et n'empêchent pas une lecture continue, tandis que la citation des sources dans les *Notes bibliographiques* est accompagnée d'un discours critique et de quelques remarques plus ponctuelles.

Les remerciements: chaque fois que j'ai commencé à réfléchir au sujet des personnes qui ont participé de près à ce travail, je me suis trouvée plongée dans un tourbillon de souvenirs. Le projet a survécu à plusieurs déménagements, entre Lugano, Lyon, à nouveau Lugano et puis Milan, à une quantité d'aventures, de rencontres d'amis, de courses chez IKEA, d'adieux et d'au revoir... c'est pourquoi je vais écrire un livre sur ce livre, qui le mérite sans doute, où il y aura une place adéquate pour chacun des personnages principaux et des comparses.

Milan, le 30 mai 2008

CHAPITRE 1

LES ÉMOTIONS DANS LE DISCOURS

1. *La raison émue: un paradoxe?*

Bouleverser, faire ressentir la honte, la peur, la détresse. Attendrir. Donner envie, susciter la joie de l'espoir. Révolter, faire haïr. Blesser l'orgueil et faire savourer la vengeance...

...mais la raison se renferme dans son temple: elle refuse de se laisser contaminer par les débris fous des sentiments, par les feux follets qui s'enflamment subitement et subitement s'éteignent pour se rallumer ailleurs. La raison se renferme sur elle-même: elle a peur. La déesse tremble.

«Aléxithymie¹ de la raison»: elle reste muette. Paralysée par la crainte de perdre sa pureté, la raison renonce au jugement. Incertaine et inquiète dans le pressentiment de l'élan, qui pourrait déborder sur la propreté de ses parcours immaculés, la raison renonce à regarder de plus près et en fermant les yeux, elle devient aveugle. Elle s'interdit de prononcer une seule parole, tant que le cœur menace de la submerger.

Elle n'écoute ni ne regarde plus. Elle ne parle plus. D'ailleurs, l'acte de parler fait-il sens (cf. Rigotti-Rocci 2001: 46), quand les mots proviennent du cœur et que la raison ne les maîtrise plus? A quoi bon parler, si du cœur sortent des sentiments à perdre la raison, à n'en savoir que dire?

N'importe qui peut constater ce paradoxe: c'est à cause d'une émotion que la raison avance ou bien s'arrête. L'avant-goût d'une joie fait qu'elle s'achemine vers la sagesse, la peur d'une souffrance fait qu'elle demeure dans l'ignorance. Mais en même temps, la peur de ne pas maîtriser la force

¹ L'aléxithymie concerne des patients psychosomatiques incapables de verbaliser leurs affects, qualifiés parfois d'*illettrés émotionnels*. Christian Plantin a introduit ce terme de manière métaphorique pour faire référence à une culture qui stigmatise l'émotion et qui la considère comme un désordre de la conduite (Plantin 1998: 3-4 et 9-10).

d'une émotion la bloque, dans l'effort sans répit (calme apparent) de rester immobile.

Ces effets sont provoqués par des expériences réelles qui se produisent (un fait choquant, une scène émouvante dont on est témoin), ou bien par des discours qui nous mettent sous les yeux un fait choquant, une scène émouvante.

Les conditions de cohérence et de véridicité ne suffisent pas en effet pour s'assurer qu'un discours «perce»: si l'interlocuteur n'est nullement touché, la véridicité et la cohérence font peu de sens en lui et la communication ne le change pas (cf. Rigotti-Cigada 2004: 50-56).

Le sens d'une communication – c'est-à-dire d'une expérience faite par la parole que quelqu'un nous adresse – croît en proportion de l'intérêt que les locuteurs y prennent. Mais souvent, dès qu'ils perçoivent que l'intérêt déborde, que ce qu'ils disent ne va pas seulement toucher, mais peut-être éblouir, bouleverser, désaxer – c'est-à-dire, que cette communication est vitale, décisive –, alors ils se sentent effrayés, et ils s'arrêtent.

C'est là l'origine de l'alexithymie de la raison, dans une attitude craintive et méfiante à l'égard de la raison même: on l'exalte en l'opposant aux émotions, parce qu'on n'a plus confiance dans sa capacité d'accueillir, d'évaluer et de gérer n'importe quelle vague de n'importe quels sentiments. Ainsi, bien que le mépris des sentiments naisse souvent de la peur, la peur est à son tour occasionnée par le peu de confiance que l'on accorde à la raison.

Dans une acception très vaste, comme nous l'avons fait jusqu'ici, nous utilisons le terme «émotion» pour nous référer à l'implication subjective des interlocuteurs dans l'expérience et, par conséquent, dans le discours qui en parle (l'«univers de discours»). En considérant l'étymologie d'*expérience*², on repère en effet l'idée de «sortir d'un péril» (ce dernier mot étant apparenté à la racine *per* contenue dans le mot *experientia*), «arriver au bout d'une épreuve», «s'en sortir».

L'*épreuve* et le *péril* sont fort distincts de l'exercice que l'on accomplit par le calcul rapide et presque mécanique de l'intelligence: si l'expérience

² Cf. la suggestion de Rigotti dans Zurlo 2006: 26-27.

que l'on fait dans un univers de discours est un type d'expérience tout court, il serait incorrect de vouloir faire coïncider l'expérience avec l'expérience intellectuelle tout court.

L'expérience est, finalement, l'expérience de l'homme tout entier, qui se propose un but et qui l'atteint au prix d'un investissement total de lui-même, de son intelligence bien sûr mais aussi de toutes ses autres facultés.

C'est pourquoi il s'avère paradoxal d'imaginer qu'il puisse y avoir une expérience textuelle authentique sans l'investissement total de la personne.

Un professionnel de la communication – depuis les *logographoi* au temps d'Aristote jusqu'aux *ghost-writers* des personnages politiques d'aujourd'hui – connaît cette dynamique totale de l'échange et il en tient compte au moment où il se propose d'établir un contact avec son auditoire: ce n'est pas uniquement à l'intelligence de ses interlocuteurs qu'il s'adresse, mais aussi à leurs comptes bancaires, à leur santé et à celle de leur famille, à leurs conditions de travail et de retraite, à leurs idéaux et à leur cœur... à leur bonheur, en un mot, et à tout ce qui constitue celui-ci³.

L'attraction que le positif exerce dans l'expérience de l'homme ne garantit pas contre l'erreur ni le mensonge. C'est même le contraire: justement à cause de l'inévitable attrait que le bien exerce sur l'homme, il est possible que celui-ci en soit ébloui et s'en trouve manipulé. Toutefois, prétendre exclure l'attraction du bien pour éviter ce risque, à nouveau, ne permet pas de sortir de l'impasse, bien au contraire. Cela en crée une autre, plus misérable, qui tient dans *l'impossibilité* même de l'expérience, dont nous avons parlé tout à l'heure.

Dans un sens métaphorique, nous pourrions donc affirmer que les émotions sont presque des organes sensoriels, permettant à l'homme de percevoir avec exactitude certains détails de son vécu. A l'instar de la vue, du toucher, de l'ouïe, du goût et de l'odorat, dont les perceptions doivent être recomposées en une unité avant qu'elles ne puissent être interprétées par la raison, organe du «tout», les émotions ne perçoivent l'expérience que d'une manière partielle, en fournissant des perceptions ponctuelles focalisées sur des détails. Perceptions partielles, oui, mais d'autant plus

³ Nous allons revenir sur cette notion dans le chapitre 3.

précieuses qu'elles ne sont pas des unités d'information pures, mais des fragments vivants de ce que les paroles soulèvent dans notre cœur.

La théorie contemporaine de la communication et de l'argumentation redécouvre aujourd'hui cette condition préalable à tout échange communicatif ainsi qu'à tout procédé persuasif, si bien que Catherine Kerbrat-Orecchioni cite l'aphorisme qui sert de titre à un article de Elinor Ochs et Bambi Schieffelin, «*language has a heart*» (Ochs-Schieffelin 1989), en commentant: «*Et même si l'on ne sait pas encore grand chose de l'anatomie et de la physiologie de ce cœur (où il se trouve exactement, et comment il fonctionne), on ne peut que se réjouir de cette reconnaissance tardive*» (Kerbrat-Orecchioni 2000: 63).

Il faut d'ailleurs dire que le retard dénoncé par Kerbrat a été compensé par l'abondance et l'étendue des contributions récentes. En ce qui concerne les manifestations verbales de l'attention à l'autre, l'apport le plus significatif demeure celui de Claudia Caffi⁴ sur la modulation de la force de l'acte de parole pour l'adapter au contexte (cf. Caffi 2006, mais aussi Caffi 1992, 2000, 2001 et Caffi-Janney 1994).

La notion de «*compétence émotive*» a été élaborée par Caffi qui la situe parmi les autres compétences que les interlocuteurs développent tout au long de leur vie de communicateurs. Cette notion de compétence émotive s'ajuste d'ailleurs aux résultats considérables présentés par Damasio à propos des «*marqueurs somatiques*». Les marqueurs somatiques sont les petites réactions physiques plaisantes ou déplaisantes qui accompagnent, chez un individu normal, la représentation imaginaire d'une situation possible, en la marquant de façon euphorique ou dysphorique. Ils aident ainsi l'individu à réduire le nombre de choix possibles: Damasio étudie les conséquences funestes entraînées par la perte de la capacité de percevoir ces marqueurs somatiques, c'est-à-dire une sorte d'indifférence absolue que l'individu perçoit face à la multiplicité des choix possibles (Damasio 2001: 239-275). Les marqueurs somatiques sont également actifs dans la relation intersubjective: ils nous rendent compétents sur la manière de gérer un choix en coopération avec les autres. La perte de cette fonction somatique

⁴ Nous avons étudié cette contribution dans le cadre des études sur les manifestations verbales de la relation entre les interlocuteurs, en Cigada 2006: 102-108.

(à la suite, par exemple, d'une intervention chirurgicale) nuit à la compétence relationnelle: paradoxalement, la modalité d'action totalement rationnelle qui en découle se révèle inadéquate à la vie sociale⁵.

L'importance de l'étude des émotions pour mieux comprendre la communication, est confirmée par la théorie de l'argumentation: Christian Plantin reconnaît depuis longtemps qu'«il est impossible d'étudier l'argumentation en négligeant les émotions qui sont attachées aux situations argumentatives de base, le débat politique et la confrontation judiciaire» (Plantin 2005: 99). Si Plantin travaille là-dessus depuis plus de quinze ans, il y a eu très récemment une prise de conscience importante dans l'École d'Amsterdam, comme en témoigne un article paru en 2005. Dans ce travail, qui propose une synthèse des étapes de la «critical discussion», van Eemeren et Houtlosser traitent du «strategic manoeuvring», c'est-à-dire le niveau de construction du discours rhétorique où le locuteur adapte sa manière de présenter ses propos en fonction de son intention de créer de l'«empathie» (ou de la «communion») avec son auditoire⁶ (van Eemeren-Houtlosser 2005: 30).

Ainsi, faire ressentir la honte, la peur, la détresse ou bien donner envie, susciter la joie de l'espoir... constitue l'une des fonctions essentielles du

⁵ Damasio raconte par exemple une consultation avec un patient, atteint de cette pathologie, qui n'arrive pas à choisir pour une prochaine visite entre deux dates qui lui conviennent également: «[...] Le patient a tiré son agenda de sa poche et a commencé à consulter le calendrier. [...] Pendant presque une demi-heure, il a énuméré les raisons pour et contre chacune des deux dates: engagements antérieurs, proximité d'autres engagements, prévisions météorologiques, et pratiquement toutes les sortes de raisons envisageables [...] il se livrait à des comparaisons sans fin et sans intérêt entre différentes options et leurs éventuelles conséquences [...] Finalement, je lui ai effectivement dit, sans me troubler, qu'il devrait venir le second des deux jours proposés. Sa réponse a été également calme et rapide. Il a simplement dit: 'C'est très bien.' Il a rangé l'agenda dans sa poche et s'en est allé». Le problème décrit ne concerne pas seulement le processus de choix, mais aussi la gestion du temps (le patient ne perçoit pas la perte de temps comme un coût déraisonnable) et la relation interpersonnelle (il n'éprouve aucun embarras pour son comportement): Damasio 2001: 265-266.

⁶ Nous allons revenir sur les études conduites dans le domaine de la théorie de l'argumentation dans le dernier paragraphe de ce chapitre.

discours, qui transforme la réception d'un texte en une expérience vitale et même somatiquement marquée.

Note de bibliographie

Sur la «nécessité» de l'implication émotionnelle, nous renvoyons tout d'abord au travail de Claudia Caffi et Richard W. Janney autour de la notion de «emotive competence»: C. Caffi-R.W. Janney (1994), *Toward a pragmatics of emotive communication*, «Journal of Pragmatics», 22, pp. 325-373, mais aussi C. Caffi (1992), *Il concetto di coinvolgimento nella linguistica pragmatica*, dans *La linguistica pragmatica*, G. Gobber éd., Bulzoni, Roma, pp. 267-297. Très significatifs par ailleurs, les travaux de Caffi sur la manière de gérer l'interaction du point de vue émotif: C. Caffi (2000), *Aspects du calibrage des distances émotives entre rhétorique et psychologie*, dans *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin-M. Doury-V. Traverso éd., pul, Lyon, pp. 89-104; C. Caffi (2001), *La mitigazione*, LIT, Münster; C. Caffi (2006), *Mitigation*, Elsevier, Oxford.

Caffi ne connaît pas les études de Martina Drescher, qui a développé une analyse précise des phénomènes linguistiques qui manifestent l'implication émotionnelle et sa gestion au cours de l'interaction: M. Drescher (2003), *Sprachliche Affektivität. Darstellung emotionaler Beteiligung am Beispiel von Gesprächen aus dem Französischen*, Niemeyer, Tübingen.

Même si ce n'est pas une étude qui relève du domaine linguistique, il faut signaler le volume du neurochirurgien Antonio R. Damasio (2001), *L'Erreur de Descartes*, Odile Jacob, Paris (éd. orig. *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, 1994). Nous avons cité aussi Elinor Ochs-Bambi Schieffelin (1989), *Language has a heart*, «Text» 9/1, pp. 7-25.

Nous renvoyons à deux textes publiés en 2005 qui marquent explicitement la nouvelle prise en charge de l'étude de l'émotion dans la théorie de l'argumentation comme théorie pragmatique et textuelle: Christian Plantin (2005), *L'Argumentation*, «Que sais-je?», puf, Paris, et Frans van Eemeren-Peter Houtlosser (2005), *Strategic Manoeuvring*, «Studies in Communication Sciences» Special Issue Argumentation in Dialogic Interaction, pp. 23-34.

Si van Eemeren établit ici pour la première fois qu'il est utile et raisonnable de rapprocher «dialectique» et «rhétorique», traditionnellement séparées, par l'approfondissent du *strategic manoeuvring* (2005: 30 et passim), pour Plantin l'étude de la dimension émotive du discours, de sa raisonnabilité, de sa construction, remonte déjà au début des années '90, cf.: C. Plantin (1998), *Les Raisons des émotions*, dans *Forms of Argumentative Discourse*, M. Bondi éd., CLUEB, Bologna, pp. 3-50; C. Plantin (1999), *La Construction rhétorique des émotions*, dans *Rhetoric and Argumentation*, E. Rigotti éd., Niemeyer, Tübingen,

pp. 203-219; C. Plantin (2004), *On the Inseparability of Emotion and Reason in Argumentation*, dans *Emotion in Dialogic Interaction*, E. Weigand éd., Benjamins, Amsterdam, pp. 265-276. Sur l'approche traditionnelle, cf. *Fundamentals of Argumentation Theory* (1996), F.H. van Eemeren-R. Grootendorst-F. Snoeck Henkemans édés., Erlbaum, Mahwah N.J. et *Considering Pragma-Dialectics* (2006), P. Houtlosser-A. van Rees édés., Erlbaum, Mahwah N.J.

Nous renvoyons en outre à un article paru dans le volume offert à van Eemeren à l'occasion de ses soixante ans, signé par Eddo Rigotti, Andrea Rocci et Sara Greco, qui aborde le sujet de la «reasonableness»: E. Rigotti-A. Rocci-S. Greco (2006), *The Semantics of Reasonableness*, dans *Considering Pragma-Dialectics*, P. Houtlosser-A. van Rees édés., Erlbaum, Mahwah N.J., pp. 257-274. Nous avons cité aussi une interview de Rigotti sur l'étymologie du terme «experientia» parue dans un article signé par S. Zurlo (2006), *Il cammino per conoscere la realtà*, dans «Tracce» novembre 2006, 26-27 et le texte de E. Rigotti-S. Cigada (2004), *La comunicazione verbale*, Apogeo, Milano.

Pour une synthèse efficace au sujet des «émotions dans la linguistique», nous renvoyons finalement à Catherine Kerbrat-Orecchioni (2000), *Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle? Remarques et aperçus*, dans *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin-M. Doury-V. Traverso éd., pul, Lyon, pp. 33-63, où l'on peut repérer un «inventaire» systématique et intelligent des contributions les plus pertinentes à partir de Charles Bally, Edward Sapir et les Pragoï. Sur l'aspect plus particulier des connecteurs (marques linguistiques) de la relation: Sara Cigada (2006), *Connectif et relation entre locuteurs. Application à l'analyse d'un corpus de presse politique sur la question européenne ("Le Monde", 11 mai 1950)*, dans *Syndesmoi. Connettivi nella realtà dei testi*, G. Gobber-M.C. Gatti-S. Cigada édés., Vita e Pensiero, Milano, pp. 97-173.

2. Les noms de l'émotion

Le mot «émotion», assez générique, est souvent utilisé comme hyperonyme pour indiquer les modalités fort variées de l'implication affective. Les hyponymes d'«émotion» – sentiment, affection, éprouvé, passion, humeur, émotion même (dans le sens spécifique précisé par les psychologues) – sont comparables sur la base d'une série de paramètres. On peut considérer la profondeur, la durée, l'intensité, la présence/absence de marqueurs somatiques...

L'analyse de cette phénoménologie complexe remonte aux ouvrages d'Aristote, qui en étudia la nature psychologique aussi bien que l'aspect éthique et, bien évidemment, les implications rhétoriques.

Outre *ethos* et *pathos*, plus étudiés, les termes employés par Aristote sont *diathesis* (diathèse, disposition) et *hexis* (habitude). L'usage de ces termes n'étant malheureusement pas systématique chez Aristote, nous sommes obligées d'observer quelques contextes d'usage pour comprendre leurs définitions respectives.

Dans la *Rhétorique*, l'*ethos* est le caractère de l'orateur (par extension, ses mœurs) et le *pathos* l'émotion du destinataire, qui comprend la compassion avec la passion/émotion de l'orateur (*symomopatheia*, Rhet 1408 a7).

Le mot *hexis*, substantif dérivé du verbe *echomai* («avoir»: en latin *habere*, d'où *habitus*, habitude, disposition habituelle), apparaît dans Rhet 1408 a7 (cf. 1991: 318-319) et, sous une des formes verbales du verbe, en Rhet 1408 b7 (traduit par «état d'esprit»).

Dans l'*Ethique à Nicomaque*, la *hexis* est la vertu, la bonne habitude (Nic 2,4), ou «disposition permanente». Elle est définie dans l'*Ethique à Nicomaque* comme la nature de la vertu dans l'âme: à côté des passions et du principe d'action, un sujet se caractérise par ses *hexeis*, qui le disposent à réagir et à agir, dans les différentes circonstances, selon ses «habitudes»: si quelqu'un par exemple s'est habitué à se laisser aller à la colère, qui s'empare de lui de manière de plus en plus violente, il est responsable de cette disposition et des actions qui en découlent. En fait, Aristote souligne que l'homme est considéré comme «bon» en fonction de ses *hexeis* parce que celles-ci procèdent d'un choix, tandis que la présence de passions est largement extra-morale: les passions se développent et s'agitent dans l'âme, mais elles n'ont aucune valeur morale en termes de bien ou de mal, avant d'être adoptées comme orientation pour l'agir (Nic 2,4).

Dans l'ouvrage intitulé *Catégories*, Aristote oppose les *hexeis* aux *diatheseis*. Cette opposition *hexis* – *diathesis* n'est toutefois pas aussi significative qu'on pourrait le croire, parce que les exemples proposés concernent des dimensions physiques et non pas la sphère psychique. Les *diatheseis* peuvent changer et évoluer très rapidement, mais quelquefois elle s'enracinent dans l'âme en devenant des dispositions stables (Cat 8,8 b27-9 a13). Les *diatheseis* apparaissent un peu plus fréquemment dans le premier

livre de la *Rhétorique*, où elles constituent le mouvement spontané de l'âme vers son état naturel (Rhet 1370 a1-2).

L'opposition entre dispositions stables de l'âme et dispositions temporaires introduite par Aristote, a été reprise à l'époque contemporaine par Charles S. Peirce, qui l'a exploitée pour expliquer les effets de sens obtenus par la communication. Selon Peirce, l'effet de sens a lieu «dans les interlocuteurs» – dans l'auditoire sans aucun doute, mais aussi dans l'orateur: il n'existe pas un «ailleurs» où le sens d'un texte subsiste. Le phénomène du sens coïncide avec ce qui change à l'intérieur des sujets qui échangent les textes: un jugement, une connaissance, une opinion... mais aussi un sentiment ou une émotion.

Selon Peirce, les changements causés par des actes communicatifs sont parfois définitifs, mais souvent ils ne sont que des impressions fugaces. Un texte a d'autant plus de sens qu'il provoque des modifications profondes dans l'âme qui le reçoit. D'autre part, un texte ne peut pas faire sens pour l'auditoire auquel il est adressé, s'il ne suscite pas d'implication émotionnelle. En conséquence, la «quantité» de sens qu'un texte «produit» est liée de manière complexe au type d'implication émotionnelle qu'il suscite et à la stabilité de cette dernière.

Dans le but de restituer la complexité de ces phénomènes, dont les facettes multiples se ramènent toutefois au corps unique de la raison humaine, Plantin distingue entre humeurs, sentiments, affections, passions, émotions... (Plantin 1998: 22). A une notion de l'âme qui ne ressent aucune passion et qui reste immuable tandis que les passions se succèdent, «se passent» dirait-on en elle, sans la modifier, nous devons substituer l'image contraire: l'âme ne peut entrer en contact avec l'expérience si ce n'est à travers les «passions», qui l'ouvrent au sens de l'expérience. En effet, les phénomènes représentés par ces mots font tous partie du phénomène unique de l'«éprouvé» de la raison. L'éprouvé de la raison n'est au fond que son intérêt, c'est-à-dire l'implication de la raison dans une expérience vitale, concrète et, en même temps, la conscience qu'elle en a.

Dans un discours, les émotions ont donc la fonction de donner une nuance précise à l'implication de la raison dans l'expérience, tout d'abord

⁷ Dans le chapitre 3, nous allons analyser cet aspect de plus près, en étudiant la notion d'*intérêt*.

en attribuant à celle-ci une orientation positive ou négative selon les effets ressentis par l'auditoire (cf. la notion de *Bewertung*, Drescher 2003: 97-98). En effet, elles interprètent et «jugent»⁸ la situation de manière positive ou négative: une situation qui provoque la joie est une situation à rechercher ou à prolonger, une situation qui cause malheur, peur... doit être éloignée: l'émotion n'est jamais «neutre»⁹. Outre l'évaluation positive ou négative, l'éprouvé émotionnel se spécifie par:

- l'intensité (émotion forte jusqu'à faible);
- la durée (émotion très prolongée dans le temps ou instantanée);
- la composante cognitive (le dialogue entamé avec la raison: nous allons y revenir dans le paragraphe suivant);
- la composante physique (les marqueurs somatiques);
- la stimulation qu'elle produit vers l'action (une impulsion vigoureuse ou aucune impulsion à faire quelque chose);
- la sensation de passivité (elle est intrinsèque à ce domaine de l'expérience, mais elle présente aussi des degrés différents d'intensité).

D'après ce schéma, nous allons faire quelques remarques sur les traits qui caractérisent le contenu de chacun des «hyponymes» de l'émotion (cf. Plantin 1998: 28ss).

Dans *Les passions de l'âme*, à l'article XXVII, Descartes définit les passions comme «autre chose» par rapport aux pensées, en les caractérisant comme «des perceptions, ou des sentiments, ou des émotions de l'âme»¹⁰. Les passions se présentent sous le caractère de la passivité – cela les distingue de manière absolue selon Descartes des activités de l'âme, les

⁸ Nous allons revenir sur la fonction de connaissance exercée par les émotions dans le paragraphe qui suit.

⁹ Une note à part pour la *surprise*, qui ne dit pas immédiatement si l'expérience est belle ou laide. En effet, elle est souvent décrite comme une composante de *toute* émotion plutôt que comme une émotion en elle-même.

¹⁰ Dans les articles XXVIII et XXIX, Descartes explique sa définition des passions par rapport à la théorie des esprits qu'il vient de présenter. La dénomination d'*émotions de l'âme* est selon Descartes la meilleure parce que «ce nom peut estre attribué à tous les changements qui arrivent en elle, c'est à dire à toutes les diverses pensées qui luy viennent; mais particulièrement, parce que de toutes les sortes de pensées qu'elle peut avoir, il n'y en a point d'autres qui l'agitent & l'ébranlent si fort que font ces passions» (art. XXVIII).

volitions, parce que les passions appartiennent aux mouvements du corps et se transmettent ensuite (de manière assez mystérieuse) à l'âme, tout en modifiant notre pensée. En effet, entre l'article XXX et l'article XXXI de cet ouvrage fantastique, Descartes postule la fonction intermédiaire entre le corps et l'âme humaine de la «petite glande», le lieu où le corps se transforme en esprit et l'esprit en matière.

A part cela, chez Descartes la description des passions particulières ne se distingue pas de manière substantielle des descriptions anciennes¹¹. Retenons, de la description de Descartes, l'idée que l'éprouvé émotionnel se caractérise par la *passivité*: l'expérience émotionnelle n'est pas suscitée par le sujet, qui au contraire la subit. Il «se» voit craindre, réjouir, espérer...

En français moderne, cette racine apparaît le plus souvent dans l'adjectif *passionné*, qui caractérise une attitude à l'implication forte (tandis que l'émotion peut être d'intensité modérée), en principe positive, durable et chargée d'énergie pour l'action.

Si la connexion lexicale entre «passion» et «passivité» manifeste nettement cet aspect de l'expérience émotionnelle, il est également présent dans le signifié des autres mots qui appartiennent à ce champ sémantique, surtout l'humeur et l'émotion, moins peut-être dans le sentiment.

Le mot grec *pathos* subsiste en français dans quelques lexèmes composés (par exemple *sympathie* et *empathie*). Dérivé du verbe *paschomai*, il présente la même structure sémantique que le latin *passio* qui dérive de *patior*.

Le mot latin *compassio* est le calque du grec *sympatheia*: les deux existent en français (*compassion* et *sympathie*), avec des valeurs différentes. En effet, nous avons affaire ici à deux mots indiquant deux types spécifiques d'implication: la *sympathie* renvoie à l'affinité que l'on éprouve envers un autre, tandis que le mot *compassion* se réfère au sentiment spontané qui surgit face à la souffrance de quelqu'un. En français moderne, le mot *passion* survit aussi dans le lexique de la tradition catholique en tant que nom propre désignant spécifiquement les événements douloureux qui précèdent la mort du Christ («la Passion du Christ»).

¹¹ Il serait extrêmement intéressant d'intégrer de manière systématique à la recherche présente l'étude d'Alain Berthoz sur le rôle de la physiologie du cerveau et des émotions dans le processus de prise de décision (cf. Berthoz 2003 surtout aux chap. 1-3 et 11, mais aussi Berthoz-Jorland 2004 et Jorland 2004).

De la même famille, *patience* indique plutôt une *hexis* (disposition permanente): l'aptitude à supporter la souffrance.

Du point de vue lexical, le trait de la passivité est présent dans les mots «affect» et «affection», qui dérivent du participe passé du verbe latin *afficio* (*affectus*) et partant d'une forme morphologiquement passive, «affecté», «modifié». L'affection a normalement une orientation positive et une intensité variable, elle dure dans le temps. Elle n'est pas marquée du point de vue de l'impulsion à agir ni du point de vue des marqueurs somatiques.

Dans «sentiment», la forme indique une activité («le fait de sentir»), mais le signifié du mot présuppose un sujet syntaxique ayant une fonction sémantique de patient plutôt que d'agent («sentir» est une passion plutôt qu'une action). Le sentiment est moins marqué du point de vue somatique et de l'évaluation, tandis qu'il présente très nettement une composante cognitive.

La notion d'«humeur» dérive de la doctrine ancienne des quatre humeurs (pituite ou flegme, bile, sang, atrabile ou bile noire) déterminant les tempéraments de l'homme. La métaphore physiologique des liquides étant partiellement oubliée, on comprend «humeur» comme «tendance dominante du tempérament, du caractère d'une personne» (TLFI, janvier 2008): il y a des flegmatiques, des bilieux, des sanguins, des mélancoliques. Toutefois, cette terminologie met au premier plan la composante physique pour chaque tempérament.

Les phénomènes que nous venons de comparer peuvent être considérés comme manifestations différentes d'une même réalité, parce que les différences qui nous permettent de séparer conceptuellement une émotion d'une passion, une humeur d'un sentiment, coïncident avec un dosage varié des mêmes éléments (plus ou moins d'intensité, de durée, de composante somatique...)

Nous remarquons que ce dosage varié coïncide aussi avec ce que nous proposons d'appeler «la transparence de la raison». Perçue comme toujours présente, la raison se manifeste différemment dans l'expérience

d'une émotion ou d'une passion, d'une humeur ou d'un sentiment: on lui demande des modalités spécifiques d'intervention selon la force de l'émotion, sa durée, l'implication plus ou moins considérable du corps...

En revanche, la transparence de la raison n'implique pas automatiquement que l'éprouvé émotionnel soit réduit: un sentiment puissant implique que l'intensité de l'émotion est grande, mais la raison s'y trouve aussi (ou *peut* s'y trouver quand même) dans toute sa pureté. Une affection durable demande par exemple un dialogue constant et prolongé avec la raison, qui l'aide à s'adapter aux changements, etc.

Nous pouvons à présent comparer «raisonnable» et «rationnel». Si un choix est rationnel, par exemple, cela veut dire que celui qui l'a accompli a adopté le comportement le plus logique et attendu. Un choix «raisonnable» par contre, ne coïncide pas nécessairement avec cela: un choix raisonnable peut paraître peu rationnel.

Il est rare d'utiliser l'adjectif «raisonnable» dans cette dernière acception (distincte de celle de «rationnel») et «raisonnable» concorde largement avec «rationnel», «logique»¹². Dans quelques-uns de ses usages, classifiés dans le TLFi comme «courants», l'adjectif «raisonnable» est toutefois synonyme de «avisé, équilibré, judicieux, philosophe, réfléchi, sage, sensé»: est raisonnable celui «dont la pensée, le comportement, les choix sont guidés par la raison, la sagesse, la mesure; qui sait rester maître de ses impulsions, de ses passions, de son imagination» ou encore celui «qui a beaucoup de bon sens; qui est docile, obéissant, accommodant; qui n'exagère en rien» (TLFi). Or, une conduite peut être considérée comme excessive ou désobéissante, mais conserver entier son caractère raisonnable (Antigone qui désobéit aux lois pour donner une sépulture à son frère tout en sachant qu'elle va être punie de mort... n'est-elle pas fort raisonnable?).

Si les émotions sont une manière inévitable pour l'homme de se connecter à l'expérience, la définition de «raison» doit les inclure. L'attitude rationnelle par contre reste en dehors de cette notion «étendue» de la raison: elle désigne un exercice que l'homme est capable d'entreprendre de façon exceptionnelle pour des raisons très particulières,

¹² Nous renvoyons au TLFi.

en faisant abstraction de sa manière spontanée et naturelle de faire face à l'expérience, où raison et émotion se présupposent mutuellement¹³.

Nous renvoyons à l'analyse du *corpus* dans le dernier chapitre pour montrer comment les nuances qui déterminent chaque émotion sont manipulées dans les textes, pour créer des liens raisonnables entre l'univers du discours et l'univers de l'auditoire.

Note de bibliographie

Il n'y a pas de traitement systématique de la terminologie utilisée pour faire référence aux différents phénomènes d'implication affective provoqués par le discours. En effet nous avons utilisé la distinction aristotélicienne entre *hexis* et *diathesis*, termes qui sont employés assez fréquemment par Aristote, bien qu'avec des glissements sémantiques. Nous avons utilisé pour ce chapitre une édition du «Livre de Poche» avec *Introduction* de M. Meyer, Aristotelis *Rhetorica*, Librairie Générale Française, Paris 1991 et Aristotelis *Ethica Nicomachea*, J. Tricot éd., Vrin, Paris 1959.

La distinction, par ailleurs, a été reprise et systématisée par Charles S. Peirce dans le contexte du débat sur la nature des effets perlocutifs: cf. E. Rigotti-A. Rocci, *Tema-Rema e connettivo*, dans *Syndesmoi. Connettivi nella realtà dei testi*, cité plus haut, pp. 3-44, surtout à la note 20, page 9.

Les termes analysés ont été choisis en raison de la construction d'un champ sémantico-lexical qui considère: profondeur, durée, intensité, présence de marqueurs somatiques, de l'implication dans une élaboration des études de Friedrich Ungerer et Klaus R. Scherer (cf. Plantin 1998).

Pour vérifier les emplois linguistiques des termes hyponymes d'émotion, nous avons eu recours au *Trésor de la Langue Française Informatisé*, que nous avons consulté de manière systématique: <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>.

A propos du caractère raisonnable du vécu émotionnel, nous avons aussi fait référence à la double tradition inaugurée par *Les Passions de l'âme* de Descartes et – du côté si l'on peut dire opposé – à la réflexion anthropologique menée par Blaise Pascal (nous avons utilisé une édition récente: B. Pascal, *Pensieri/Pensées*, C. Carena éd., Einaudi, Torino 2004). Nous voudrions également signaler deux

¹³ C'est ce dont Pascal parle quand il dit qu'il existe des raisons du cœur que la raison ne connaît pas: «[...] Le cœur a ses raisons, que la raison ne connaît point. On le sent en mille choses. C'est le cœur qui sent Dieu, et non la raison. Voilà ce que c'est que la foi parfaite, Dieu sensible au cœur» (B. Pascal, *Pensées*, 1660, XXVIII, 255).

études récentes, plutôt de caractère psychologique: Marie-Noëlle Muller (2001), *La Liberté intérieure*, Le Laurier, Paris, et Francisca R. Quiroga (2001), *La dimensión afectiva de la vida*, «Cuadernos de Anuario Filosófico», 143. Nous renvoyons par ailleurs aux études par Alain Berthoz et Gérard Jorland: cf. A. Berthoz (2003), *La Décision*, Odile Jacob, Paris, mais aussi A. Berthoz (2004), *Physiologie du changement de point de vue*, dans *L'Empathie*, A. Berthoz-G. Jorland édés., Odile Jacob, Paris, pp. 251-275 et l'étude G. Jorland (2004), *L'Empathie, histoire d'un concept*, dans le même volume, pp. 19-49.

3. *Raison et sentiments*

Il est possible de susciter des émotions par le discours: l'argumentation discursive des émotions est l'une des pratiques dont l'efficacité est fondamentale pour montrer que les émotions sont «une partie» de la raison. L'émotion ne surgit pas de manière accidentelle, comme un moment de folie qui s'insère dans la linéarité d'une conduite exclusivement rationnelle: un mouvement de joie ou de colère, de peur ou de peine, a toujours une raison, une cause, qu'il est possible de comprendre. C'est pourquoi on peut reproduire par le discours une situation ayant des traits propres à susciter un tel éprouvé chez le destinataire. Plus encore: comme nous l'avons montré, l'implication émotionnelle est l'état naturel d'un individu sain, dont le comportement dépend du dialogue ininterrompu entre les données émotionnelles et le regard intégral de la raison. Nous pouvons ainsi parler d'une «argumentation discursive» de l'implication émotionnelle de l'auditoire, qui s'appuie sur l'implication spontanée envers une situation (ou bien sa représentation discursive) qui présente les traits typiques constitutifs de cette émotion (cf. les passages de la *Rhétorique* cités plus bas; Plantin 1999: 213-218 et Plantin 2000).

Nous percevons en effet comme intéressant ce qui nous concerne de plus près: la souffrance de ceux que nous aimons (s'ils nous apparaissent sans défense en particulier) s'inscrit de manière naturelle dans notre intérêt. Il serait bizarre (pathologique) au contraire que la souffrance nous laisse dans l'indifférence.

Il y a en effet des attitudes naturelles qui se déclenchent face à certaines situations et à leur représentation discursive¹⁴ (cf. Plantin 1999: 209-211).

L'implication se réalise dans l'attention que l'auditoire concentre sur le détail indiqué par le discours. C'est pourquoi on a dit que l'émotion a la fonction d'une loupe: à l'intérieur d'un discours, l'attention se concentre sur le détail qui a été mis en relief grâce à une stratégie d'émotionnalisation. C'est-à-dire que le discours présente les choses de manière à montrer leur lien direct avec l'intérêt du destinataire.

Pourvu que l'intérêt contienne en soi un jugement positif ou négatif (désirable-détestable), l'orientation émotionnelle du discours préconise aussi celle du choix de l'auditoire. En effet, le lien entre raison, émotion et expérience émerge aussi du fait que l'implication émotionnelle oriente l'auditoire vers l'action. Si l'émotion est «énergie pour l'action», l'auditoire se trouve d'autant plus prêt à l'action que son implication émotionnelle est forte.

Il est toutefois important de remarquer la non-coïncidence entre les côtés les plus immédiatement «visibles» de l'éprouvé émotionnel et la force de celui-ci: un sentiment comme la fierté à l'égard de ses traditions ou de sa nation ne se manifeste peut-être pas par des marques extérieures visibles, mais il peut déployer une force d'action gigantesque.

Le dernier aspect à considérer avant de passer aux auteurs qui travaillent actuellement sur les émotions, est la prise en charge de l'éprouvé émotionnel par la théorie de la communication.

Comme nous le disions tout au début, l'expérience de l'émotion fait d'autant plus peur qu'elle est intense. Le sujet perçoit l'éprouvé émotionnel comme clairvoyance, pénétration du jugement, mais, en même temps, il perçoit sa propre passivité dans cette perception. Si la perception est forte, la passivité est proportionnelle à la puissance de cette perception. Plus encore, il perçoit l'énergie que l'émotion lui transmet pour agir

¹⁴ Mais dans le sentiment de compassion, on voit en outre que l'individu perçoit spontanément la souffrance de l'autre comme sa propre souffrance même s'il ne connaît pas celui-ci. Si l'autre peut être indifférent, l'autre qui souffre provoque une participation naturelle qui paraît universelle.

immédiatement: c'est pourquoi on a souvent tendance à fermer les yeux, en réduisant la raison à sa fonction de calcul logique.

Même cette peur que la raison expérimente est d'ailleurs raisonnable, parce qu'elle dépend de la conscience de la partialité: on est conscient de la pénétration du regard, mais en même temps du fait que la loupe agrandit un détail. Le risque consisterait à le dramatiser, en oubliant tout le reste.

Ce risque, nous l'avons appelé autrefois «risque d'auto-manipulation» (Rigotti-Cigada 2004: 122 et Plantin 2005: 97), quand le sujet perd la conscience de la totalité des facteurs (l'ensemble) de l'expérience qu'il est en train de vivre, obsédé par le détail que l'émotion met en lumière.

La peur de l'émotion est à l'origine de l'«alexithymie» dont nous avons discuté auparavant, aussi bien que de l'ostracisme que les théories de l'argumentation ont réservé aux pratiques émotives en les considérant comme fallacieuses. Le risque – effectif – de manipulation du discours et de l'auditoire par la stratégie émotive réside dans la possibilité que l'éprouvé émotionnel occupe pour ainsi dire tout l'espace d'attention disponible, en obligeant presque l'auditoire à oublier tout ce qui est en dehors.

Note de bibliographie

On peut presque «déduire» l'inclusion des émotions dans la raison, à partir d'une première considération phénoménologique: l'émotion a toujours une cause. De ce fait découle une conséquence au niveau textuel: on peut «calculer» à peu près l'effet émotif qu'un texte aura sur son destinataire. A cet égard, nous renvoyons au livre II de la *Rhétorique* d'Aristote. A partir de l'observation des causes d'un éprouvé émotionnel spécifique, on peut construire un discours qui suscite ce même éprouvé chez le destinataire: sur la construction stratégique des émotions nous renvoyons à C. Plantin (1999), *La Construction rhétorique des émotions*, dans *Rhetoric and Argumentation*, déjà cité, mais aussi à Plantin (2000), *Se mettre en colère en justifiant sa colère*, dans le cédérom *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin et al. édés., PUL, Lyon et à notre travail, S. Cigada (2007), *Past-oriented and future-oriented emotions in argumentation for Europe during the Fifties*, dans *Proceedings 6th ISSA Conference*, F.H. van Eemeren et al. édés., Sic Sat, Amsterdam, pp. 241-245.

A propos du fait que l'orientation décisionnelle contenue dans une émotion implique aussi une «énergie disponible» pour l'action, voir Eddo Rigotti-Sara Cigada (2004), surtout le chapitre 4.

Sur la difficulté à dominer la complexe interaction entre jugement partiel et jugement global, complexité que le sujet humain vit souvent comme risque de manipulation (et donc comme peur), voir Eddo Rigotti (2005), *Towards a Typology of Manipulative Processes*, dans *New Perspectives on Manipulative and Ideological Discourse in Pragmatics and Discourse Analysis*, L. de Saussure-P. Schulz éd., Benjamins, Amsterdam, et P. Breton (2003), *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris, mais aussi P. Breton (2000), *La Parole manipulée*, La Découverte, Paris (1997¹).

4. Les émotions dans la théorie de l'argumentation

Il ne nous reste plus qu'à passer en revue, de manière assez synthétique il faut le dire, le traitement réservé aux émotions à l'intérieur des théories contemporaines de l'argumentation. Nous allons considérer d'abord la contribution de Douglas Walton et celle de Frans van Eemeren. Nous examinerons ensuite plus spécifiquement la collocation des émotions proposée par Eddo Rigotti dans sa contribution à la *critical analysis*. Les recherches de Christian Plantin restent plutôt à l'arrière-plan de ce paragraphe, du fait qu'elles sont la source d'inspiration pour les noyaux théoriques et le modèle pour le travail opérationnel de tout ce volume.

Dans le cadre de la «critical discussion» élaborée par l'Ecole d'Amsterdam, le niveau émotionnel n'est pas considéré avant l'article de 2005 que nous avons cité auparavant. Dans cet article, van Eemeren et feu Houtlosser soulignent l'importance des stratégies de présentation au moment de l'introduction du discours pour créer des prémisses totalement partagées avec l'auditoire et éviter de susciter des sentiments d'opposition par la citation d'éléments inappropriés. Ces indications ne sont pas trop précises, cependant elles sont très significatives parce qu'elles ouvrent un espace d'approfondissement théorique cohérent à l'intérieur d'un modèle qui est par ailleurs très structuré¹⁵.

¹⁵ Nous signalons d'ailleurs que dans *Fundamentals of Argumentation Theory*, ouvrage publié en 1996 qui constitue le cadre de référence des développements successifs de cette théorie, le mot «émotion» n'apparaît pas dans l'index des contenus tandis que les références citées pour le mot «pathos» renvoient à des chapitres historiques reprenant des

Walton a le mérite d'avoir déjà considéré le côté émotionnel et émotif¹⁶ de l'argumentation en 1992 avec une étude qui porte sur l'influence des «émotions» au cours du processus de prise de décision dans le contexte juridique et politique. Il s'occupe en particulier des stratégies rhétoriques employées pour agresser l'*ethos* de l'orateur (le procédé étant appelé «poisoning the well», empoisonner le puit) ou bien pour mettre en question l'*ethos* du prévenu dans le contexte juridique ou encore celui du témoin.

L'émotion est conçue dans ce modèle comme un moyen typique de manipulation. S'il n'y a pas selon Walton une identification immédiate entre émotion et manipulation, il est toutefois possible de découvrir une connexion naturelle entre ces deux dimensions de la communication.

Dans son ouvrage *The Place of Emotion in Argument* (1992), Douglas Walton étudie les quatre arguments «émotifs», c'est-à-dire la menace (*ad baculum*), la pitié (*ad misericordiam*), la méfiance créée par l'attaque personnelle à l'adversaire (*ad hominem*) et l'argument démagogique (*ad populum*). Walton cite ce qu'il appelle la «common assumption that an argument based on emotion is not a rational (reasonable) argument», en affirmant qu'un argument est par contre rationnel, raisonnable et partant acceptable, dans la mesure où il contribue aux fins du dialogue, même s'il s'adresse aux intérêts profonds («gut feelings») de l'adversaire, que l'orateur connaît (Walton 1992: 27). Ces sentiments reflètent l'expérience passée, la sagesse traditionnelle ou l'instinct des argumentants. Walton reconnaît d'ailleurs que les émotions peuvent biaiser au point de bloquer la *critical discussion*. L'apparente force de décision que les émotions dégagent peut causer en effet des fallaces, mais en général l'implication des interlocuteurs rend l'argumentation beaucoup plus puissante. L'apport de Walton sur l'empathie est très intéressant, quand il affirme par exemple que

parties des traités traditionnels grecs et latins. Il y a par contre un chapitre consacré aux fallaces, qui reprend l'histoire des études à ce sujet, en y incluant les fallaces qui dépendent des émotions, comme donc *ad verecundiam* ou *ad baculum*, *ad misericordiam* ou *ad populum*.

¹⁶ Nous conservons bien évidemment la distinction classique de V. Mathésius reçue en littérature, entre *émotionnel* (spontané, expressif) et *émotif* (rhétorique, stratégique).

«in most of the important personal decisions in life, sensitivity to emotions and feelings of one's own, as well as of others, is extremely important. Any theory of argument that rules such appeals out of court altogether must be a very limited theory, inapplicable to many, significant everyday arguments» (Walton 1992: 69). Nous n'allons pas nous arrêter davantage sur la perspective de Walton, même s'il est pertinent de parcourir ce texte, par exemple quand il analyse l'appel à la pitié et ses conditions d'évaluation (Walton 1992: 119-142), ou bien le rapport entre les actes de langage et l'action tout court dans le contexte de la menace (Walton 1992: 167-171)... Le problème reste selon Walton l'usage que les interlocuteurs font de ces arguments, qui ne représentent pas des manipulations en eux-mêmes, mais qui peuvent le devenir sous certaines conditions. Elles ont la fonction positive de permettre de «deviner» les intérêts de l'autre en réussissant à se mettre métaphoriquement à sa place: «empathy is the ability to put yourself inside your opponent's position in an argument, metaphorically speaking it is the ability to arrive at presumptive conclusions concerning your respondent's commitments in dialog» (cf. Walton 1992: 254-256).

Dans la contribution de Rigotti au modèle d'Amsterdam et à la théorie de l'argumentation dans les contextes (cf. le projet *ARGUMENTUM*), il y a une collocation très précise pour les émotions, même si cette partie du projet n'a pas encore été complètement développée. Nous observons dans ce modèle une tendance de base assez nette à distinguer entre le discours argumentatif et la manipulation, définie comme discours qui vise (de manière plus ou moins intentionnelle) à conditionner la perception des faits de l'interlocuteur, c'est-à-dire à le tromper, en l'induisant en erreur. Parmi les moyens dont un locuteur dispose pour conditionner la perception de l'autre, il y a aussi les stratégies émotives. Mais la manipulation n'est qu'une application possible de l'appel aux émotions, qui par ailleurs caractérise *toute* argumentation. Il est donc possible de manipuler l'auditoire par l'appel aux émotions, mais aussi par d'autres moyens. Si les émotions sont «une partie de la raison» comme nous l'avons vu auparavant, il n'est pas possible par conséquent d'établir la distinction entre argumentation et manipulation sur le simple critère de la présence ou absence d'appel aux émotions.

Il y a encore une connexion théorique à établir entre la composante émotive et la structure de l'argumentation. On a parfois tendance à distinguer d'une manière très nette, d'une part, discours et contextes argumentatifs – dans lesquels les interlocuteurs participent sciemment à un jeu structuré comportant des rôles et des objectifs prédéfinis – et, d'autre part, des contextes plus ouverts, familiaux, imprévus, où la communication se déroule sans une orientation précise. Ces derniers échanges n'auraient rien à voir avec l'argumentation.

Or, justement par l'étude des dimensions de l'*ethos* et du *pathos*, on parvient à mettre en relief l'importance des attitudes des interlocuteurs et plus particulièrement la pertinence de la bienveillance de l'auditoire et du caractère moralement irréprochable de l'orateur.

Il est important à notre avis de remarquer que l'*ethos* et le *pathos* se construisent tout au long de l'«histoire conversationnelle» qui se déroule dans le temps entre les interlocuteurs. Le moment où une interaction argumentative a lieu n'est pas un moment abstrait, séparé de cette histoire conversationnelle. L'homme politique qui prend la parole pour faire un discours, avancer un propos, fonder un parti... est quelqu'un qui a déjà été connu et jugé grâce à chacun de ses actes langagiers précédents. A ce moment-là, tout ce qu'il a dit auparavant devient significatif pour juger son dernier discours ou propos.

De la même manière, le fameux voisin qu'on rencontre dans l'ascenseur et avec qui on n'échange que des tours rituels issus de routines conversationnelles (Traverso 1996: 40-43), nous laisse inévitablement en sortant de l'ascenseur une sensation positive ou négative, l'envie de le rencontrer à nouveau ou de ne jamais plus le rencontrer: il change un tout petit peu sur le moment notre *diathesis* et, pour l'avenir, un petit aspect de notre *hexis*. Le jour où nous aurons besoin d'emprunter quelque chose (acte argumentatif: faire faire par la parole), nous irons de préférence sonner à la porte de celui que nous avons perçu comme plus agréable, avec qui nous avons sympathisé, à savoir celui que nous percevons comme proche, semblable... parce que le travail d'*ethos* et de *pathos* a déjà été fait: il est donc plus facile d'y insérer le *logos*.

Encore plus significative, la valeur des échanges conversationnels entre amis ou membres de la famille. On a souvent dit que dans ces contextes la

seule fonction de la conversation est d'«entretenir le lien» (cf. par exemple Traverso 1996: 14).

Nous soulignons ici qu'il n'y a presque rien de plus significatif du point de vue argumentatif que cet «entretenir le lien». C'est dans le contexte des histoires conversationnelles, qui ont comme protagonistes les membres d'une famille ou les amis, qu'ont lieu les échanges communicatifs les plus «lourds» du point de vue argumentatif, ceux qui se proposent d'obtenir les changements les plus profonds dans l'autre, ceux qui intéressent davantage les interlocuteurs à cause de la proximité avec l'autre (l'intimité, pourrait-on dire, des intérêts respectifs). Ces échanges réalisent potentiellement, en conséquence, le maximum de sens.

Tous les longs moments de l'histoire conversationnelle que ces interlocuteurs consacrent à la relation ne sont que le contrepois argumentatif indispensable pour constituer le fondement d'interactions très ciblées, où les rôles sont très clairs et partagés, où l'*ethos* et le *pathos* jouent un rôle décisif, sans pour autant se substituer au discours (*logos*).

Note de bibliographie

Nous nous rattachons pour notre description aux «traditions» suivantes: Winnipeg, Amsterdam, Lugano, Lyon.

Nous renvoyons à D. Walton (1992), *The Place of Emotion in Argument*, The Pennsylvania State University Press, Pennsylvania. Walton a eu le mérite de ne pas se contenter de stigmatiser l'appel aux émotions, dès les années '90.

La *critical discussion* développée par van Eemeren et l'école hollandaise s'insère dans une tradition assez typiquement rationaliste. Nous avons cité l'article de F. van Eemeren-P. Houtlosser paru en 2005 qui inaugure un intérêt nouveau pour la «communion», que le texte argumentatif est censé créer avec son auditoire, justement par le *strategic manoeuvring* que l'on pratique dans la pragmatodialectique.

Nous avons déjà publié une recherche assez étendue à propos des signaux verbaux de la prise en charge de l'interlocuteur dans le discours: nous renvoyons à ce travail et à la riche bibliographie qu'il contient: Sara Cigada (2006), *Connectif et relation entre locuteurs...*, cité plus haut. A propos des remarques sur le rôle du lien interpersonnel dans l'argumentation «quotidienne», nous renvoyons aux importantes recherches de Véronique Traverso. Plus particulièrement nous avons utilisé Traverso (1996), *La Conversation familiale*, PUL, Lyon.

Notre étude entend s'intégrer dans le prolongement du modèle de l'argumentation élaboré à Lugano par Eddo Rigotti-Andrea Rocci-Sara Greco-

Morasso et largement publié en ligne sur le site *ARGUMENTUM* consacré au projet homonyme: www.argumentum.ch

Pour une synthèse efficace de l'apport de l'Ecole Lyonnaise et de son représentant majeur, cf. le chapitre «Les affects dans les théories modernes de l'argumentation» dans Christian Plantin (2005), *L'argumentation*, cité plus haut.

CHAPITRE 2

RENTREZ DANS L'UNIVERS DE DISCOURS

1. *Une narration qui «fait voir»*

Dans la tradition rhétorique ancienne, la *narratio* est une partie du discours argumentatif qui suit l'*exordium* (ouverture) et qui a la fonction d'exposer au juge ou à l'auditoire la situation dont il est question, ce qui s'est passé, le sujet du débat (Mortara-Garavelli 2005: 66-67). Cette tâche doit être accomplie de manière rapide, claire et vraisemblable, mais aussi de manière à émouvoir l'auditoire en l'intéressant aux faits. Qu'ils soient vrais ou faux.

La *narratio* doit en effet paraître crédible au juge ou à l'auditoire (Lausberg 1967: § 43): elle rattache l'univers de discours aux connaissances et aux valeurs qui constituent l'univers du juge, c'est-à-dire à son intérêt, en l'impliquant ainsi dans l'argumentation qui va débiter immédiatement après.

Selon les circonstances, la *narratio* peut être plus ou moins étendue et présenter, par exemple, des transitions (Lausberg 1967: § 54,2). Les *transitiones* sont des séquences du discours (énoncés et connecteurs) ayant pour fonction de diriger le regard de l'auditoire en le conduisant de l'un à l'autre des détails qui constituent la scène à décrire, afin qu'il puisse reconstruire, par l'ensemble des énoncés descriptifs, la totalité de l'image, de la scène représentée. La *narratio* peut suivre l'ordre naturel ou bien un ordre artificiel (Lausberg 1967: § 47).

Ordre naturel et ordre artificiel renvoient à l'organisation temporelle du texte: l'ordre naturel correspond au principe sémiotique de la correspondance entre linéarité du texte et linéarité chronologique (*avant* dans le texte signifie *avant* dans le temps; *après* dans le texte signifie *après* dans le temps). Les ordres artificiels se construisent par contre par l'emploi

de connecteurs marquant la collocation temporelle réciproque des événements narrés¹.

La rhétorique ancienne ne distingue pas, à l'intérieur de la *narratio*, les éléments qui s'adressent à la raison et les éléments qui touchent aux sentiments du décideur: la *narratio* enseigne (*docet*), informe, en disposant (*movet*) la raison et le cœur du juge².

Mais on comprend plus généralement sous le mot *narratio* n'importe quel texte (ou portion de texte) ayant la fonction de «raconter»: le terme s'applique en effet aux énoncés narratifs aussi bien qu'aux énoncés descriptifs. Dans la narration, la narratologie a ensuite étudié les différentes techniques appliquées par les écrivains, en distinguant l'*histoire*, c'est-à-dire la suite d'événements racontés, réels ou fictifs, du *récit*, qui désigne plutôt «le discours qui raconte» (cf. Ducrot-Schaeffer 1995: 710).

A l'intérieur d'un texte dont la fonction prédominante est la narration, il peut y avoir des «pauses» descriptives. Toutefois, la description peut prévaloir jusqu'à constituer un vrai «genre» descriptif (Ducrot-Schaeffer 1995: 713-715; cf. aussi Wüest 2001 et Cigada 2008).

Vitesse de la narration, temps, mode, perspective, voix, personne, sont les modalités fondamentales qui caractérisent la *narratio* en lui rattachant sa fonction communicative spécifique par rapport à la totalité du texte où elle est insérée. Drescher remarque par exemple la présence de passages narratifs (et descriptifs) ayant la fonction de reconstruire des expériences passées («*vergangene Erfahrungen*», Drescher 2003: 189) et par conséquent les émotions vécues, qu'il est possible de rencontrer dans des discours autobiographiques. Les propriétés structurales des typologies de

¹ Ce principe est particulièrement visible dans les BD, où la succession de dessins contigus est interprétée par défaut comme *et ensuite, peu après*, ce qui correspond à l'«ordre naturel». Quand la connexion temporelle change, c'est-à-dire quand l'ordre devient artificiel, les connecteurs deviennent explicites et marqués («en même temps...» ou «quelques semaines plus tard...», «une heure avant...», etc.).

² «The unavoidable relationship of negative rhetorical figures with the notion of *pistis* attests the deep significance of *ornatus* in argumentation and the impossibility to separate the *delectatio* produced by the forms of *elocutio* from the dynamics of persuasion. It is thanks to the *voluptas* of *elocutio* that our hearers *libenter audiunt, magis attendunt, facilius credunt* (cf. Quintilien VIII 3,5)» (Gatti 1999: 133).

narration peuvent être «tracées» pour établir où et comment les interlocuteurs manifestent et partagent leurs expériences émotionnelles. La notion de base à laquelle Drescher fait référence pour expliquer ce phénomène est celle de «Nachspielung», qu'elle reprend de Goffman. La narration est un «replaying» à laquelle l'auditoire assiste: c'est l'idée de «représentation».

De son côté Genette utilise le mot *représentation* pour définir le récit: le récit serait une manière de «représenter» des histoires (Genette 1983: 12, cité dans Ducrot-Schaeffer 1995: 233). Entre l'histoire et le récit il y a en effet une distance – comme on l'a signalé auparavant – qui coïncide avec l'interprétation, le récit n'étant que l'interprétation personnelle de l'histoire, proposée par l'auteur. Nous n'allons pas étudier les théories de narratologie (parce que nous ne nous occupons pas ici de questions relatives à la narration), mais les *énoncés* narratifs et descriptifs qui constituent la *narratio* contenue dans un discours politique, que l'on peut définir, plus aisément, comme un texte argumentatif. Dans les corpus analysés dans le chapitre 4 qui ne sont pas des discours politiques, nous retrouverons justement des «récits» des événements, écrits par des journalistes ou par les protagonistes mêmes (hommes politiques) qui narrent des épisodes de leur vie.

Peut-être la linguistique textuelle a-t-elle étudié davantage la structure des énoncés descriptifs et narratifs (nous allons y revenir tout de suite), tandis qu'il faut attendre Jacob Wüest et sa *Gerarchia degli atti linguistici* (Wüest 2001) pour avancer l'hypothèse qu'un énoncé descriptif peut remplir une fonction argumentative. Au-delà des discours qui sont totalement consacrés à la narration et à la description, comme par exemple la narration autobiographique³, il peut y avoir des textes qui remplissent une fonction argumentative tout en se présentant sous une autre forme. Wüest parle en effet de «hiérarchie» des actes de langage dans le texte argumentatif: l'acte dominant peut rester implicite, comme implication de la description exhibée. Les exemples analysés par Wüest sont issus de

³ Et toutefois, le discours autobiographique que nous analysons n'est pas un discours narratif sans plus. Au contraire, il a une fonction explicative (pourquoi, dans quel but, avec quelle intention... agissent les protagonistes des événements des années cinquante?)

messages publicitaires, où la promotion (qui est la fonction principale du message) du produit passe justement par sa description. Celle-ci souligne les aspects jolis, attrayants du produit, pour capturer l'intérêt de l'auditoire et le persuader finalement à l'action d'achat.

Au-delà de Wüest, la linguistique textuelle s'est occupée de la représentation en tant que but et résultat de l'action descriptive, en soulignant de manière presque exclusive les traits structuraux. Nous repérons les indications les plus importantes en ce sens dans les études de Dominique Maingueneau et encore (davantage) dans celles de Jean-Michel Adam et André Petitjean.

L'acquis le plus significatif d'Adam est d'avoir directement relié l'étude linguistique et textuelle des textes descriptifs à la tradition rhétorique grecque et latine. Cette opération, seulement esquissée en 1989 en collaboration avec Petitjean (Adam-Petitjean 1989), a été complétée en 1993 par la publication de *La description* (Adam 1993, cf. pp. 26-39). Cette étude fournit aussi une typologie de la description, issue de la tradition, qui prévoit par exemple la description du paysage, ou de la femme. Adam travaille ensuite sur les organisations des éléments qu'il est prévisible de rencontrer à l'intérieur d'un texte descriptif en faisant référence à une grande quantité d'extraits, surtout littéraires.

A partir d'une présentation très articulée et par ailleurs bien connue des typologies d'organisation descriptive, Adam et Petitjean concluent leur recherche en 1989 – de manière plutôt inattendue – par l'idée qu'il est fondé de qualifier le texte descriptif de texte «argumentatif» et cela du fait que l'organisation qui le structure suit des règles de formation très précises et motivées (Adam-Petitjean 1989: 177-180): l'articulation du discours coïnciderait donc avec l'articulation de l'univers représenté. Une telle articulation serait produite par les connecteurs, posant en relation réciproque les éléments qui constituent l'univers de discours. C'est une première intuition importante, même si elle reste peu développée du point de vue opérationnel.

Adam revient sur le même sujet en 1993 de manière un peu plus complexe, mais encore plutôt abstraite: il dresse une liste des «fonctions représentative, ornementale, poétique, expressive, référentielle, productive (d'un monde fictif)» (Adam 1993: 63-66). Ces fonctions ne répondent pas toutefois à un dessein communicatif concret, si ce n'est par une petite

indication sur la nécessité d'introduire des êtres vivants «pour *donner de l'intérêt* à la description des objets inanimés»⁴ (Adam 1993: 64 qui cite Blair, sans références).

Nous ne revenons pas sur Maingueneau, qui n'étudie que les éléments linguistiques caractérisant la *narratio* (le «texte littéraire», dit-il: d'où la difficulté d'appliquer ses propos aux énoncés narratifs d'un texte argumentatif comme le discours politique ou autre).

Une autre contribution, plus intéressante peut-être quoiqu'encore limitée aux aspects structuraux, se trouve dans la notion de *perspective* ou point de vue, intuitivement très significative par rapport à la description.

Nous avons repéré quelques informations intéressantes à ce propos chez Schwarze, qui remarque le changement impliqué par l'alternance entre prédicats symétriques (tels: *père-fils; avant-après; donner-recevoir...*), qui en sémantique peuvent être apparentés aux verbes symétriques (ou «à renversement», ex. *casser – être cassé*, cf. références et débat dans Wilmet 1997: 315). Ces couples de prédicats représentent des relations biunivoques permettant d'assurer la fonction de thème (ou bien de rhème) aux actants qu'ils relient: *Charles est le père de Jacques – Jacques est le fils de Charles*.

Les prédicats symétriques catégorisent justement le «point de vue» sur une situation, c'est-à-dire la perspective de laquelle elle est regardée. C'est d'autant plus évident quand ils se réfèrent à la position physique des actants (ex. *Lyon est situé après Chambéry – Chambéry est avant Lyon*⁵).

Toutefois, Schwarze ne souligne pas que les prédicats symétriques se réfèrent à une même situation, qu'ils expriment sous deux perspectives différentes (qui vient de la Suisse rencontre Chambéry *avant* Lyon et cela ne change pas si l'on dit que Lyon est situé *après* Chambéry). Si par contre

⁴ Les mots soulignés le sont par nous.

⁵ Considérons le texte suivant, tiré de l'Internet, qui explique comment rejoindre un bâtiment selon deux parcours différents: «Comment trouver les locaux du GS de Loir-et-Cher? *Depuis la sortie de l'autoroute*: Au premier rond-point, prendre la deuxième à droite (Direction Blois). Au second rond-point, aller en face. Au troisième rond-point, prendre à gauche. La subdivision est située après les virages et la voie ferrée sur la gauche. *Depuis le centre ville*: Emprunter l'avenue de Châteaudun. Après la maison "Franciade", tourner à droite. Le GS est à 500 m sur la droite» [avant la voie ferrée et les virages]. Quelques suggestions générales sur cet aspect chez Bamberg (1997: 212-214).

nous changeons les actants qui sont reliés au prédicat, comme le fait Schwarze (Schwarze 1982: 94-95), c'est la situation de référence qui change: Lyon se trouve *après* Chambéry pour quelqu'un qui arrive de Suisse, tandis que Chambéry est *après* Lyon pour qui arrive de Clermont-Ferrand. Les mondes de référence ne sont pas les mêmes. La mise en perspective que la description nous permet est, en effet, beaucoup plus riche que «la perspective» réelle que nous pouvons expérimenter dans notre univers. En arrivant de l'est, la perspective ne peut que rencontrer Chambéry avant Lyon (ou Lyon après Chambéry, ce qui est équivalent, et c'est exactement là le sens des prédicats symétriques). Dans le discours, par contre, c'est-à-dire dans l'imagination, on peut construire une expérience fictive qui se superpose à la réalité en la redisant d'une autre manière: Lyon peut être situé *avant* Chambéry, dans le voyage de l'imagination, parce que dans le texte quelqu'un peut regarder le monde depuis l'autre côté, situé plus près de Lyon, même si l'on est ailleurs (nous allons revenir sur la perspective dans le paragraphe 3 de ce chapitre).

Schwarze souligne avec beaucoup d'insistance la fonction communicative et argumentative de la description: dans son approche, elle sert justement à donner à l'auditoire des raisons pour évaluer de manière positive ou négative la situation décrite (Schwarze 1982: 97). Nous remarquons toutefois que cette évaluation est inévitablement spontanée à condition que la description suscite l'intérêt du destinataire. Autrement, la communication n'est pas réalisée et aucun jugement n'est possible. Le débat sur la *quantité* de détails qu'il faudrait prévoir pour obtenir une «bonne» description ne présente en effet aucune valeur si ce n'est en rapport avec l'intérêt. En négligeant l'intérêt, cela n'a donc pas de sens d'essayer de calculer *a priori* si un texte doit présenter plus ou moins de détails⁶.

Par contre, Manzotti analyse exactement le défaut de puissance communicative qui découle d'une attention trop faible au destinataire, en

⁶ Les listes des «éléments à mentionner» dressées dans la rhétorique ancienne naissent en effet des exemples de perfection rhétorique qui ont été considérés comme la règle à suivre, en remplissant ainsi une fonction culturelle: faute d'autre condition concrète, nous nous attendons à une formulation «standard» reçue de la tradition rhétorique (cf. Schwarze 1982: 104-107).

étudiant les «exercices de description» produits à l'école. Manzotti introduit en outre une typologie très articulée de la description, en reprenant de manière originale Fontanier pour le français et Rinaldi pour l'italien (Manzotti 1982: 124 et 130-173).

De manière plus ou moins explicite, les études en linguistique textuelle concordent donc sur le fait que le but de la *narratio* est de «faire voir», «mettre sous les yeux du décideur» par une représentation qui permet de percevoir la scène. Produire l'*evidentia* par une nouvelle présentation de la situation. Comme le dit Quintilien, l'orateur, par son discours, peint: «verbis depingitur»⁷ (cf. Cigada 2006: 112-113).

⁷ M.F. Quintiliani *Institutionis oratoriae* l. XII (les citations et les traductions sont reprises de Quintilien, *Institutio oratoria*, J. Cousin éd., Les Belles Lettres, Paris 1975-1980). Selon Quintilien, la tâche de l'orateur ne se limite pas à l'exposition des faits et des preuves, mais à la persuasion qui se produit par l'émotion: «Les preuves, en effet, pourraient bien induire les juges à penser que notre cas est meilleur «que celui de l'adversaire», mais c'est le sentiment qui les déterminera à vouloir même le trouver tel; ce qu'ils veulent, ils le croient aussi. Car sitôt qu'ils ont commencé à se laisser gagner par la colère, la faveur, la haine, la pitié, ils tiennent déjà l'affaire pour une affaire personnelle, et, tout comme des amoureux qui sont incapables d'avoir un jugement impartial sur la beauté «de la personne aimée», parce que la passion voile le regard, le juge, pris par le sentiment, cesse totalement de chercher méthodiquement la vérité; il est emporté par le flot de la passion et cède, pour ainsi dire, au torrent qui l'entraîne» (l. VI, 2, 5-6). Mais pour émouvoir le juge, l'orateur doit être lui-même ému, selon le principe qu'aucune substance ne peut communiquer à une autre une couleur qu'elle n'a pas elle-même. «Mais comment faire pour l'être? L'émotion n'est pas, en effet, à notre disposition [...]. Ce que les Grecs appellent *phantasia* (nous pourrions bien l'appeler *visio*) la faculté de nous représenter les images des choses absentes au point que nous ayons l'impression de les voir de nos propres yeux et de les tenir devant nous, quiconque aura pu bien le concevoir sera très efficace pour faire naître les émotions. Quelques autres appellent *eyphantasiotos* (doué d'une vive imagination), l'homme apte à se représenter de la façon la plus vraie les choses, les paroles, les actions [...]» (l. VI, 2, 29-30). En même temps, l'attitude et toute l'*actio* doivent confirmer et souligner les émotions éprouvées par l'orateur (cf. l. XI, 3). La représentation ne doit pas, de toute façon, rester dans l'imagination de l'orateur. C'est par son discours qu'elle doit se réaliser – avec toute sa force émotive – pour diriger le sentiment du juge. Quintilien considère en effet que la représentation (*evidentia* ou *repraesentatio*, cf. l. VIII, 3, 61-62) est une capacité très importante: «magna virtus est de quibus loquimur clare et ut cerni videantur enuntiare»: les choses dont l'orateur parle doivent sembler être sous nos yeux. Il ne suffit pas que le discours limite son pouvoir aux oreilles, il doit arriver aux yeux

La «représentation» de la situation remplit une fonction communicative très importante: dans son sens étymologique, la «représentation» signifie «rendre présent à nouveau», «remettre devant». Cette *Nachspielung* produit à son tour l'*evidentia*, la visibilité à l'auditoire, qui assiste de ses yeux à ce qui s'est passé.

Drescher utilise le terme «Veranschaulichung», issu de la tradition d'études en narratologie, qui indique les procédés techniques de la représentation, c'est-à-dire la dramatisation et l'utilisation d'une grande quantité de détails, l'application de moyens figurés et de l'onomatopée (Drescher 2003: 101): elle aussi renvoie à Quintilien.

L'*evidentia* découlant de l'application de ces stratégies est la qualité de ce qui est visible en soi même, ce qui n'a pas besoin d'être éclairé de l'extérieur, mais qui resplendit tout seul et qui «se fait» voir⁸.

Note de bibliographie

Pour les études sur le texte descriptif dans le domaine de la linguistique textuelle, nous avons fait référence en tout premier lieu à Jacob Wüest (2001), *La gerarchia degli atti linguistici nel testo*, «Studies in Communication Sciences», I/1, 195-211.

Ensuite nous avons consulté un travail très intéressant sur la «Diskursrepräsentation»: W. Klein (2007), *Zwei Leitgedanken zu 'Sprache und Erkenntnis'*, dans «LiLi» 37/145, pp. 9-34. Nous avons utilisé Jean-Michel Adam-André Petitjean (1989), *Le Texte descriptif*, Nathan, Paris et J.-M. Adam (1993), *La Description*, puf, Paris. Nous renvoyons aussi à Dominique Maingueneau (1986), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris et aux articles de Christoph Schwarze et de Emilio Manzotti: C. Schwarze (1982), «*Quel ramo del lago di Como*»: *uno strumentario concettuale per l'analisi dei testi descrittivi*, dans *Insegnare stanca*, P.M. Bertinetto-C. Ossola éd., Il Mulino, Bologna, pp. 79-117 et E. Manzotti (1982), «*Ho dimenticato qualche cosa?*»: *una*

de l'intelligence. «Verbis depingitur», on peint, par les mots, toute l'image de la scène que l'on veut évoquer et l'effet est obtenu par l'abondance des détails plutôt que par un seul mot indiquant la totalité de la situation (cf. l. VIII 3, 63, les mots soulignés le sont par nous).

⁸ «In der Rede stellt solche Präsenz sich ein, wenn der Redner eine Sache so klar und deutlich, so lebendig und anschaulich darzulegen vermag, dass der Hörer sie gleichsam mit eigenen Augen zu sehen glaubt». Cf. «evidentia» dans *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, G. Ueding éd., Bd. 3, Niemeyer, Tübingen 1996.

guida al descrivere, dans *Insegnare stanca*, déjà cité, pp. 119-180. A propos de la notion de perspective, voir M. Bamberg (1997), *Emotion talk(s): The role of perspective in the construction of emotions*, dans *The Language of Emotions*, S. Niemeier-R. Dirven éd., Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia, pp. 209-225. Sur la terminologie utilisée cf. M. Wilmet (1997), *Grammaire critique du Français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.

Nous avons mené une réflexion sur la typologie textuelle dans S. Cigada (2008 à paraître), *Dialogue et typologie des textes: aperçu historique, questions théoriques, applications*, dans *Le Dialogue comme technique linguistique et comme structure littéraire*, G. Maiello éd., E.S.I., Napoli, pp. 33-47.

Pour l'approche narratologique, nous renvoyons à Oswald Ducrot-J.-M. Schaeffer (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris.

Sur l'*evidentia* et ses caractéristiques rhétoriques, cf. Bice Mortara-Garavelli (2005), *Manuale di retorica*, Bompiani, Milano (1988¹); H. Lausberg 1967. Cf. en outre le dictionnaire publié par G. Ueding, *Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, G. Ueding éd., Niemeyer, Tübingen, en particulier le volume 3, publié en 1996; cf. finalement notre Cigada (2006), *Connectif et relation entre interlocuteurs*, déjà cité. Comme source latine, nous avons cité Quintilien: M.F. Quintiliani *Institutionis oratoriae l. XII* (les citations et les traductions sont reprises de Quintilien, *Institutio oratoria*, J. Cousin éd., Les Belles Lettres, Paris 1975-1980). Sur la force argumentative de l'*ornatus*, cf. aussi l'article de M.C. Gatti (1999), *Negative Rhetorical Figures and Argumentation*, dans *Rhetoric and Argumentation*, E. Rigotti éd., Niemeyer, Tübingen, pp. 125-134.

2. Les univers fictionnels et notre univers

Toute représentation – qui peut reproduire selon les cas une situation effective ou bien fictionnelle – produit comme résultat un monde possible, c'est-à-dire un «univers de discours». Un univers fait par des mots, qui s'entremêlent pour construire des énoncés⁹ significatifs: un univers dont

⁹ Nous utilisons la terminologie *énoncé* pour nous référer à une portion du discours, achevée du point de vue sémantique et communicatif: un acte de langage (cf. Cigada 2008: 46).

l'existence n'est confiée qu'à l'articulation entre les signes (cf. Semino 2006). Tout univers de discours est de nature verbale.

En constituant la représentation, les énoncés forment des «espaces mentaux» qui se composent de trois éléments, c'est-à-dire (a) de structures référentielles organisées et séparées entre elles, (b) de connecteurs organisant les relations entre ces structures et finalement (c) de l'aptitude à se transformer. Les espaces créés par (a) et (b) peuvent en effet voir leur morphologie se modifier par le discours dans lequel ils sont insérés (cf. Fauconnier 1994: XI et 16ss). Les individus impliqués dans une narration, les lieux où ils évoluent, ce qu'ils pensent, imaginent, espèrent... tout ce que l'on peut supposer, déduire... la complexité des relations qui relie le monde réel à tous les «univers de discours»... confèrent leur substance aux espaces mentaux.

La théorie des espaces mentaux souligne l'«instabilité» des univers de discours, dans le sens qu'ils ont la propriété d'évoluer et de pouvoir être développés (c'est-à-dire *modifiés*) par la suite du discours.

Parmi les univers de discours, nous pouvons distinguer des univers qui représentent le monde réel et des univers qui proposent des mondes fictionnels. En effet, il ne serait pas aisé de classer de manière nette chacune des représentations discursives dans l'une ou l'autre des catégories. Pour reprendre la description des univers de discours de Semino:

1. ils sont une projection textuelle et, par conséquent, on les décrit d'une meilleure manière en les considérant comme des constructions sémiotiques ou culturelles;
2. ils ne sont pas vides, bien au contraire: ils sont habités (*furnished*) par des entités spécifiques et des individus, impliqués dans des événements et des situations spécifiques;
3. ils sont incomplets, c'est-à-dire qu'ils n'assignent pas une valeur de vérité à tout énoncé possible (par exemple, il n'est pas possible d'établir le nombre d'enfants de Lady Macbeth dans la tragédie de Shakespeare);
4. ils sont les parasites du monde réel: sauf indication contraire, ce qui est vrai dans le monde réel est vrai aussi dans le monde fictionnel (par exemple, nous présumons qu'Hamlet a deux jambes bien que cela ne soit pas écrit dans le texte);

5. ils peuvent ne pas être homogènes du point de vue sémantique: il est possible qu'ils se structurent dans plusieurs domaines qui sont gouvernés par des lois différentes (par exemple naturel et surnaturel);
6. ils peuvent être impossibles du point de vue logique, c'est-à-dire qu'ils peuvent contenir des contradictions logiques¹⁰ (Semino 2006, notre traduction).

Comme le remarque Semino au point quatre, nous accomplissons toute intégration d'information des espaces mentaux fictionnels grâce à notre connaissance du monde réel, dont la représentation interagit avec la représentation de l'univers fictionnel. Les univers de discours s'organisent en paradigme, comme des univers alternatifs permettant à l'auditoire de se déplacer «en synchronie» de l'une à l'autre des représentations. Ils peuvent reproduire aussi des phases successives d'une même situation, dont on imagine les évolutions possibles dans l'avenir ou bien les états passés, par rapport à un moment déterminé.

Les espaces mentaux situés à l'arrière-plan des représentations dans le discours politique ont le plus souvent cette dernière structure, avec une connexion «syntagmatique» au monde réel, comme d'ailleurs tout discours sollicitant une décision de la part de l'auditoire. La décision même, en effet, présuppose la possibilité d'imaginer un univers distinct de l'univers présent, c'est-à-dire une évolution virtuelle de l'univers réel¹¹.

Nous arrivons ainsi au point central de ce chapitre, c'est-à-dire à considérer le fait qu'aucun discours sur d'autres univers ne serait concevable sans un intérêt effectif de l'auditoire pour le contenu de cette représentation fictionnelle. Une représentation qui ne touche nullement le destinataire en restant totalement en dehors, autre, par rapport à son expérience, ne l'intéresse pas du tout: il ne la regardera pas.

¹⁰ Nous ne nous arrêtons pas ici sur ces caractéristiques indiquées par Semino, mais il est évident qu'il serait fort intéressant d'étudier par exemple le débat sur les présuppositions et les implications de ce dernier point.

¹¹ Voir Berthoz 2003 sur le «double de soi» dans le processus de prise de décision.

Il ne suffit pas de créer par le discours une représentation possible, il faut aussi que cette représentation ait un sens pour l'auditoire¹².

L'univers de discours demande, pour se constituer, le respect des lois d'articulation entre les mots, c'est-à-dire entre les prédicats (mots qui disent les situations) et les actants-arguments (mots qui disent les individus impliqués dans ces situations): si ces lois sont respectées, nous obtenons des espaces mentaux «possibles» ou virtuels. Ces univers virtuels dépendent des articulations syntaxiques que les lecteurs peuvent construire. Il faut donc un passage (ou plusieurs passages) mettant en relation l'univers réel de l'auditoire – son expérience et son intérêt – avec l'univers du discours représenté par la narration. L'orateur doit donc créer un «pont affectif» qui lie la représentation en en faisant une partie intégrante de l'univers effectif de l'auditoire.

L'implication de l'auditoire trouve son point de départ dans la représentation construite dans la *narratio*: la re-présentation a justement pour but l'*evidentia*, c'est-à-dire la sensation de participer de manière effective à une expérience qui nous concerne de manière personnelle. La *manière* de représenter vise elle aussi à créer cet effet de participation immédiate à la scène, tout en rapprochant et en donnant une perspective convenable (de sorte que du rapprochement et de la perspective surgisse, de manière spontanée, l'implication émotionnelle de l'auditoire).

Drescher remarque plus particulièrement que la représentation est côtoyée par des stratégies discursives qui visent à l'*évaluation* (Drescher 2003: 17), à l'*intensification* (Drescher 2003: 99), à la *perspective subjective* (Drescher 2003: 100). Les techniques narratives visent, comme nous l'avons déjà signalé, à la mise en scène («dramatisation»): la scène se déroule sous les yeux de l'auditoire, qui de son côté «se synchronise» affectivement sur les émotions vécues par les personnages et suscitées par la scène (cf. la notion de «Affekt-Brücke», Drescher 2003: 101). De manière tout à fait spontanée.

La notion d'intérêt, complexe et articulée comme nous allons le voir dans le troisième chapitre, nous est nécessaire pour comprendre la

¹² Nous retrouvons ici en effet la distinction entre congruité syntactique et congruité communicative (Rigotti-Cigada 2004: 116-126 et Rigotti-Rocci 2006: 32-35).

multiplicité des liens qui peuvent connecter l'univers de discours créé par la narration à l'univers réel (l'expérience) de l'auditoire. Seuls ces liens font que le discours devient l'objet d'une expérience pour l'auditoire¹³.

Le résultat commun que ces procédés atteignent est de toucher et influencer l'expérience effective du destinataire, son intérêt, en déchaînant (de manière inévitable, pourrait-on dire) des réactions émotionnelles euphoriques ou dysphoriques.

Note de bibliographie

Pour une synthèse des caractéristiques logico-sémantiques des univers de discours, nous avons consulté l'article de E. Semino, *Possible Worlds: Stylistic Applications*, dans la nouvelle édition de l'*Encyclopedia of Language and Linguistics* (2006), K. Brown éd., Elsevier, Amsterdam, vol. 9. Nous renvoyons aussi à Gilles Fauconnier (1994), *Mental spaces: aspects of meaning construction in natural language*, Cambridge University Press, Cambridge; à Andrea Rocci (2005), *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*, ISU, Milano, et finalement à Andrea Bonomi (1994), *Lo spirito della narrazione*, Bombiani, Milano. Pour une synthèse (brève mais efficace) du rapport entre syntaxe et virtualité, cf. E. Rigotti-Sara Cigada, *La comunicazione verbale*, cité.

Sur la fonction communicative du discours et son organisation interne, voir E. Rigotti-A. Rocci (2006), *Tema-rema e connettivo*, déjà cité.

Nous avons repris la métaphore du "pont affectif" (moyen linguistico-textuel qui nous permet de rentrer dans l'univers de discours) de l'ouvrage de M. Drescher (2003), *Sprachliche Affektivität*, cité. Il est aisé de relier cette notion à la fonction argumentative de l'«evidentia», telle qu'elle est présentée dans la rhétorique ancienne.

3. Proximité, perspective, argumentation

Les modalités mises en place par le discours pour rejoindre l'intérêt de l'auditoire consistent principalement dans trois aspects que nous allons reconsidérer dans ce paragraphe. D'abord, nous allons étudier l'intérêt créé par la *proximité*, ensuite nous allons nous occuper de la *mise en perspective* et finalement de l'*argumentation de chaque émotion*. En suivant ce schéma, nous avons repris les remarques que l'on trouve en littérature: ce qui nous

¹³ Nous allons revenir sur ces modalités multiples dans le paragraphe qui suit.

paraît important, ce n'est pas de dresser la liste des outils linguistico-textuels que les auteurs ont étudiés, mais de comprendre comment tous ces outils contribuent au rapprochement de l'univers de discours à l'univers du destinataire, afin que les éléments représentés arrivent à créer un pont vers l'univers de celui qui écoute.

3.1 *Proximité et résolution de l'image*

Ce qui est proche est intéressant, sans plus.

La première caractéristique de l'intérêt est justement la proximité dans sa valeur de base: la proximité physique dans l'espace. Ce qui se passe à l'intérieur de ma maison, dans mon quartier, dans ma ville, dans ma région, dans mon pays, en Europe, en Occident... suscite une attention spontanée, tout à fait naturelle. Au centre de l'espace de l'intérêt, il y a le corps même de l'individu, «lieu» de l'intérêt subjectif par excellence (la santé, le bien-être et la souffrance physique).

C'est pourquoi les procédés de mise en discours doivent localiser la situation dont on parle comme «proche» (cf. le principe de «emotional relevance»: le principe de proximité y est inclus, Ungerer 1997: 313-315).

Nous pouvons appliquer le même principe aux coordonnées temporelles de l'univers représenté par le discours: s'il est très proche de l'univers réel de l'auditoire, la potentialité d'implication qu'il dégage en est multipliée¹⁴. C'est un principe général de l'intérêt que ce qui se passe «maintenant» est plus intéressant que ce qui s'est passé il y a longtemps ou que ce qui se passera dans un avenir très éloigné. Nous percevons les effets de ce principe dans l'organisation du système de l'information, qui manipule souvent cette dynamique spontanée en nous soumettant avec insistance la «dernière» nouvelle, qui ne présente aucun autre intérêt, si ce n'est que la proximité réelle dans le temps (cf. Cigada 2007: 242).

La proximité est, finalement, psychologique, quand elle dérive de l'analogie ou de la ressemblance entre ce qui est raconté et l'expérience du destinataire: si l'on parle d'une catégorie humaine, sociale ou professionnelle... qui ressemble à celle du destinataire, l'intérêt prend la

¹⁴ Drescher propose comme exemple au niveau verbal l'utilisation du présent historique dans la narration, ayant la fonction de rapprocher les événements passés du présent (Drescher 2003: 191, note 49).

forme d'une proximité psychologique, qui peut compenser une distance effective dans l'espace et dans le temps. La proximité psychologique peut concerner des événements concrets qui rappellent une expérience personnelle, comme par exemple dans la séquence de *La Leçon* de Ionesco où «la philologie mène au pire» (Ionesco 1997: 117), si drôle pour ceux qui en ont fait leur travail, ou bien dans la définition de «frère», «un frère est quelqu'un à qui on rend la dernière bille qu'on vient de lui gagner», que Joffo insère dans les premières pages d'*Un sac de billes* (Joffo 1998: 14), point de vue du petit qui expérimente la fraternité bienveillante de l'aîné... Mais il y a aussi, de manière plus générale, une proximité qui concerne les «grands sentiments» qui, dans la vie humaine, sont liés aux expériences fondamentales de l'existence: malgré la distance de deux mille cinq cent ans qui nous sépare d'Homère (qui d'ailleurs, peut-être, n'a jamais existé...), nous partageons les émotions qui vivifient les personnages de l'Odyssée: nous comprenons le désir d'Ulysse de retourner à sa terre et à sa maison, l'espoir amoureux de Pénélope et sa méfiance devant la joie désormais inattendue du retour, la peur et la solitude des marins qui affrontent une mer inconnue, l'amitié fidèle du chef envers ses hommes... La proximité psychologique dégagée par ce texte est presque «universelle»: chacun a la possibilité de retrouver des analogies entre son expérience et les expériences des personnages. A tout moment de la narration, l'analogie nous jette un pont, nous permettant de voyager et de vivre à leur côté, presque...¹⁵

Le mouvement de projection du destinataire à l'intérieur de l'univers du discours acquiert sa force la plus efficace quand le locuteur insère dans la narration des séquences dialogales. La rupture sémiotique provoquée dans la linéarité du texte par cette insertion offre à l'auditoire une chance privilégiée de s'identifier à la position d'un des personnages de la narration (cf. Cigada 2008: 39-43¹⁶).

¹⁵ Selon Rigotti, cette aptitude caractérise de manière spécifique les «grands textes» (cf. Rigotti dans Rigotti-Cigada 2004).

¹⁶ Nous remarquons dans l'article cité, que les personnages prennent la parole en discours direct (la parole même est donc reproduite à l'intérieur de la narration, et non simplement narrée), quand ils ont des choses importantes à dire: nous ne nous attendons pas à des répliques anodines, parce que l'auteur exploite la rupture sémiotique entre le récit d'événements et le récit de parole pour introduire des éléments particulièrement

Du point de vue linguistique, l'orientation de l'univers textuel autour du destinataire se réalise souvent par l'emploi d'éléments déictiques soulignant sa position centrale par rapport à la *narratio*. La séquence dialogale impose le changement de l'organisation déictique et rend possible l'usage d'expressions typiques de l'oral (nous songeons par exemple aux interjections, cf. Drescher 1997 et Cigada 2004a): cela entraîne un effet de proximité et de réalité dans la représentation.

Parfois, l'auteur crée un effet de proximité grâce à l'usage des connecteurs qui, en organisant l'univers fictif, amènent le regard de l'auditoire à voir l'un après l'autre les détails qui le constituent. Ce mouvement est souvent un mouvement de rapprochement progressif vers les détails les plus significatifs.

Combien faut-il que l'auteur rapproche le monde fictif des yeux de l'auditoire? Comme nous l'avons déjà remarqué, cela dépend. Klein en parle en utilisant le terme et la notion de «Granularität» (Klein 2007: 31), c'est-à-dire justement le choix concernant la quantité de détails qu'il est raisonnable de représenter pour donner sa «résolution juste» à la représentation (cf. aussi Schwarze 1982: 105). La résolution juste produit une *evidentia* totale de la représentation. Si quelqu'un voit quelque chose surgir à côté de lui, s'il le voit nettement, il ne peut qu'éprouver une émotion: de joie, de peur ou de colère... peu importe: un mouvement d'implication immédiate se produit, avec la spontanéité naturelle que de telles conditions provoquent dans la raison humaine.

Mais en cas de «résolution basse», l'*evidentia* – et par conséquent l'implication – doit-elle être obligatoirement basse? Non pas, si la situation représentée par le discours est déjà présente elle-même dans la mémoire et

significatifs, qui souvent concernent justement l'espace intérieur et secret des personnages. Par le discours direct, ils le manifestent immédiatement au lecteur. C'est pourquoi les dialogues coïncident souvent avec des passages très marqués du point de vue émotif. Nous voudrions ajouter ici une remarque qui concerne l'usage du discours direct dans les contes, où ce sont des animaux ou des objets qui parlent. Dans ce cas, la fonction du discours direct n'est plus de dévoiler l'intimité psychologique du personnage, qui n'est d'ailleurs pas très intéressante pour le destinataire, mais plutôt de surprendre ce dernier par le biais d'un phénomène extraordinaire, qui caractérise la diversité de l'univers de discours, totalement «autre» par rapport à l'univers de l'auditoire.

dans la sensibilité de l'auditoire. La *narratio* qui ouvre la *Déclaration* de Schuman, par exemple, est d'une sobriété extraordinaire: «L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre» (cf. *corpus* au chapitre 4). Mais ces mots suffisent: l'univers qu'ils évoquent est fictif, oui, dans le sens où il n'appartient pas tant au présent qu'au passé. Mais les conséquences de ce qui s'est passé dans cet univers sont encore présentes dans l'univers effectif des interlocuteurs, l'univers de la guerre est lui-même encore vif dans leurs mémoires: il n'est pas nécessaire d'indiquer davantage de détails, pour susciter une *evidentia* pleine de peine et de peur. La résolution est minime, mais l'effet d'implication est très fort.

En effet, toute prescription que l'on pourra inventorier est destinée à une applicabilité marginale, réduite, parce que ce qui compte finalement n'est que la congruité concrète, dans chaque situation communicative, entre ces trois éléments: locuteur, discours et auditoire (cf. Cigada 2006: 126ss et Rigotti-Rocci 2006: 23-25).

3.2 *Perspective et symétrie*

«Dans l'apparent silence des jardins, celui qui sait voir se délecte de ces grands duos muets. Un exemple: les deux escaliers de cent marches qui, enserrant l'Orangerie, permettent de relier la terrasse sud à la pièce d'eau des Suisses. Le Nôtre y participa. Quoi de plus sévère que tous ces degrés entassés? Tournez un peu, voyez de biais. Grâce au dessin général, grâce à la disposition des paliers, une douceur vous parvient, votre œil est caressé» (Orsenna 2000: 94). Le regard présuppose logiquement une perspective: ce qui est vu ne peut l'être que sous un angle déterminé (cf. Cigada 1998: 161-162 et *passim*). Cela est vrai d'une manière littérale pour ce qui est autour de nous dans l'espace, *mutatis mutandis* pour l'espace temporel et pour l'espace psychologique.

Les procédés de mise en perspective visent tout d'abord à animer la représentation. Il suffit de faire référence à la mise en relief (Manzotti 1982: 172 et *passim*; Maingueneau 1986: 61-62) et en particulier aux effets causés par l'usage métaphorique d'une propriété mise en action par l'utilisation d'un verbe («ses yeux *bleuissaient* comme une pervenche», Proust 2001: 175; «une piscine où l'eau *bleuit*», 376; «les rues clapotantes, *rougies* de reflet des fresques de Giorgione», 385: sur la notion de symétrie sémantique cf. Rigotti 1994: 32-35 et les références y citées). L'application

d'une syntaxe marquée, la dislocation et le clivage par exemple, produit l'animation de la scène. Nous songeons à un passage du discours tenu par le Maréchal Pétain le 25 juin 1940, qui applique à la fois les procédés syntaxiques, le rapprochement en résolution maximale par le lien entre la France (en général) et le champ singulier que chaque citoyen cultive, et finalement l'image de la mort et de la renaissance: «un champ qui tombe en friche, c'est une portion de France qui meurt; une jachère à nouveau emblavée, c'est une portion de la France qui renaît» (*corpus* Pétain, Cigada 2002).

La mise en perspective passe en effet par les images, métaphores et similitudes¹⁷, figures ou tout simplement choix lexicaux, qui obligent le destinataire à une interprétation (relecture) des faits selon une modalité spécifique: «Daisy: Ils chantent, tu entends? / Bérenger: Ils ne chantent pas, ils barrissent. / D.: Ils chantent. / B.: Ils barrissent, je te dis. / D.: Tu es fou, ils chantent. / B.: Tu n'as pas l'oreille musicale, alors...» (Ionesco 1959: 241): le chant renvoie euphoriquement à un univers familial et joyeux, les barrissements à l'angoisse de la solitude dans un monde peuplé de monstres. En faisant encore référence au *corpus* Pétain, un passage du discours du 30 octobre 1940 dit: «Je vous ai tenu jusqu'ici le langage d'un père. Je vous tiens aujourd'hui le langage du chef» (*corpus* Pétain, Cigada 2002). La substitution de *père* par *chef* indique une relation nouvelle que le locuteur instaure avec son auditoire en changeant la fonction pragmatique du discours (de conseil bienveillant à ordre impératif). Cela instaure aussi un type nouveau de conséquences à la désobéissance... Ce travail de métaphores donne une orientation spécifique au discours, qui est aussi une orientation émotionnelle euphorique ou dysphorique selon les stéréotypes associés aux images évoquées, comme nous le voyons dans les exemples qui suivent.

Nous retrouvons la métaphore de la famille, dans une perspective plutôt «maternelle» cette fois, dans un propos de Churchill prononcé à l'occasion de l'ouverture du congrès de La Haye en 1948 et repris par *Le Monde*: «Il y a quelque temps, j'ai déclaré que c'était le fier devoir des

¹⁷ En même temps, ces outils peuvent aussi fonctionner comme des connecteurs pour situer les éléments de l'univers représenté dans leur position réciproque.

nations victorieuses de prendre les Allemands par la main et de le reconduire au sein de la grande famille européenne, et je me réjouis de ce que certains des Français les plus éminents et les plus influents aient parlé dans ce sens» (*L'Europe unie, déclare M. Churchill, est d'une importance vitale, Le Monde*, 8 mai 1948, p. 1). L'usage du verbe *reconduire* présuppose évidemment l'appartenance de l'Allemagne à la «grande famille européenne», en y superposant d'un côté l'image de l'enfant égaré qui ne cesse toutefois de faire partie de la famille et de l'autre l'image des frères qui vont le chercher. Ici aussi, l'application de la métaphore invite à une *accommodation* qui concerne les rapports entre le locuteur (Churchill au nom de l'Angleterre) et l'auditoire (le lecteur français). Elle implique ainsi l'*accommodation* relative aux rapports entre l'auditoire et l'Allemagne: si le lecteur accepte la proposition de Churchill de relire les relations entre les nations européennes comme des relations familiales, cela implique que l'Allemagne aussi en fasse partie. En rejetant l'Allemagne comme pays-frère, par contre, c'est toute l'idée de Europe-famille qui est rejetée. A un autre niveau de style, nous pouvons considérer l'accusation de l'*Humanité* au gouvernement français, à l'occasion de la Déclaration de Schuman, de promouvoir une politique de «prostitution nationale» (*L'Humanité*, 10 mai 1950, p. 1): la France vendue ou se vendant par son gouvernement aux Etats-Unis, tandis que le peuple innocent subit cette injustice de la part de ceux qui devraient le protéger. De son côté, *Le Monde* du 11 mai 1950 parle des tout premiers pas des accords franco-allemands comme d'un «projet de fiançailles économiques entre les deux grandes puissances riveraines du Rhin», image radieuse, celle des fiançailles, qui projette sur les deux pays la présupposition de jeunesse caractérisant des fiancés, tout en évoquant l'émotion de la joie. L'ironie qui naît du contraste entre cette présupposition et la description définie *les deux grandes puissances riveraines du Rhin* n'efface pas ce sentiment de nouveauté joyeuse, mais s'y mêle avec un effet de légèreté.

3.3 Argumenter les émotions

Dans le chapitre 3, nous reprendrons la notion d'intérêt, mais nous voudrions maintenant nous arrêter quelques instants sur le phénomène de la surprise pour en venir ensuite à considérer l'argumentation des émotions particulières.

Plusieurs auteurs s'accordent sur le fait que la surprise n'est pas une émotion en soi, mais plutôt une condition de l'émotion: la réaction de surprise est souvent neutre du point de vue de l'orientation euphorique ou dysphorique, parce que le sujet n'a pas encore réalisé si la situation nouvelle qui s'est présentée à lui est positive ou négative. Une grande surprise peut provoquer la suspension de l'évaluation, si la personne n'est pas en mesure d'évaluer immédiatement l'événement, ou bien le jugement immédiat peut changer consécutivement à la reconsidération des données. Dans notre corpus nous avons quelques extraits significatifs à propos de la surprise, comme effet expressément recherché par Schuman et ses collaborateurs lors de la *Déclaration*, pour ne laisser au gouvernement allemand que le temps de donner son accord (convenu par ailleurs au préalable avec Adenauer), avant que les réactions internationales ne paralysent le cadre politique, très délicat. L'effet est manifestement obtenu et la surprise occupe un grand espace dans les journaux du jour suivant, comme nous l'avons montré dans le paragraphe 2 du chapitre 4 en citant des extraits du corpus.

Descartes introduit l'*admiration* comme la première des passions, «Lors que la première rencontre de quelque objet nous surprend, & que nous le jugeons estre nouveau, ou fort different de ce que nous connoissons auparavant, ou bien de ce que nous supposions qu'il deuoit estre, cela fait que nous l'admirons & en sommes estonnez» (article LIII).

Les classifications des émotions que nous avons consultées sont très variées: nous voudrions reprendre celle de Descartes qui en considère six comme primitives (*Les Passions de l'âme*, article LXIX), tout en affirmant qu'elles sont innombrables. En effet nous préférons ne pas dresser une liste des émotions et travailler plutôt à partir des corpus, pour faire ressortir du contexte discursif concret les éléments manifestant l'implication émotionnelle. Cela nous évite de devoir construire *a priori* un schéma d'analyse en nous permettant d'observer les données avec plus de liberté. Vu les dynamiques générales, il est nécessaire de considérer chaque contexte spécifique pour comprendre l'argumentation des émotions qu'il contient, ce que nous allons faire dans le dernier chapitre. Le contexte discursif éclaircit en outre la superposition de deux ou plusieurs émotions différentes en permettant d'établir les bonnes raisons de chaque éprouvé des interlocuteurs.

Note de bibliographie

Proximité et résolution:

- Sur la proximité dans l'espace comme source d'implication émotionnelle, nous renvoyons pour l'aspect psychologique à l'article de F. Ungerer (1997), *Emotions and emotional language in English and German news stories*, cité, tandis que pour les aspects rhétoriques on peut bien profiter de Plantin (1999), *La Construction rhétorique des émotions*, cité; à propos de la proximité dans le temps, Drescher (2003), *Sprachliche Affektivität*, cité, et Cigada (2007), *Past-oriented and future-oriented emotions...*, cité; sur les principes d'analogie et de ressemblance qui donnent lieu à proximité psychologique, encore Plantin (1999).
- Sur l'insertion des dialogues dans la narration et ses effets d'implication pour le lecteur, nous renvoyons à Sara Cigada (2008), *Dialogue et typologie des textes...*, cité, et aux références reprises dans l'article; sur l'interjection comme partie du discours et sur les réflexions à propos de sa fonction pragmatique: Sara Cigada (2004a), *L'interiezione: classe del lessico e funzione pragmatica nella tradizione latina*, dans *Per una storia della grammatica in Europa*, C. Milani-R.B. Finazzi éd., ISU, Milano, pp. 109-120 et M. Drescher (1997), *French interjections and their use in discourse*, dans *The Language of Emotions*, cité, pp. 233-246; sur la fonction des déictiques, nous renvoyons en tout premier lieu à C. Kerbrat-Orecchioni (2002), *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Colin, Paris (1980¹), qui est encore une référence indispensable sur les manifestations langagières de la relation des interlocuteurs entre eux et avec l'univers de discours; cf. en outre D. Tannen (1989), *Talking Voices*, Cambridge University Press, Cambridge, et D. Maingueneau (1986), *Éléments...*, cité.
- Pour l'*evidentia*: H. Lausberg, *Éléments de rhétorique*; nous avons repris le terme et la notion de «Granularität», que nous avons traduit par «résolution», de l'article de W. Klein (2007), *Zwei Leitgedanken zu 'Sprache und Erkenntnis'*, cité, et de C. Schwarze (1982), «*Quel ramo del lago di Como*», cité, sur l'*evidentia* obtenue par la quantité de détails; sur les connecteurs organisant les parcours du regard: E. Manzotti (1982), «*Ho dimenticato qualche cosa?*», cité.

Perspective:

- Mise en relief: encore Manzotti (1982), cité; D. Maingueneau (1986), cité; sur les fonctions communicatives de la syntaxe marquée, cf. E. Rigotti (1994), *L'empiricità della sintassi*, dans «L'analisi linguistica e letteraria» II/1, pp. 5-35. Cf. aussi Sara Cigada (1998), *Les Structures nominales entre argumentation*

et manipulation, dans *Dialoganalyse VI (Prague 1996)*, S. Chmejrková et al. éd., Niemeyer, Tübingen, Teil 1, pp. 161-170.

- Images: sur l'emploi argumentatif des métaphores et des similitudes pour l'implication de l'auditoire, cf. E. Rigotti (2007), *Can classical topics be revived within the contemporary theory of argumentation?*, dans *Proceedings 6th ISSA Conference*, F. van Eemeren et al. éd., SicSat, Amsterdam, pp. 1155-1163 et H. Lausberg. Lausberg est par ailleurs cité par Drescher qui considère les effets naturels d'implication, mais aussi la possibilité d'application stratégique des mêmes structures verbales pour produire expressément l'émotion du destinataire (Drescher 2003: 89, nota 63; les choix lexicaux en vue de l'évaluation, pp. 97-99; l'intensité de l'implication, pp. 99-100). Sur la narration émotionnelle et ses effets d'implication pour le destinataire, cf. aussi D. Tannen (1989), *Talking Voices*, cité.

Argumentation des émotions en général, l'intérêt et la surprise:

Sur la notion d'«argumentation» des émotions, le texte de base est celui de C. Plantin (1999), *La Construction rhétorique des émotions*, cité; Drescher 2003: 97, nota 87; René Descartes (1996), *Les Passions de l'âme*, cité; Aristote, *Rhétorique*, cité. Nous donnons ici les références pour l'argumentation des émotions présentées par Aristote dans le deuxième livre de la *Rhétorique*, accompagnées par d'autres références qui concernent l'étude d'émotions particulières.

- Argumentation de la colère: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1378a-1380a; Plantin (2000), *Se mettre en colère en justifiant sa colère*, cité;
- Argumentation du calme: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1380a-1380b;
- Argumentation de l'amitié et de l'amour: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1380a-1381b; Sara Cigada (2005), *L'expression des émotions dans les dialogues de La princesse de Clèves. Phénomènes d'exploitation de la coordination*, dans *Dialogue Analysis IX: Dialogue in Literature and the Media*, A. Betten-M. Dannerer éd., Niemeyer, Tübingen, vol. 1, pp. 209-217;
- Argumentation de la haine: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1382a; Cigada (2005), cité;
- Argumentation de la peur: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1382a-1383a; Plantin (1999); Cigada (2007), cités;
- Argumentation du courage: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1383a-1383b;
- Argumentation de la honte et de l'impudence: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1383b-1385a;
- Argumentation de la faveur (en grec *charis*) et de la compassion: cf. Aristote, *Rhétorique II*, 1385a-1386b;

- Argumentation du dédain: cf. Aristote, *Rhétorique* II, 1386b-1387b;
- Argumentation de l'envie: cf. Aristote, *Rhétorique* II, 1387b-1388a;
- Argumentation de l'émulation: cf. Aristote, *Rhétorique* II, 1388a-1388b;
- Argumentation de la joie et de la souffrance: cf. Cigada (2007), cité
- Argumentation de l'espoir: cf. Cigada (2007), cité
- Argumentation du désespoir: cf. S. Cigada (2004b), *The Logical Structure of Dialogue and the Representation of Emotions. An Example from Hitchcock's Notorious*, dans *Proceedings IADA Conference Göteborg 2001*, K. Aijmer éd., Niemeyer, Tübingen, pp. 131-147;
- Argumentation de la fierté: cf. Cigada (2007), cité

Pour les exemples, nous avons utilisé: E. Ionesco (1997), *La Cantatrice chauve suivi de La Leçon*, Gallimard, Paris (1954¹) et Ionesco (1972), *Rhinocéros*, Gallimard, Paris (1959¹); J. Joffo (1998), *Un Sac de billes*, Hachette, Paris (1973¹); E. Orsenna (2000), *Portrait d'un homme heureux*, Fayard, Paris; M. Proust (2001), *Du côté de chez Swann*, Gallimard, Paris (1913¹). La *Déclaration* de R. Schumann est recueillie dans le quatrième chapitre; le *corpus* «Pétain» (Cigada 2002) n'est pas publié.

CHAPITRE 3

LES INTÉRÊTS ET L'INTÉRÊT

Sitôt qu'il y a un intérêt, le discours se teint d'une orientation émotionnelle. La coloration émotionnelle dépend des intérêts des interlocuteurs et de leur perception du contexte. C'est pourquoi nous avons consacré ce troisième chapitre à une réflexion approfondie sur l'intérêt. Elle aboutit dans le dernier paragraphe à une analyse de notre corpus, d'où nous avons extrait une quarantaine d'occurrences du terme «intérêt». Tout en suivant une méthodologie de travail traditionnelle, nous avons étudié l'étymologie de l'expression latine qui a donné son origine au mot français, pour en considérer ensuite les valeurs principales dans l'usage contemporain.

1. *Etymologie du terme*

Le *Dictionnaire historique de la langue française* signale que le mot *intérêt* «est un emprunt (1290) avec substantivation au latin classique *interest* 'il y a de la différence entre', 'il importe', 3^e personne de l'indicatif présent de *interesse*, 'être entre', 'être parmi', 'être présent', 'assister à', puis 'être distant' et au figuré 'participer à', 's'occuper de'». En latin médiéval, la forme *interesse* «désigne un dédommagement pour la résiliation d'un contrat et l'intérêt d'une somme prêtée (v. 1200), l'usure étant à l'origine considérée comme un dédommagement du revenu qu'aurait pu obtenir le créancier» (Robert 2000: 1112). Nous allons considérer dans le paragraphe suivant les valeurs du terme en français contemporain, mais nous voudrions d'abord consacrer quelques remarques à l'origine de cette expression, ce qui nous aidera à mieux comprendre le phénomène qu'elle désigne.

D'après Meillet, la forme latine *meā interest* est une formation qui imite la construction de *refert*. En effet, le verbe impersonnel *rēfert* serait le résultat d'une composition entre l'ablatif *rē* et le verbe *fert*, d'où l'expression (*meā*) *rē fert*, «cela tend avec mon intérêt». «Usité

ordinairement dans le sens de ‘il est de l’intérêt de’», *refert* est «souvent confondu dans la langue classique avec ‘interest’» (Meillet 1985: 567), parce que la valeur de «faire la différence» s’adapte aux deux expressions. Du sens «il y a une différence entre le fait qu’une chose se fera ou ne se fera pas», on est passé facilement au sens de «il importe, il est de l’intérêt de» (cf. Meillet 1985: 320). La syntaxe de *meā, tuā, illius refert* est donc transférée à *interest*, en donnant *alicuius interest* ou *meā, tuā interest*, phénomène plutôt étrange.

Dans le *Lexicon Totius Latinitatis*, que nous avons consulté pour la syntaxe et les fonctions de la locution, Forcellini attribue au verbe latin *intersum* deux fonctions: une valeur *propre* qui peut concerner le lieu (se trouver entre un lieu et un autre) ou bien le temps (le temps écoulé entre un événement et un autre); plusieurs valeurs *figuratives* qui renvoient (1) à la distance, (2) à la différence, *entre cela et cela, il y a cette différence*, (3) à la participation, *être présent*, et finalement (4) à l’appartenance. Cette dernière valeur est décrite par rapport à ses constructions syntaxiques selon les catégories qui suivent:

- la personne ou la chose touchées d’intérêt, qui peuvent être exprimées par un génitif¹ ou bien par un pronom personnel à l’ablatif² ou encore par la préposition *ad* suivie de l’accusatif³;
- l’intensité de l’intérêt peut être manifestée par l’usage d’un génitif de quantité⁴ ou bien par un adverbe⁵;

¹ Les exemples sont tirés de Forcellini: «Quid enim est hodie, *cujus* intersit istam legem manere?; Quid *illius* interest, quoniam in senatum non venis, ubi sis?; Hoc vehementer interest *reipublicae*; Multum interest *rei familiaris tuae*, te quamprimum venire».

² «*Tua et mea* maxime interest, te valere [...]».

³ «Magni existimans interesse *ad decus et ad laudem* civitatis, res tam graves tamque praeclaras Latinis etiam litteris contineri; Magni *ad honorem nostrum* interest, me venire; *Ad rem* nihil interest [...]».

⁴ «Malui facere, quod meus familiaris *tanti* sua interesse arbitraretur; *Permagni* interest; *Magni* mea interest etc.».

⁵ «Semper ille, *quantum* interesset P. Clodii se perire, cogitabat; Ostendam *quantum* salutis communis intersit, duos consules esse; Vestra enim, qui summa integritate vixistis, hoc *maxime* interest; etc.».

- on peut faire référence à ce qui cause l'intérêt par une proposition interrogative⁶ ou finale⁷ ou introduite par une conjonction conditionnelle⁸ ou d'autre nature⁹ (Forcellini 1965)¹⁰.

A partir de ces exemples proposés par Forcellini, nous pouvons imaginer la notion latine d'*intérêt* comme une fonction à intensité variable, rattachant une situation ou un événement avantageux¹¹ à une personne ou à un ensemble de personnes (l'Etat ou la famille), ou à la situation d'une personne ou d'un ensemble de personnes (comme le salut public, la gloire de la ville).

Note de bibliographie

Nous avons étudié la locution verbale latine qui est à l'origine du substantif *intérêt* à l'aide de la quatrième édition du *Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1985), A. Ernout-A. Meillet éd., Klincksieck, Paris. Sur l'étymologie de l'expression, nous avons consulté aussi E. Riganti (1989), *Lessico latino fondamentale*, Pàtron, Bologna et A. Gandiglio-G.B. Pighi (1950), *Corso di lingua latina III. Sintassi latina*, vol. 1, Zanichelli, Bologna. Pour la syntaxe des

⁶ «In omnibus novis conjunctionibus interest, *qualis primus aditus sit*; Non tam interest, *quo animo scribatur*, quam *quo accipiat*».

⁷ «Illud mea magni interest, *te ut videam*; Vestra interest, *ne imperatorem pessimi faciant* [...]».

⁸ «Nihil interest, *valeam ipse nec ne*, si tu non valebis».

⁹ «Neque interesse, *an initio pleraque explorata sint*, si a consilio tamen coeperunt».

¹⁰ Pour les références des exemples latins cités par Forcellini, cf. Cigada 2006: 133-134.

¹¹ Dans les exemples cités par Forcellini on pourrait substituer le mot *intérêt/intéresser* par *avantage*: l'*inter-esse* ne représente pas la seule «proximité physique ou psychologique» de quelque chose par rapport à un sujet, mais une «proximité positive» pour le sujet. L'intérêt est donc une proximité positive qui coïncide avec la relation fondamentale du sujet à l'expérience. Cette expérience n'est jamais seulement cognitive, elle suscite immédiatement une évolution par rapport au bien-être du sujet même: les expériences positives ne sont pas équivalentes aux expériences négatives. Ces dernières sont perçues par le sujet comme ce qu'il faut éloigner dans le but de récupérer le bien-être, le négatif n'étant perçu comme tel que dans son rapport à un positif qu'il nie. L'intérêt «négatif» n'est en effet que l'intérêt que l'on peut avoir à éliminer une situation négative (cf. *vestra interest, ne imperatorem pessimi faciant*: 'il est dans votre intérêt que l'empereur ne soit choisi par les pires citoyens').

constructions, Aegidii Forcellini *Lexicon Totius Latinitatis* (1965). Voir aussi le *Dictionnaire historique de la langue française*, Robert (2000), Paris.

2. D'après les dictionnaires français

En ce qui concerne l'histoire du mot, le *Dictionnaire historique* Robert indique que «le nom est introduit en français avec le sens de 'préjudice, tort', lié à l'idée de 'ce qui importe', sens sorti d'usage depuis le XVII^e s., mais d'où procède *dommages et intérêts* (1343)» et «le sens devenu archaïque, 'indemnité' (1377)».

«*Intérêt* désigne ensuite (1445) le fait d'être concerné par quelque chose, puis ce qui importe à quelqu'un (1467). On passe ensuite à 'fait de prendre part (à ce qui concerne quelqu'un)' (1580 Montaigne), qui survit dans des locutions verbales (1640, *prendre, porter intérêt*) et dans *d'intérêt* (*marque d'intérêt*). Par extension, *intérêt* se dit de l'attention portée à ce qui est jugé important (1675, Mme de Sévigné), puis de la qualité de ce qui retient l'attention (1740) et en particulier du sentiment proche de l'amour qu'une femme porte à un homme (1782), sens archaïque. Par ailleurs, le mot désigne (1462), d'après le latin médiéval, le profit retiré d'une somme prêtée; dans cet emploi, il est complémentaire de *capital* (somme principale). De cette idée de 'revenu' vient l'emploi (1690) pour 'argent qu'une personne a dans une affaire' d'où *avoir de intérêts* (dans une affaire, etc.). *Avoir intérêt à*, attesté au XVI^e s. (1534), s'emploie surtout au figuré, pour 'devoir faire quelque chose dans son propre intérêt'». A propos du verbe *intéresser*, le Robert affirme qu'il suit la même évolution que le substantif, tandis que pour l'adjectif *intéressé*, le Robert remarque l'élargissement de la valeur originale de «lésé», au sens juridique ou médical, à la valeur moins spécifique de «concerné». En même temps l'adjectif acquiert aussi le signifié de «égoïste».

En ce qui concerne par contre les mots composés à partir d'*intérêt*, nous signalons *désintéresser*, qui «reflète les deux valeurs principales d'*intéresser*, psychologique et financière. Il correspond à 'rendre étranger à une affaire en indemnisant', d'emploi spécialisé, et plus couramment à 'détourner de l'intérêt (porté à quelque chose)' surtout au pronominal *se désintéresser de* (quelqu'un, quelque chose) (1690)». Ainsi, *désintéressé* signifie 'indifférent' et ensuite 'qui n'agit pas par intérêt, notamment financier'.

D'autres dérivés sont encore *désintéressement* (1649, Retz), qui « désigne l'absence de mobiles d'intérêt personnel, notamment financiers, et plus rarement (XX^e s.) le fait de se désintéresser de quelque chose »; *désintéret* (1830) qui « ne s'emploie qu'au sens moral d'*intéresser*, spécialement en psychologie (*désintéret affectif*) » et finalement *inintéressant* (1845) et *inintéret* (1903, Huysmans) faisant référence à l'« absence d'intérêt psychologique ».

Nous renvoyons ensuite au *Dictionnaire universel* d'Antoine Furetière qui signale, pour *intéresser*, cinq valeurs, à savoir « engager quelqu'un par son intérêt à soutenir, à faire quelque affaire [...] »: à cette valeur correspond 'corrompre'; deuxièmement « attirer à son parti »; « associer », dans la construction « s'intéresser ensemble »; encore « *intéresser*, se dit aussi en Morale de l'émotion des passions. Un bon orateur doit *intéresser* les juges, les émouvoir à colère, à la compassion. On *s'intéresse* dans les spectacles; dans des représentations fabuleuses, quand l'auteur sait bien émouvoir les passions »; et finalement « porter quelque avantage ou quelque préjudice à quelqu'un ».

Furetière remarque aussi les valeurs d'*intéressé*, « celui qui est avare, qui ne relâche aucune chose de ses intérêts, qu'on peut gagner, corrompre aisément par argent », ainsi que « associé dans un négoce » et « concerné » du point de vue juridique.

Quant au substantif, Furetière souligne plusieurs aspects significatifs tout au long des cinq valeurs qu'il distingue pour le terme.

L'intérêt est « ce qu'on a affection de conserver ou d'acquérir, ce qui nous importe soit dans notre personne, soit dans nos biens. Le premier de nos *intérêts*, c'est notre conservation. L'*intérêt* de l'homme marche quelquefois devant celui de la vie. L'*intérêt* pécuniaire, c'est celui auquel les avares s'attachent le plus. Les Philosophes ne sont point des gens d'*intérêt*, sujets à leur *intérêt*... ». Plus généralement, se dit « de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, tant de l'Etat que des particuliers »: l'*intérêt* public, l'*intérêt* de l'Eglise, des Communautés, des mineurs, des Princes... Mais *intérêt* se dit aussi « de la part qu'on prend en quelque chose, de la défense qu'on entreprend, de la protection qu'on lui donne. Je prends part à tous vos *intérêts*, à tout ce qui vous touche... ». Par ailleurs, « *Intérêt*, signifie quelquefois en morale, passion. Un juge, un médiateur, doivent être sans

intérêts, sans passions. Il y a des *intérêts* d'amour, de haine, de vengeance. Les *intérêts* mondains empêchent bien des conversions». Finalement, Furetière indique aussi la valeur économique du terme en rapport avec l'emprunt d'argent. Parmi les expressions «proverbiales» que recueille l'auteur, nous rappelons que *l'intérêt nous aveugle* ou que *chacun est aveugle dans ses intérêts*, «pour dire que notre amour propre nous flatte, ne nous fait pas connaître nos défauts, le faible de notre cause» (Furetière 1978).

Pour le français contemporain, le terme est recensé dans le *Petit Robert* comme «préjudice, tort», vieilli, correspondant dans le langage du droit moderne à la locution «dommages et intérêts». L'intérêt est, ensuite, la «somme qui rémunère un créancier pour l'usage de son argent par un débiteur pendant une période déterminée»¹², mais aussi «ce qui importe, ce qui convient à quelqu'un (en quelque domaine que ce soit)»¹³, que l'on peut «desservir»¹⁴. Comme «recherche de son avantage personnel»¹⁵ ou encore «attention favorable (que l'on porte à quelqu'un); fait de prendre part (à ce qui concerne quelqu'un)»¹⁶ et comme «état de l'esprit qui prend part à ce qu'il trouve digne d'attention, à ce qu'il juge important»¹⁷ et finalement «qualité de ce qui retient l'attention, captive l'esprit»¹⁸.

Le *Trésor de la Langue Française Informatisé* recense les mêmes valeurs pour *intérêt*, en distinguant dans la valeur fondamentale («ce qui importe à quelqu'un») deux fonctions: objectivement, avec «l'idée d'avantage»¹⁹, et

¹² Synonymes: *rapport, rente, revenu*. Exemples: *Prêt à intérêt. Taux d'intérêt. Emprunt à 11% d'intérêt. Intérêts simples*, perçus sur un capital fixe. *Intérêts composés*, calculés sur un capital accru de ses intérêts. *Intérêt bancaire*. Synonymes: *Agio, commission, escompte. Intérêts échus*. Synonyme: *Arrérages. Intérêts d'un placement*. Synonyme: *Dividende*.

¹³ Exemples: *Intérêt matériel, moral. Agir, parler, dans son intérêt, contre son intérêt. Trouver son intérêt, avoir intérêt à (faire qqch.)*. Synonyme: *Avantage*.

¹⁴ Exemples: *Epouser les intérêts d'une personne, d'un groupe*. Synonyme: *Cause. L'avocat défend les intérêts de son client. Intérêt commun, général, national*.

¹⁵ Exemples: *Agir par intérêt. Mariage d'intérêt*.

¹⁶ Exemples: *Porter, témoigner de l'intérêt à quelqu'un*. Synonymes: *Bienveillance, sollicitude*.

¹⁷ Synonymes: *Attention, curiosité. Hobby*.

¹⁸ Exemples: *Histoire pleine d'intérêt*.

¹⁹ Le TLFi insère les valeurs spéciales du langage de la finance et du droit à l'intérieur de cette entrée.

subjectivement, avec «l'idée d'attention»: ce qui est important dans l'esprit de quelqu'un, ce qui suscite son attention, fait l'objet de ses préoccupations; disposition de l'esprit et du cœur; qualité de quelque chose, de quelqu'un qui fait susciter l'intérêt, l'attention. On voit bien que les deux fonctions sont très proches l'une de l'autre.

L'intérêt exprime donc toujours quelque chose de positif: l'usage sémantiquement congru de ce mot exige une ontologie dans laquelle chaque sujet possède naturellement un entourage qu'il a le droit/devoir de soigner et d'enrichir à tous les niveaux. Les occurrences qui associent une évaluation «négative» au terme (ex. *mariage d'intérêt; il n'agit pas par amitié mais par intérêt...*) ne nient pas l'avantage, mais évaluent négativement le profit en tant que raison ultime d'une action précise, ou en signalent la partialité par rapport à la situation. Le sentiment de culpabilité associé à la notion même d'intérêt jaillit en effet dans des situations où les intérêts de quelques-uns ont été poursuivis *contre* les intérêts légitimes d'autres personnes: c'est la valeur négative que nous avons retrouvée chez Furetière pour *intéressé* dans le sens de *égoïste*.

Cette conception 'ego-centrée' de l'intérêt ne comporte donc en principe aucune évaluation péjorative. Bien au contraire: parler d'intérêt pour les autres et le monde n'a de sens que si l'on part de l'expérience fondamentale de l'intérêt (bien-être et avantage) personnel. Une subjectivité dépourvue d'intérêt, est une subjectivité malade incapable d'un rapport authentique²⁰. En revanche, nous avons remarqué ailleurs (Cigada 2006: 138) que les intérêts de chacun dessinent les contours d'une question implicite permanente: est-ce qu'il y a des nouvelles concernant...? (ma famille, mon travail, mes amis, ma santé, mes propriétés, ma nation, mes concitoyens...).

Note de bibliographie

Dictionnaire historique de la langue française, Robert (2000), cité plus haut. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, édition consultée SNL, Le Robert, Paris 1978. *Le Petit Robert*, éd. 2003, Paris. *Trésor de la Langue Française Informatisé*, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm> (septembre 2005).

²⁰ Nous renvoyons aux remarques contenues dans le premier chapitre.

3. *Les passions et les intérêts*

Il nous paraît pertinent de confronter les valeurs du terme «intérêt» que nous avons repérées dans les dictionnaires, à une reconstruction de l'histoire des rapports entre les passions et les intérêts dans la pensée économique-politique, en utilisant quelques passages du texte d'Albert Hirschman *Les passions et les intérêts* (Hirschman 1980).

Dans la tradition de la pensée politique, par exemple, Machiavel a repris l'idée d'opposer entre elles les passions des ennemis comme moyen pour dominer ces derniers, car c'est par les intérêts que l'on peut dominer les passions: «Les princes commandent aux peuples, et l'intérêt commande aux princes» et «en matière d'Etat on ne doit se laisser conduire aux désirs déréglés, qui nous emportent souvent à entreprendre des choses au-delà de nos forces, ni aux passions violentes qui nous agitent diversement selon qu'elles nous possèdent [...] mais à notre propre intérêt; guidé par la seule raison, qui doit être la règle de nos actions» (duc de Rohan 1638, cité par Hirschman 1980: 35-36). La raison, note Hirschman, ne joue ici qu'un rôle subalterne, strictement instrumental, celui de déterminer en quoi consiste le véritable intérêt de l'Etat. Il y a donc un «amour raisonnable de nous-mêmes» (*reasonable self-love*: Hirschman emprunte cette expression à l'évêque Butler, XIX^e siècle), qui peut diriger les passions. L'œuvre du duc de Rohan est à l'origine de la maxime «L'intérêt ne peut mentir» (Hirschman 1980: 37). En France tout comme en Angleterre le sens du mot intérêt/intérêts évolue vers la valeur plus restreinte de «recherche d'avantages strictement matériels ou économiques» (Hirschman 1980: 39), pour en arriver à la définition de Jean de Silhon: «lorsqu'on parle d'un homme intéressé ou d'un homme d'intérêt on entend un homme avare» (Jean de Silhon, secrétaire de Richelieu, 1661, cité par Hirschman 1980: 40).

De cette évolution péjorative de la sémantique du terme (l'intérêt lui-même est devenu une passion) découle une perte d'attractivité de l'*adagio* «l'intérêt gouverne le monde» aussi bien qu'une évolution de l'*adagio* qui se transforme en critique à l'égard d'un système socio-économique, évalué d'une manière négative (Hirschman 1980: 47).

«L'intérêt ne saurait mentir» ne constitue toutefois pas un principe de validité universelle (il y a toujours des individus qui ne veulent pas gagner *parce qu'ils* considèrent comme immoral le fait même de prévaloir et ils

préfèrent, par conséquent, échouer: c'est une auto-manipulation relativement fréquente dont l'origine est par ailleurs évidente. Cette position ne tient pas compte, en fait, de la valeur positive du système démocratique, qui n'est pas un système d'égalité forcée à la Rousseau. Comme l'écrit Monnet, qui décèle cette forme d'auto-manipulation dans le contexte économique-politique de l'Europe après la dernière Guerre, «c'était toujours la même conception d'un monde fini, aux ressources limitées, où le renforcement d'un des alliés ne pouvait se faire qu'au détriment de l'autre», Monnet 2002: 194). En tout cas, le principe d'intérêt permet une certaine prévisibilité des choix, de la même manière que la tension et l'équilibre entre les différents intérêts comportent des avantages du point de vue de la stabilité politique (cf. Hirschman 1980: 50-51).

Du point de vue des théories économiques, l'amour de l'argent en arrive à être considéré comme une «passion paisible», un désir tranquille qui «inspire une action calculée et rationnelle». Sur cette base, Montesquieu affirme que «l'effet naturel du commerce est de porter la paix. Deux nations qui négocient ensemble se rendent réciproquement dépendantes: si l'une a intérêt d'acheter, l'autre a intérêt de vendre; et toutes les unions sont fondées sur des besoins mutuels» (Montesquieu, *Essai politique sur le commerce*, 1734: XX, 2, cité par Hirschman 1980: 75)²¹.

Tocqueville critique, par contre, la doctrine de l'intérêt: «ces gens-là croient suivre la doctrine de l'intérêt, mais ils ne s'en font qu'une idée grossière, et, pour mieux veiller à ce qu'ils nomment leurs affaires, ils négligent la principale qui est de rester maîtres d'eux-mêmes» et «une nation qui ne demande à son gouvernement que le maintien de l'ordre est déjà esclave au fond du cœur; elle est esclave de son bien-être, et l'homme qui doit l'enchaîner peut paraître» (Tocqueville, *La démocratie en Amérique*, cité par Hirschman 1980: 111).

Karl Marx, quant à lui, restreint la signification du terme à son aspect économique avec la notion de «capital porteur d'intérêt». La *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie* de Keynes (1936, première traduction française publiée en 1942), confirme cette identification: l'intérêt coïncide avec les *taux d'intérêt* et c'est dans cette locution à valeur

²¹ Sur l'organisation de l'interaction, cf. aussi Rigotti-Cigada 2004: 26-27.

technique que le mot se trouve utilisé le plus fréquemment en économie (pour un résumé des théories classiques des taux d'intérêt, cf. Keynes 1942: 201-209).

L'évolution la plus nette de la notion d'intérêt par rapport à ce que nous avons délinéé jusqu'ici est liée aux études en sociologie de Erving Goffman et à sa notion de *territoire* (Goffman 1973: 43 ss). Si *intérêt* et *territoire* sont largement comparables, une étude plus approfondie permet peut-être d'envisager des différences importantes en ce qui concerne la perception évaluative.

Comme nous venons de le voir, l'individu a tendance à percevoir l'intérêt de manière neutre ou bien positive, tandis que Goffman associe directement la notion de *territoire* à celle de *menace*. Le territoire est morcelé en «réserves», terme qui désigne le territoire sur lequel un individu exerce ses droits. En conséquence, la relation à l'autre revêt la nature d'une menace et d'une violation (Goffman 1973: 57): le territoire est l'espace que le sujet doit protéger et défendre – notion assez éloignée de celle de «capital que le sujet peut augmenter».

A propos de la relation intersubjective, dont Goffman parle de manière plutôt contradictoire, il faut remarquer que la superposition des espaces personnels en constitue la base. Relisons ce passage de *La mise en scène de la vie quotidienne*, même si la citation est un peu longue: «un acte qui pourrait constituer une intrusion ou une exhibition peut être parfaitement approprié s'il est accompli envers une personne avec qui l'on partage le territoire où il s'inscrit [...] En fait, les formes mêmes des comportements qui célèbrent et affirment les relations de façon rituelle – se saluer, se demander des nouvelles de sa santé, faire l'amour – sont très proches par leur caractère de ce qui, entre individus n'ayant pas la bonne relation, serait une violation de réserves. On peut en dire autant des actes qui servent à signaler le début ou le développement d'une relation personnelle. Et on voit mal comment il pourrait en être autrement. Car, si deux individus veulent se réunir par quelque lien social que ce soit, il faut bien qu'ils renoncent pour cela à quelques-unes des limites et des barrières qui les séparent ordinairement. En effet, le fait d'avoir renoncé à ces séparations est le symbole central et la substance de la relation, de même que l'acte d'y renoncer *pour la première fois* est la marque centrale de la formation de la

relation. En conséquence, on peut considérer une offense territoriale comme un acte qui présume d'une relation» (Goffman 1973: 69).

A part pour l'aplatissement des comportements humains réduits à des rites «célébrant» les relations, l'auteur lui-même paraît se rendre compte de la difficulté que son modèle rencontre dans l'explication du «début ou du développement d'une relation personnelle»: pourquoi un individu devrait-il, soudain, renoncer un jour à protéger sa réserve, s'il est «programmé» pour la défendre à tout prix et pour considérer les autres comme une menace?

La notion d'intérêt, un peu plus ouverte, permet d'expliquer le développement de la relation par le phénomène de l'*accommodation*, que les interlocuteurs pratiquent chaque fois qu'ils offrent verbalement à l'autre la possibilité d'assumer une position de proximité majeure par rapport au centre de leurs intérêts²².

Les interlocuteurs établissent entre eux un rapport à partir d'un intérêt qu'ils partagent (une association quelconque, par exemple, qui se réunit autour d'un intérêt partagé), mais aussi parce que l'un éprouve de l'intérêt pour l'autre. Cette situation entraîne une dynamique tout à fait particulière, dans le sens que si l'on éprouve de l'intérêt pour une personne, cet intérêt s'étend spontanément à tout ce qui constitue *son* intérêt, dans un cercle vertueux qui crée un espace pour de nouvelles accommodations (Cigada 2006:131-132 et Greco 2003: 222).

Note de bibliographie

Sur la notion d'*intérêt* en économie et en théorie politique, nous avons consulté A.O. Hirschman (1980), *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, puf, Paris (éd. orig. 1977) et J.M. Keynes (1959), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris (éd. orig. 1936, première trad. fr. publiée en 1942).

Pour les aspects concernant le comportement social, nous avons fait référence à E. Goffman (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne* (2. *Les Relations en*

²² Nous avons anticipé sur la notion de l'«accommodation» dans le chapitre 2, au paragraphe 3.2.

public), Minuit, Paris (éd. orig. *Relations in Public*, 1971), en en critiquant les assises.

A propos de la notion d'accomodation, cf. Sara Greco (2003), *When presupposing becomes dangerous*, dans «Studies in communication Sciences» 3/2, pp. 217-234.

4. *L'intérêt dans l'interdiscours politique des années 50*

Nous arrivons maintenant à la partie finale de ce chapitre, qui nous servira également de transition vers le chapitre opérationnel d'analyse des corpus. Nous avons recueilli un certain nombre de textes faisant partie de l'interdiscours, dans lesquels le terme *intérêt* (ou l'un de ses dérivés) apparaît. Notre but consiste à faire ressortir dans l'usage la notion d'*intérêt*, telle qu'elle se trouvait partagée à l'époque de la construction européenne, et plus particulièrement dans le contexte du discours politique la concernant. Pour la présentation systématique du corpus et la discussion de la méthodologie d'analyse, nous renvoyons au chapitre suivant. En ce qui concerne ce paragraphe, nous avons tout simplement «exploité» notre corpus pour reconstruire de manière opérationnelle la notion d'intérêt, si importante pour comprendre la dynamique de l'implication émotionnelle²³. Le champ sémantique que nous avons ainsi repéré s'articule, *grosso modo*, autour de quatre sous-domaines (a-d), dont le quatrième (d) est le plus significatif du point de vue du contexte politique. En conséquence, nous avons présenté ce dernier plus en détail pour ce qui concerne les pays et les situations contingentes dont il est question.

a. Parmi les quarante et une occurrences que nous avons considérées au total, quelques-unes (quatre) sont, tout simplement, des participes passés du verbe *intéresser* dans l'acception de *concerner* (les mots soulignés le sont par nous):

Les défiances, les particularismes, se sont réveillés, comme on pouvait s'y attendre. Il faut espérer que l'entente et l'harmonie naîtront chez les

²³ En conséquence, nous renvoyons à la bibliographie du chapitre 4 y compris pour les références des sources de notre corpus.

intéressés du travail en commun (*Le Monde*, 20 avril 1951, *La signature du plan Schuman*, p. 1)

Cette proposition a été communiquée à tous les gouvernements intéressés, notamment à la Grande-Bretagne, aux trois pays du Benelux et à l'Italie (*Le Figaro*, 11 mai 1950, *M. Robert Schuman propose la gestion commune de la production franco-allemande du charbon et de l'acier*, par Roger Massip, p. 1)

En Allemagne, qui est la principale intéressée, le chancelier Adenauer a accueilli avec enthousiasme le plan de M. Schuman, qu'il qualifie de «décision d'une importance extraordinaire pour la paix de l'Europe et du monde entier» (*Le Figaro*, 11 mai 1950, *La proposition de M. Schuman accueillie avec enthousiasme par le chancelier Adenauer*, A.F.P., A.P., Reuters, p. 1)

La quatrième occurrence du participe passé présente une construction dans laquelle le passif ne s'adapte pas spécialement au sens de l'énoncé, parce que l'Union Soviétique paraît être l'agent de l'intérêt plutôt que le patient:

D'autant plus que l'U.R.S.S., qui est un des pays qui ont le plus souffert économiquement de la guerre, est très intéressée par le développement d'après-guerre d'une coopération économique internationale (*Le Monde*, 12 mai 1948, *Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se déclarent disposés à discuter et à régler pacifiquement leurs différends*, p. 1)

b. Les deux autres occurrences du verbe présentent la forme pronominale *s'intéresser*:

La mascarade du «Congrès de l'Europe» s'achève dans la confusion. La présence «d'observateurs» envoyés par Franco a été très remarquée... Après avoir passé le week-end avec la reine Wilhelmine, Churchill, qui décidément s'intéresse peu au «congrès» lui-même, a parlé à Amsterdam (*L'Humanité*, 11 mai 1948, *Le Congrès de l'Europe s'achève dans la confusion*)

Une proposition de Paul Reynaud, tendant à l'élection, au suffrage universel, d'une «assemblée européenne» a été repoussée. On craint que les peuples ne s'intéressent pas suffisamment à une telle «élection» et l'on préfère que les membres du «conseil» soient désignés différemment, par on ne sait quelle «autorité» (*L'Humanité*, 11 mai 1948, *Le Congrès de l'Europe s'achève dans la confusion*)

Nous remarquons par ailleurs que les formes analysées jusqu'ici sont presque toujours accompagnées d'un marqueur de quantité qui signale l'intensité du lien: *la principale intéressée; très intéressée; décidément s'intéresse peu; ne s'intéressent pas suffisamment.*

c. Nous avons ensuite retrouvé huit occurrences du substantif *intérêt* (au singulier) dans des syntagmes prépositionnels ou dans l'expression *avoir intérêt à*. Dans ces cas aussi, un déterminant peut accompagner le substantif en en indiquant l'intensité (*intérêt passionné* ou *soutenu*; observons également les coordinations entre *intérêt et confiance* et entre *intérêt et sympathie*, qui ont aussi une fonction de renforcement):

De telles notions, devenues banales aujourd'hui, faisaient alors l'objet d'expériences audacieuses que chacun suivait avec un intérêt passionné parce qu'elles seraient, on le sentait bien, une des clés du progrès économique et social de l'avenir (Monnet 2002: 458)

M. Dean Acheson admet que l'indépendance du Vietnam, du Cambodge et du Laos est désormais acquise au sein de l'Union française; et cette reconnaissance n'est pas sans intérêt quand on pense à l'échange de notes qui avait lieu encore récemment entre Washington et Paris [...] (*Le Monde*, 10 mai 1950, *Optimisme prématuré après la déclaration Acheson*, p. 1)

Mais, ajoutait-on, que les Britanniques partagent ou non les vues françaises, qu'ils veuillent ou pas s'associer à leur mise en œuvre, il reste qu'elles sont dignes d'intérêt et capables d'amorcer utilement l'intégration de l'Europe continentale (*Le Monde*, 11 mai 1950, *La proposition française et les réactions internationales. Washington: premier accueil favorable*, p. 4)

M. Anton Grosse-Boyman, directeur adjoint de l'administration minière de la Ruhr, a exprimé l'opinion que le plan de M. Schuman était très difficile à réaliser, mais que cependant il fallait l'accueillir favorablement dans l'intérêt de l'Europe (*Le Figaro*, 11 mai 1950, *La proposition de M. Schuman accueillie avec enthousiasme par le chancelier Adenauer*, A.F.P., A.P., Reuters, p. 1)

Signalons enfin que, dans les milieux autorisés belges, on a accueilli avec intérêt la proposition française relative à l'internationalisation de la production franco-allemande du charbon et de l'acier (*Le Figaro*, 11 mai 1950, *La proposition de M. Schuman accueillie avec enthousiasme par le chancelier Adenauer*, A.F.P., A.P., Reuters, p. 1)

Washington suit avec intérêt et confiance les travaux des «Six»

(De notre envoyé spécial permanent).

Washington, 25 juin.

C'est avec un intérêt soutenu et une très grande sympathie que les travaux préliminaires de la conférence des «Six» sont suivis à Washington (*Le Figaro*, 26 juin 1950, *Washington suit avec intérêt et confiance les travaux des «Six»*, p. 3)

Il faut enlever à la guerre sa raison d'être, supprimer jusqu'à la tentation de l'entreprendre. Il faut que personne, même le gouvernement le moins scrupuleux, n'ait intérêt à la faire (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 45)

d. Dans les autres cas, le substantif apparaît au singulier ou au pluriel. Quelquefois, il est utilisé de manière absolue et il faut déterminer, à partir du contexte, qui sont les sujets concernés; d'autres fois, un syntagme accompagne le substantif, nous permettant de reconnaître le sujet auquel l'intérêt appartient. Il est aisé de reconnaître les différentes dynamiques émotives et argumentatives entraînées par les situations qui suivent, que nous retrouverons dans les discours étudiés: 1. l'intérêt de la France ou d'un autre pays; 2. l'intérêt d'un pays (dynamique du conflit) et l'intérêt commun entre la France et l'Allemagne; 3. l'intérêt commun entre plusieurs pays et l'intérêt comme avantage en général; 4. l'intérêt d'une partie.

1. L'intérêt de la France ou d'un autre pays:

Sans perdre de vue les nécessités particulières de nos pays, nous devons être conscients que l'intérêt national consiste de nos jours précisément à trouver au-delà des limites nationales les moyens de réaliser une structure économique plus rationnelle, une production plus économique et plus intensive, un marché plus vaste et mieux accessible (R. Schuman, *Discours du 20 juin 1950*, publié le par *Le Figaro*, 21 juin 1950).

Le déterminant «de nos jours» oppose une notion fautive de l'intérêt national à une autre vraie, comme cela se produit aussi dans le passage suivant:

Etre jaloux de son indépendance est naturel et légitime. Mais on n'est réellement indépendant que dans la mesure où l'on n'a pas besoin d'autrui,

et si, comprise dans ce sens, l'indépendance devient une cause de faiblesse, notre propre intérêt veut que nous nous résignons à l'abandonner. Le «splendide isolement» est devenu une erreur, une prétention insoutenable (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 37)

[...] au-dessus de chaque patrie nous reconnaissons de plus en plus distinctement l'existence d'un bien commun, supérieur à l'intérêt national, ce bien commun dans lequel se fondent et se confondent les intérêts individuels de nos pays (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 38)

Cette dernière occurrence, par contre, présuppose une notion d'*intérêt national* tout court, comme en témoignent les extraits qui suivent, dans lesquels on parle de l'intérêt national de la Russie et de celui de la France:

Quant à son unité [Adenauer parle de l'unité de l'Allemagne], elle ne peut se faire que dans la liberté. Si cette liberté lui est refusée, elle attendra. Je ne crois pas qu'une guerre soit nécessaire pour que l'Allemagne orientale puisse nous rejoindre. Un jour viendra, quand le monde occidental aura des forces suffisantes, où les Russes comprendront qu'ils n'ont plus rien à faire chez nous, que leur intérêt est de se retirer. L'Allemagne de l'Est est moins soviétisée qu'on ne le dit: tout ce qu'on pourra faire, avec l'aide de l'Amérique, pour fortifier celle de l'Ouest consolidera sa résistance (*Le Monde*, 20 avril 1951, *Le chancelier Adenauer: «La Haute Autorité contribuera à créer l'esprit européen»*, p. 3).

A travers une série de considérations maintenant classiques dans la bouche de ceux qui, chaque jour, vont un peu plus avant dans la trahison des intérêts et de la sécurité de la France... (*L'Humanité*, 10 mai 1950, *Nouveau pas vers la guerre*).

François Billoux vient d'annoncer son intention d'interpeller le gouvernement sur la déclaration du ministre des Affaires étrangères proposant la fusion des industries minières et sidérurgiques françaises et allemandes, proposition contraire aux intérêts et à l'indépendance nationale de la France (*L'Humanité*, 11 mai 1950, *Satisfaction à Washington... et pour cause*, p. 1).

2. D'autres occurrences du substantif reconnaissent dans l'opposition des intérêts particuliers de chaque nation la cause d'une situation conflictuelle, qu'il est toutefois possible de surmonter. Dans le corpus, la France et l'Allemagne sont les pays les plus directement concernés. On a tendance à y distinguer, du point de vue terminologique, l'intérêt particulier comme source de conflit en l'appelant *nationalisme*:

La vague des nationalismes ne pourra être conjurée que par une politique constructive et collective, dans le cadre de laquelle chacun trouvera son compte, grâce à une solidarité effective des intérêts et des efforts. Nous aurons à faire la preuve, pour tout homme de bonne foi, que les intérêts ainsi combinés ne sont pas inconciliables comme le sont, par contre, les nationalismes qui se juxtaposent et s'opposent. Les intérêts sont, il est vrai, interdépendants et ne pourront trouver satisfaction que par la mise en commun de toutes les ressources (*Le morcellement de l'Europe est devenu un absurde anachronisme*, Schuman 1963: 26)

[...] au-dessus de chaque patrie nous reconnaissons de plus en plus distinctement l'existence d'un bien commun, supérieur à l'intérêt national, ce bien commun dans lequel se fondent et se confondent les intérêts individuels de nos pays (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 38)

A toutes ces tendances qui nous sont léguées par le passé il faudra substituer la notion de solidarité, c'est-à-dire la conviction que le véritable intérêt consiste à reconnaître et à accepter dans la pratique l'interdépendance de tous. L'égoïsme ne paye plus (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 47)

Ce dernier passage est particulièrement significatif du point de vue sémantique parce qu'il contient, au-delà de l'opposition entre l'intérêt apparent et l'intérêt effectif (*véritable intérêt*) que nous avons déjà rencontrée plus haut, l'opposition entre *intérêt* et *égoïsme*. Si l'on a parfois identifié l'intérêt à l'égoïsme, nous retrouvons ici, par le biais l'interdiscours, le démenti explicite de cette identification et, mieux encore, sa négation. Quelques textes supplémentaires:

Je me persuadai alors [*i.e.* à la fin de la guerre] qu'il fallait dépasser la contradiction et trouver enfin des formes politiques nouvelles où les

intérêts n'apparaissent plus comme opposés, où l'enjeu de la rivalité deviendrait un actif commun aux Français et aux Allemands (Monnet 2002: 107)

Les gouvernements de nos pays, pris séparément, sont chargés, aujourd'hui comme hier, de défendre une certaine conception de l'intérêt national résultant de nombreuses influences parmi lesquelles les plus conservatrices ont le plus de poids (Monnet 2002: 339)

Or, il faudra continuer à travailler ensemble et l'intérêt commande de s'accorder. Envisagé ainsi, l'intérêt de chacun se confond dans l'intérêt commun. La Haute Autorité avait bien joué son rôle, elle avait proposé, longuement consulté, puis décidé. Le marché européen de l'acier fut ouvert le 1^{er} avril et aucun désordre ne se produisit (Monnet 2002: 456-457)

Il n'est pas douteux que la Lorraine, la Sarre et la Ruhr constituent un ensemble de possibilités presque unique au monde – mines, sidérurgie et Mécanique générale – et qui doit être dominé et coordonné, et qu'il est, comme aurait dit Montesquieu, dans la nature des choses, de chercher à conjuguer ces intérêts unis par la géographie. C'est une idée de réalisation difficile, qui blesse des sensibilités, provoque des scepticismes et des révoltes, suscite des risques, des menaces, des périls. Mais l'initiative prise par le gouvernement français est pleine de virtualités, et il faut la saluer comme une décision courageuse (*Le Figaro*, 11 mai 1950, *Les propositions de la France sont une contribution notable à la solution des problèmes européens*, p. 3)

3. Dans d'autres contextes, on parle d'intérêt commun entre plusieurs pays et de l'intérêt comme d'un avantage (inattendu) concernant une pluralité de personnes. Le premier extrait présente la seule occurrence du terme à l'intérieur des discours qui se trouvent à la base de notre corpus:

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique qui introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes (Schuman, *Déclaration du 9 mai 1950*)

Ces textes présentent une notion d'intérêt nouvelle: on parle d'un intérêt plus vaste, qui ne nie pas, mais qui englobe, les intérêts particuliers des nations:

La loi démocratique de la majorité, librement acceptée dans des conditions et des modalités préalablement fixées, limitée aux problèmes essentiels de l'intérêt commun, sera en définitive moins humiliante à subir que les décisions imposées par le plus fort (*Le morcellement de l'Europe est devenu un absurde anachronisme*, Schuman 1963: 25)

La vague des nationalismes ne pourra être conjurée que par une politique constructive et collective, dans le cadre de laquelle chacun trouvera son compte, grâce à une solidarité effective des intérêts et des efforts [...] (*Le morcellement de l'Europe est devenu un absurde anachronisme*, Schuman 1963: 26)

Au lieu du nationalisme d'antan, d'une indépendance ombrageuse et méfiante, nous lions les intérêts, les décisions et le destin de cette nouvelle communauté d'Etats précédemment rivaux (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 45)

Au-dessus de ces contingences et de ces compétitions qui, jusqu'ici, ont déterminé le cours de l'histoire, il y a les affinités et la communauté d'intérêt qu'il nous appartient de dégager dans le passé comme virtualités de l'avenir (*L'Europe, avant d'être une alliance militaire ou une entité économique, doit être une communauté culturelle dans le sens le plus élevé de ce terme*, Schuman 1963: 51)

Qu'est-ce qui pourrait lier, avant qu'il ne soit trop tard, la France et l'Allemagne, comment enraciner dès aujourd'hui un intérêt commun entre les deux pays, telle était la question que je me posais sans trêve (Monnet 2002: 342)

Or, il faudra continuer à travailler ensemble et l'intérêt commande de s'accorder. Envisagé ainsi, l'intérêt de chacun se confond dans l'intérêt commun. La Haute Autorité avait bien joué son rôle, elle avait proposé, longuement consulté, puis décidé. Le marché européen de l'acier fut ouvert le 1^{er} avril et aucun désordre ne se produisit (Monnet 2002: 456-457)

La preuve était apportée que des transformations psychologiques considérables, que certains cherchent à travers des révolutions violentes, peuvent intervenir très pacifiquement si l'on oriente l'esprit des hommes vers le point où leurs intérêts convergent. Ce point existe toujours, il suffit de se fatiguer pour le trouver (Monnet 2002: 459)

On parle beaucoup aussi de «*sacrifier les indépendances nationales à l'intérêt commun*» (c'est-à-dire aux Etats-Unis) (*L'Humanité*, 11 mai 1948, *Le Congrès de l'Europe s'achève dans la confusion*)

Dans ce dernier extrait, l'argumentation propose la relecture d'un syntagme par un autre qui en exprime, selon l'auteur, la vraie valeur. Elle comporte une accusation de mensonge envers l'autre, qui utilise la fausse définition²⁴.

4. Dans le quatrième groupe d'extraits, l'intérêt est l'intérêt d'une partie: il ne coïncide pas avec celui de la nation, ni avec l'intérêt commun de plusieurs nations, mais avec celui d'individus qui se trouvent dans une position idéologique et qui défendent, en conséquence, un intérêt particulier:

Ce brassage des hommes et des informations qui s'opérait autour de la Haute Autorité permit aux organisations ouvrières de se reconnaître et de prendre conscience de leurs intérêts communs (Monnet 2002: 459)²⁵.

Si l'on ajoute que la sidérurgie allemande se déclare pour le projet, mais non point, jusqu'à présent, la française, on verra que les positions dans les différents pays sont fort complexes, étant déterminées à la fois par les intérêts du moment et par des considérations idéologiques (*Le Monde*, 12 mai 1950, *Les «Trois» devant la proposition française*, p. 1).

Il peut avoir ses défauts. Certains intérêts se manifestent pour et contre, et l'on aimerait savoir par exemple après la décartellisation de l'industrie allemande de l'acier quels en seront les véritables propriétaires (*Le Monde*, 20 avril 1951, *La signature du plan Schuman*, p. 1).

²⁴ Nous avons étudié ce procédé dans la rhétorique de Robespierre, cf. Cigada 1999: 236-238.

²⁵ On retrouve le même sens dans ce texte en italien: «Si è fatto così appunto per sottolineare che in nessun modo si sarebbe tollerato un sia pur implicito o latente pericolo che il Pool potesse degenerare in un cartello monopolistico, e con buona pace dei comunisti, capitalistico; appunto perché questa rinuncia ad una particella di sovranità è sinonimo di gestione internazionale in nome degli interessi internazionali e ciò in contrapposto ad interessi privati o sezionali che siano. Perciò la nostra risposta all'appello di Schuman non poteva essere che positiva» (C. Sforza, *Cinque Anni a Palazzo Chigi, La politica estera italiana dal 1947 al 1951*, 1952, pp. 306-310, *Discorso dell'11 luglio 1950*, <http://www.ena.lu/mce.cfm>, consulté en juillet 2006).

Nous avons ainsi présenté d'une manière concrète, par ce dossier d'extraits, la notion (ou les notions) d'intérêt telle qu'elle est envisagée dans le discours politique des années cinquante en France, dans le contexte des affaires étrangères du moins. Nous ne nous attardons pas davantage sur le corpus, que nous présenterons plus en détail dans le chapitre qui suit: notre intention était ici de mettre en évidence les questions qui intéressaient les citoyens français à l'époque de la construction européenne et de montrer quelle perception ils avaient des relations complexes et douloureuses entre la France et l'Allemagne.

Note de bibliographie

Les sources des corpus sont regroupées dans la deuxième partie de la bibliographie générale, à la fin du volume.

A propos du procédé rhétorique de l'opposition entre fausse/vraie dénomination, voir Sara Cigada (1999), *Nomi e cose. Aspetti semantici e pragmatici delle strutture nominali*, ISU, Milano.

CHAPITRE 4

LES ÉMOTIONS DU CHARBON ET DE L'ACIER

1. *Le corpus¹ et son contexte historique²*

Au cours des années cinquante, la question de la reconstruction de l'Europe est l'un des enjeux les plus pertinents du débat politique français. L'opposition entre la France et l'Allemagne au cours de la Deuxième Guerre mondiale avait été particulièrement cruelle et déconcertante, le pays ayant été occupé, divisé, ébranlé. L'armistice et Vichy, la Résistance, la fracture de l'armée entre Pétain et de Gaulle, la trahison de ceux qui sont restés et celle de ceux qui ont quitté la France métropolitaine pour continuer à combattre. La souffrance de tous.

Le dépassement des barrières créées par la guerre entre la France et l'Allemagne n'apparaît guère possible malgré sa nécessité. L'Europe, morcelée, se trouve impuissante aussi bien face aux Etats-Unis, dont elle dépend économiquement, que face à l'Union Soviétique, qui s'élargit de manière périlleuse.

Le corpus que nous avons recueilli en vue des résultats opérationnels de notre recherche s'articule autour de deux textes principaux, le *Message aux Européens* de Denis de Rougemont (mai 1948) et la *Déclaration* de Robert Schuman (mai 1950). Du point de vue du contenu, ces textes exposent en les argumentant deux prises de position dans le domaine de la politique internationale et ils sont formulés pour un auditoire très large, «les Européens» dans le premier cas et les citoyens français (mais aussi les allemands) dans le deuxième.

¹ Les sources du corpus sont regroupées dans la deuxième partie de la bibliographie générale en fin du volume.

² Pour les sources historiques consultées, voir la *Note* en fin de paragraphe.

Nous avons considéré ensuite l'interdiscours qui entoure ces deux discours, indispensable pour en donner une interprétation. Pour construire l'interdiscours nous avons utilisé deux types de sources: au premier plan, les réactions négatives et positives dans la presse, surtout dans *Le Monde*, *L'Humanité* et *Le Figaro*. La distance idéologique qui sépare ces journaux nous a permis de percevoir les implications, dysphoriques ou euphoriques, entraînées par le *Message* et la *Déclaration*, en percevant mieux la granularité émotive des argumentations de Rougemont et Schuman.

La deuxième source à laquelle nous avons puisé consiste dans un petit choix d'extraits recueillis dans des textes publiés plus tard (entre 1958 et 1976). L'intérêt de ces textes réside dans le fait qu'ils ont été écrits par les protagonistes mêmes des événements politiques: Robert Schuman et Jean Monnet réfléchissent *a posteriori* sur l'évolution historico-politique des années cinquante et sur leurs propres intentions au moment de la gestation et de la naissance de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier. On y trouve des informations utiles pour la compréhension des faits, mais aussi pour une lecture que l'on pourrait qualifier d'«interne» des processus de décision. Du point de vue méthodologique, cela ajoute une valeur importante en permettant d'éviter ce que Plantin appelle «la *position empathique*, c'est-à-dire la fusion et la confusion avec l'objet», où «la prétendue analyse devient une simple pseudo-participation à l'événement» (Plantin 2005: 104). En effet, nous allons maintenant circonscrire les problèmes les plus délicats auxquels l'analyste doit faire face quand il se propose d'étudier le niveau émotif d'un corpus. Nous proposons donc quelques remarques relatives aux précautions méthodologiques qu'il faut adopter pour réussir une telle analyse, «dans une méthode accordant toute son importance à la verbalisation des émotions» (Plantin 2005: 104).

Note de bibliographie

A côté des textes mêmes qui constituent le corpus, nous signalons, parmi les sources historiques que nous avons utilisées, des ressources en ligne: *European Navigator* www.ena.lu; *Institut National de l'Audiovisuel* www.ina.fr; *Fondation Jean Monnet pour l'Europe*, www.jean-monnet.ch; *Le Monde Diplomatique* en ligne: www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/plan. Parmi les textes: G. Bossuat (1994), *Les Fondateurs de l'Europe*, Belin, Paris; G. Eldin-P. Fournié (2001), *L'Europe de Robert Schuman*, Presses Universitaires Paris Sorbonne, Paris;

N. Labrie (1993), *La Construction linguistique de la Communauté européenne*, Champion, Paris.

2. Les émotions dans l'interdiscours: remarques méthodologiques

Une première remarque concerne l'importance d'étudier l'interdiscours³ afin d'évaluer les discours du corpus par rapport au contexte dans lequel ils ont été produits et communiqués.

Comme premier résultat de cette évaluation, nous considérons raisonnable de qualifier ces discours de non-manipulateurs mais d'argumentatifs⁴. En effet, il y a une correspondance forte entre les contenus des discours considérés, les réactions des interlocuteurs qui les produisent et qui en profitent et, finalement, le contexte historique auquel ces discours font référence. L'interdiscours nous assure que les propositions contenues dans ces messages s'adaptent à la situation et aux intérêts des interlocuteurs, en offrant des solutions effectives. Le discours manipulateur, par contre, tend à brouiller la vue du destinataire en lui faisant percevoir la réalité autrement, de manière à obtenir qu'il agisse, sans s'en rendre compte, dans l'intérêt du proposant contre son propre intérêt. Notre interdiscours montre que dans les discours étudiés, il n'y a pas de manipulation de l'intérêt, mais la prise en charge des problèmes effectifs (et c'est cela qui caractérise l'authenticité du discours du point de vue de l'intérêt: cf. Cigada 1998: 163, où nous avons appelé ce procédé «parler de»), grâce à des propositions qui sont révolutionnaires mais réalisables, et réalisables au point qu'elles ont été réalisées. L'interdiscours nous informe, en outre, des conséquences très positives des démarches effectuées.

³ Sur la notion d'interdiscours comme «espace discursif global dans lequel s'articulent les opinions dominantes et les représentations collectives» (Amossy 2000: 89-90), nous renvoyons aux remarques que nous avons proposées dans notre article, Cigada 2006: 125-127 et 141, note 193. Cf. aussi le *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002: 324-326), où Maingueneau distingue un sens restrictif et un sens large du terme. Le sens dont nous nous servons est le sens restrictif, l'interdiscours étant aussi l'«espace discursif» choisi pour l'analyse. Maingueneau affirme aussi que l'interdiscours occupe une position de primauté, du fait que toute formation discursive est dominée par l'interdiscours.

⁴ Sur la distinction entre manipulation et argumentation cf. le premier chapitre, en particulier dans le dernier paragraphe, ainsi que dans sa bibliographie.

C'est l'interdiscours en effet qui nous permet de découvrir l'évolution positive de la crise vers une solution. La stratégie communicative et la proposition concrète d'action menèrent la France et l'Allemagne à adopter une décision constructive avec des résultats immédiats, dont les avantages étaient sous les yeux de tout le monde: les messages que nous avons examinés montrent que l'univers de discours proposé est attrayant pour les auditoires, au-delà des idéologies de départ, des préjugés sur les proposants politiques etc.⁵

La presse nous donne par ailleurs un témoignage significatif sur la stratégie de communication adoptée, en reflétant l'impact que les discours provoquèrent et en l'expliquant par les récits que nous avons consultés. La pertinence des articles choisis pour notre corpus est évidente, du fait qu'ils proviennent presque toujours de la une des journaux ou des suites, aux pages subséquentes, d'articles débutant en première page. La collocation des articles nous dit d'ailleurs l'importance, dans la conscience collective de l'opinion publique, des événements que nous allons traiter. Il n'est pas évident, en principe, qu'un discours autour de ressources en charbon et en acier dégage des effets de sens aussi importants au niveau émotif. Toutefois, les articles de presse en France signalent des réactions immédiates et très fortes: d'espérance, de colère ou de joie. Pourquoi?

L'interdiscours nous informe même sur l'intention positive de produire un tel effet de surprise, comme nous l'avons indiqué tout à l'heure. C'est le cas pour la Déclaration: Monnet et Schuman racontent comment ils gardèrent le secret sur la préparation de cet événement, précisément dans le but de créer un effet de surprise⁶ très fort dans l'opinion publique française et allemande:

Au même moment [le 6 mai] je fis porter les documents à Pleven, ministre de l'Outre-Mer. Là devait s'arrêter la liste des destinataires. Neuf personnes au total étaient dans le secret (Monnet 2002: 355-356)

Dans la fin de la matinée [du 7 mai], je rejoignis Schuman et Clappier, qui avaient jugé nécessaire de convoquer Alexandre Parodi, secrétaire général

⁵ Pour l'instant nous ne distinguons pas le discours du contre-discours, nous y reviendrons plus loin.

⁶ Nous avons présenté cette composante au paragraphe 3.3 du chapitre 2, auquel nous renvoyons.

du ministère des Affaires étrangères. En sa personne, le Quai d'Orsay était informé et lié en même temps par la loi du silence. Nous étions bien résolus à mener toute l'opération en dehors des voies diplomatiques officielles et à nous passer des ambassadeurs. Notamment, le contact personnel que Schuman désirait prendre avec Adenauer serait confié à un membre de son cabinet qui irait secrètement à Bonn à l'heure même de la décision. Restait à fixer cette heure [...] Pleven et Meyer firent en sorte que le conseil se tînt exceptionnellement le mardi [9 mai] matin. Le secret devait être total jusque-là (Monnet 2002: 356)

Les échos de la «bombe Schuman» se propagent dans la presse mondiale et commencent à ébranler les chancelleries⁷ (Monnet 2002: 361).

Dans son livre, Monnet reprend aussi le récit contenu dans les mémoires d'Adenauer qui, pour sa part, raconte l'arrivée à Bonn dans la matinée du 9 mai de M. Mischlich, l'envoyé du ministre français des Affaires étrangères, lui apportant une communication personnelle de Schuman et le texte de la Déclaration: «Je répondis sans délai à Schuman que j'approuvais de tout cœur sa proposition» (Monnet 2002: 358). La réponse d'Adenauer parvint à Paris à la fin du conseil, de sorte que Schuman put en parler brièvement, obtenant ainsi l'approbation de son plan. Dans l'après-midi, Schuman tint sa Déclaration devant les journalistes français et étrangers convoqués au Quai d'Orsay. L'effet de surprise se produisit effectivement, bien qu'avec un peu de retard du fait de la difficulté à saisir le changement de perspective que la Déclaration imposait: ce n'est pas dans la presse du 10 mai, qui fait montre, par contre, d'une confusion considérable⁸, mais plutôt à partir du

⁷ Cf. aussi la communication adressée par René Massigli, ambassadeur français à Londres, à Dean Acheson, Secrétaire d'Etat des USA, entre l'approbation de la proposition de Schuman par le Gouvernement français le matin et la Déclaration dans l'après-midi du 9 mai; cité dans Cigada 2006: 144, note 200.

⁸ *Le Monde*, en particulier, annonce la conférence de presse au Quai d'Orsay, qui s'est déroulée le mardi, en première page de son édition du mercredi 10 mai, pour l'après-midi même! Le jeudi 11, il intitule sa première page *L'initiative française devient le centre d'intérêt des conversations diplomatiques de Londres* et consacre beaucoup d'espace à la conférence de presse du Quai d'Orsay, sans toutefois en préciser la date. Dans la même page, nous retrouvons le récit de la conférence de presse de Bonn, à l'occasion de laquelle Adenauer avait déclaré, en contemporanéité avec la conférence tenue par Schuman le mardi 9 mai, l'adhésion de l'Allemagne à la proposition française.

11, et pour *Le Monde* à partir du 12 mai, que l'on commence à en apprécier la portée. Mais ce retard même est le signe le plus remarquable justement de l'«excès» de surprise provoqué par la Déclaration:

La question du charbon et de l'acier n'avait jamais cessé d'être présente aux esprits tant en France qu'en Allemagne [...] La guerre froide a suscité des inquiétudes dans les milieux politiques. Pour éviter qu'elle ne dégénérât en guerre chaude il semble qu'on ait voulu ramener l'opinion publique vers la construction pacifique de l'Europe. Pour cela il fallait produire un choc [...] Le secret le plus absolu fut gardé. En dehors de MM. Georges Bidault et Schuman, très peu de ministres furent mis au courant. Mais l'acquiescement du conseil fut unanime. L'effet de choc a certainement eu lieu (*Le Monde*, 12 mai 1950, *Comment est né le projet*, par M. Tardy, p. 1).

La mesure de la nouveauté, du changement entraîné par cette proposition «révolutionnaire», peut être appréciée par le fait que deux mois plus tard, fin juin 1950, *Le Figaro* n'hésite pas à parler de «l'ampleur toute nouvelle des vues françaises» qui provoque à Washington «la surprise et l'admiration»:

C'est également avec admiration (sic) qu'est décrite ici la manière dont la conférence de Paris est conduite, la sincérité et la bonne foi des échanges de vues, le désir évident de tout le monde de préciser sa pensée et de la comparer à celle de l'interlocuteur: l'hommage direct au leadership français (*Le Figaro*, 26 juin 1950, *Washington suit avec intérêt et confiance les travaux des «Six»*, p. 3).

Pour en revenir aux témoignages des protagonistes, l'interdiscours nous donne, ici encore, des garanties raisonnables concernant les intentions qui les animaient. Ils écrivent leurs mémoires, à une époque éloignée des événements, quand ils n'y ont plus aucune implication personnelle sinon celle de comprendre et de faire comprendre l'attitude et les intentions qui les guidaient. Les mémoires des protagonistes et celles, concordantes, d'autres témoins fiables qui travaillèrent avec eux, représentent une garantie significative de leur *ethos*, c'est à dire de leur engagement sincère pour la cause de l'Europe et de la paix.

L'étude de l'interdiscours se révèle nécessaire parce que l'analyse des émotions provoquées par un discours ne doit pas se confondre avec l'implication que l'analyste éprouve envers le sujet dont il est question. Ce

résultat est déjà atteint, dans une certaine mesure, par le fait d'étudier un corpus qui se réfère à des événements éloignés dans le temps: la relative distance (non-proximité) temporelle qui nous en sépare nous aide à éviter de nous identifier à l'auditoire effectif de Rougemont et de Schuman. Il nous faut néanmoins un instrument qui nous permette d'établir l'objectivité de la description des émotions à un niveau acceptable. Nous avons déjà formulé une suggestion sur la manière de procéder, à travers l'analyse sémantique des occurrences du terme *intérêt* que nous avons proposée dans la dernière partie du chapitre précédent.

Il y a donc une première démarche à faire, qui consiste à repérer dans le corpus les occurrences des termes d'émotion (Plantin 1999: 205-207; pour un essai d'application systématique cf. Cigada 2006: 163-164, note 236). Ce premier niveau de l'analyse donne des résultats significatifs dans la mesure où le locuteur thématise l'implication émotionnelle en dénommant explicitement les émotions éprouvées par les participants. Le travail sur l'interdiscours permet alors de préciser la sémantique de ces termes grâce à la comparaison avec d'autres occurrences. Il permet aussi d'analyser les arguments que le contexte considère «valables» comme source des émotions en cause: la perspective d'une guerre avec l'Allemagne, par exemple, paraîtrait aujourd'hui peu raisonnable pour argumenter en France la peur, mais à l'époque de la première construction européenne, l'opinion publique française et la politique internationale en étaient hantées. Le travail de l'interdiscours nous aide donc à reconstruire le contexte dans son niveau émotionnel et émotif, grâce à une méthodologie objective fondée sur l'analyse des documents.

Pour décrire et pour argumenter une émotion, il n'est ni nécessaire ni suffisant de la nommer...: le problème se pose donc de «calculer» les effets émotifs qu'un discours entraîne, sans se situer toutefois à la place de l'interlocuteur effectif, qui serait fausse pour nous. L'interdiscours est nécessaire pour une telle démarche, parce que la presse nous sert de «tournesol» en nous informant, plus ou moins directement, sur les réactions émotionnelles de l'opinion publique face aux événements politiques. Les récits postérieurs aux événements, par ailleurs, nous fournissent d'autres informations importantes sur le contexte en nous aidant à l'interpréter.

Comme cela se produit souvent au cours d'une argumentation, le proposant peut consacrer quelques articulations du discours à l'explication d'une notion-clé, qui se révèle connue par l'auditoire, mais qui doit être redéfinie pour assurer une prémisse effectivement partagée, décisive pour le déroulement de l'argumentation. Nous avons déjà observé ce procédé, en passant, par exemple dans le chapitre 3, où l'on distinguait entre un «vrai» et un «faux» intérêt de la France. Nous retrouvons ce type de procédé dans le *Message* de Rougemont, qui s'attache à définir le contenu du bonheur et de la sûreté, parce que ce contenu oriente l'argumentation et donc les processus de persuasion. Dans le *Message aux Européens*, le bonheur de l'Europe dépend de sa sûreté, qui est mise en rapport avec son unité. Ce discours argumente en faveur du fédéralisme à partir des valeurs communes qui ont été le patrimoine de l'Europe dans le passé et que les pays d'Europe doivent retrouver en les recherchant dans leur propre histoire et dans leur identité profonde. En même temps, Rougemont reconnaît la nécessité de préserver le «génie» de chaque nation européenne, génie qui est lui aussi constitutif des identités nationales.

Ce style de travail peut être réalisé par l'analyse interne au discours en question ou, si cela est possible, par la comparaison avec l'interdiscours.

Note de bibliographie

Pour la notion d'interdiscours nous avons utilisé le texte de Ruth Amossy, 2000, *L'Argumentation dans le discours*, Nathan, Paris, qui est par ailleurs très intéressant en ce qui concerne la prise en charge de l'auditoire par le locuteur; nous avons aussi fait référence au *Dictionnaire d'analyse du discours* (2002), P. Charaudeau-D. Maingueneau édés., Seuil, Paris.

Sur les aspects méthodologiques, cf. surtout Plantin (2005), déjà cité.

3. *L'allure émotionnelle et émotive du corpus: points de repère*

Dans le but d'introduire à la lecture des textes qui suivent, nous voudrions délinéer les points de repère principaux autour desquels s'organise l'univers de discours de notre corpus, du point de vue des perspectives en jeu et de l'argumentation des émotions.

Le grand rêve auquel vise tout discours politique du corpus, c'est la *paix*. Le terme présente de très nombreuses occurrences, avec une insistance

presque obsessionnelle, et il se charge d'une intensité de plus en plus angoissante à cause des difficultés insurmontables qui se présentent face à son maintien: l'instabilité politique, en effet, augmente car à l'opposition entre la France et l'Allemagne s'ajoute la Guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union Soviétique, les superpuissances mondiales. Au *désir* intense de paix s'oppose la perception que cette paix est en péril parce que toutes les circonstances politiques et économiques vont à l'encontre de sa préservation: c'est le fantôme d'une nouvelle guerre. A cette situation correspond l'émotion du *désespoir*, qui se cache et se manifeste dans les discours considérés. A la base du désir de la paix, en effet, il y a la *peine* causée par la guerre qui vient de se terminer. L'univers dans lequel ces discours sont prononcés est un univers caractérisé par l'expérience toute récente de deux guerres mondiales. En outre, nous avons retrouvé dans le corpus plusieurs références à l'armistice de l'année 1940, dont on commémore, en 1950, le dixième anniversaire, et qui a divisé la France elle-même en signant son occupation par les Allemands.

A partir de ces prémisses, on peut bien comprendre que le sentiment le plus diffusé soit la *peur*. Parmi les sources de la peur ressortant dans l'interdiscours, nous retrouvons tout d'abord le *morcellement de l'Europe*, mis au premier plan tout particulièrement dans le discours fédéraliste. En seconde position, il y a la crise économique, qui entraîne la dépendance de l'aide des Etats-Unis: cet argument s'avère particulièrement fort dans le discours des communistes, tel qu'on le retrouve dans les articles issus de l'*Humanité* (l'Organe central du PC). D'un autre côté, la peur provient aussi de la menace soviétique et de l'influence croissante de l'U.R.S.S. dans les pays de l'Europe Orientale. Finalement, le discours plus proprement français souligne les rapports de la France avec l'Allemagne, chargés de souffrance comme on vient de le dire à cause du souvenir de l'occupation, dont le *malaise* est accru d'un côté par la conscience de l'humiliation à laquelle l'Allemagne est soumise et de l'autre par la perception du fait qu'elle cherchera au plus tôt à se venger. D'où un sentiment justifié de *méfiance* à l'égard de toute proposition venant de Bonn et la conviction d'être l'objet de la *haine* allemande.

Le *Message aux Européens* se situe dans un contexte qui se caractérise à peu près de la sorte du point de vue émotif. L'argumentation de Rougemont s'appuie sur les éléments que nous avons déjà signalés, en

proposant les conditions d'un *espoir*: en soulignant ces conditions, le *Message* argumente à partir de la nécessité reconnue par tous de trouver une solution ainsi que, de manière plutôt abstraite quoique *fière*, des conquêtes historiques de l'Europe dans le domaine des droits, des valeurs, de la culture. Ce qui en découle est un mouvement de bonne volonté, un effort générique, fondé toutefois sur la présence de huit cent personnes au congrès de La Haye.

Entre 1948 et 1950, les tensions internationales deviennent cependant de plus en plus dramatiques et la *peur* se transforme en *panique*: en dépit des aides américaines et du Plan Marshall, l'effort pour congeler l'économie allemande afin d'éviter son réarmement déprime toute l'économie européenne. La politique étrangère de la France se trouve dans une condition d'immobilisme: on en arrive à une situation où la guerre paraît inévitable. C'est dans ce contexte que la Déclaration de Schuman est prononcée. Même si les arguments de l'arrière-plan coïncident (le projet reste celui d'une fédération européenne, où la grandeur des valeurs nées en Europe dans le passé doit être renouvelée), la différence avec le Message de 1948 est fort visible aussi bien en ce qui concerne son contenu que pour les effets qu'il comporte. La proposition de Schuman est concrète, dans la mesure où des conditions effectives ont été trouvées, pour «faire quelque chose» qui change finalement la situation des rapports entre les deux pays et, en conséquence, entre tous les pays européens. L'argumentation vise en effet à une décision immédiate qui pose les assises nécessaires pour rendre la guerre impossible en garantissant la paix. Cet effet, répété dix mille fois dans l'interdiscours de la Déclaration, est l'argument essentiel de la *joie*, de *l'enthousiasme*, du *soulagement* qui caractérisent du point de vue émotionnel cette phase du corpus. Du côté français, il y a, en plus, *l'orgueil* national d'être à l'origine de cette proposition «révolutionnaire», plus marqué dans les premiers moments, mais qui peu à peu évolue dans un sens plus tranquille d'*ouverture* envers l'Allemagne et de *confiance* retrouvée. La Déclaration se préoccupe d'explicitier la nature économique des accords: les intérêts des ouvriers seront sauvegardés aussi bien que la propriété des industries. Dans le discours du Parti Communiste Français, la démarche française est appelée «trahison» et «prostitution»: ce versant politique argumente avec *colère* contre l'initiative du gouvernement. La presse nous informe d'ailleurs sur les prises de position des syndicats socialistes français

et allemands, d'abord *déconcertés* et *inquiets*, puis de plus en plus impliqués jusqu'au moment de la signature du traité en 1951. La dernière partie en cause, dont la position se complique au cours des travaux, est la Sarre, qui provoque encore quelques tensions entre la France et l'Allemagne. Dans un des derniers textes que nous avons choisis pour le corpus et qui est justement consacré aux difficultés à composer avec la Sarre, le journaliste qualifie les Allemands de «nos partenaires d'outre-Rhin». Cette dénomination indique, à elle seule, le changement de perspective qui s'est opéré en trois ans sur la scène de l'Europe.

Pour permettre au lecteur de vérifier nos remarques en suivant l'évolution de l'univers de discours que nous sommes en train d'analyser, nous avons choisi l'ordre chronologique pour présenter les extraits du corpus. La presque totalité des textes de presse a été recueillie entre 2002-2003 et 2006 à la Bibliothèque Municipale de Lyon, dans les archives de laquelle nous avons lu les journaux des années 1948-1951. En reproduisant les articles, nous avons souligné les expressions les plus significatives du point de vue émotif: les commentaires et les explications qui alternent avec les extraits portent essentiellement sur ces expressions. Comme on le verra les corpus sont, finalement, très riches et il n'a pas été possible de les examiner sous tous leurs aspects. Il faudra y revenir encore, avant qu'on puisse les considérer comme «épuisés».

4. *Le Message aux Européens dans son interdiscours*

Prononcé en 1948, le message de Rougemont présente la résolution du Congrès Européen de Le Haye. On y reconnaît une structure en deux phases, avec un préambule et des engagements: le préambule argumente les engagements.

Avant de présenter le texte du *Message*, nous allons le replacer dans la situation politique du moment, par la lecture de quelques extraits de presse: deux articles du *Monde*, un de l'*Humanité* et un du *Figaro*, qui à l'heure où le congrès se déroulait, donnent un aperçu de l'atmosphère politique internationale. L'orientation dysphorique de ces discours est encore plus significative si nous la confrontons au contexte d'un événement quand même positif.

Du point de vue français, la scène internationale est dominée par «le problème allemand» que la France ne peut pas se passer de considérer si elle veut résoudre ses propres difficultés.

Nous soulignons la fréquence de la mention de la paix et la présence d'un sentiment diffus d'impuissance dû au lien biunivoque qui attache les destins des deux pays. Remarquons ensuite les images utilisées par Maroger pour décrire l'Allemagne, évocatrices de monstres fabuleux: géant doué d'une puissance (industrielle) démesurée, toujours insatisfait et assoiffé... et, non moins inquiétant, l'évocation de la possibilité (tout de suite niée) d'assujettir ce monstre à jamais, «il n'est certes pas question de détruire l'industrie allemande et de ramener l'Allemagne à une économie quasi pastorale»! Non, ce n'est pas ça: «mais...». Que personne ne songe à une Allemagne aussi riche et puissante qu'elle l'était avant la guerre. La faiblesse de l'Allemagne est donc perçue comme une condition indispensable de la stabilité politique.

Remarquons aussi que l'argumentation vise à une fédération européenne, fondée sur les expériences du passé: après la fédération allemande et les Etats-Unis d'Amérique, c'est une fédération des Etats-Unis d'Europe que l'on envisage, secondée par l'Angleterre et les Etats-Unis. L'argumentation s'oriente vers les avantages que tous tireront de cette nouvelle situation politique, qui permettra de se libérer de la peur. L'auteur, un industriel français, s'arrête sur les raisons de la peur qui opprime tous les pays.

Nous retrouvons ici, pour conclure, le trait typique de la fierté nationale française, qui s'exprime par le souvenir des défaites du passé qui ont toujours été suivies d'une nouvelle renaissance.

Le Monde, 4 mai 1948⁹

Les grands problèmes de l'Europe unie

La mise en commun de ses ressources est une condition essentielle de la réussite

(par J. Maroger) Un congrès va se réunir à La Haye groupant les représentants des divers mouvements qui, dans les divers pays de l'Europe, se sont attachés à la réalisation de ce programme. Peut-être n'est-il pas inutile de montrer, en dehors des questions générales qui seront débattues à

⁹ Nous signalons que cet article est aussi publié en ligne sur le site www.ena.lu (*European Navigator*).

ce congrès, quelques-uns des aspects du point de vue spécifiquement français. Pour nous, Français, le problème de l'Europe est lié essentiellement au problème allemand: il est vain de penser que l'un puisse se régler sans l'autre. L'Europe du dix-neuvième siècle, qui vécut à peu près en paix, était bâtie sur la notion de l'équilibre européen. Or la cause essentielle du désordre européen, tel qu'il est apparu à partir du début du vingtième siècle, à l'apogée de l'ère industrielle de l'Europe, est le déséquilibre entre le géant allemand et les nations de la périphérie. Géant non pas seulement par l'importance de sa population mais par sa puissance industrielle, démesurée à ses propres besoins et issue de sa richesse en charbon: car l'Allemagne détenait la part la plus importante, et la meilleure, des gisements européens. Géant perpétuellement insatisfait, parce qu'il lui manquait non seulement des débouchés, mais surtout ces matières premières que l'Europe ne produit pas et que d'autres peuples détenaient sous d'autres cieux et dans d'autres continents. D'où ses aspirations coloniales tardives, sa lutte pour l'accès aux matières premières, qui ont abouti à ce besoin d'hégémonie, à cette soif de conquête en qui se sont intégrées la vieille culture germanique et la volonté de travail de ses habitants. Une Europe unie n'est pas concevable si ce déséquilibre n'est sinon supprimé du moins atténué. Il n'est certes pas question de détruire l'industrie allemande et de ramener l'Allemagne à une économie quasi pastorale. Mais l'opinion publique internationale ne doit pas non plus s'imaginer que l'Allemagne devra, pour retrouver sa prospérité, récupérer sa puissance industrielle d'avant guerre. Ce jour-là on ne ferait que reconstituer les causes du déséquilibre, du désordre qui, par deux fois, n'a eu d'autre issue que la guerre. Entre ces deux termes extrêmes, il faut trouver la formule qui mette la Fédération européenne à l'abri d'une hégémonie dominatrice. La coupure de l'Allemagne en deux zones n'est pas une solution, même momentanée. Et je ne pense pas que la solution soit davantage dans des remaniements territoriaux de l'Allemagne occidentale.

Importance du charbon rhéno-westphalien – Le dix-neuvième siècle nous a fait assister à la genèse de deux grands ensembles territoriaux: l'empire allemand et les Etats-Unis d'Amérique. C'est le charbon qui a fait la force et l'unité de l'Allemagne, du jour où, par un trait de génie, Bismarck et la Prusse le mirent à la disposition de l'Allemagne entière. C'est la diffusion de ce charbon à travers l'Allemagne, la chaîne des industries de tout genre qui en dépendent et qui ont essaimé à travers le territoire allemand, faisant sauter les douanes intérieures et éclater les vieux particularismes, qui ont fait de cette masse d'Etats fragmentés, rivaux et souvent ennemis, une

Confédération puis un empire sans cesse plus cohérent, plus uni et plus puissant. De même, c'est la mise en commun de leurs immenses richesses naturelles et de leurs productions agricoles variées qui a fait la cohésion et l'unité des Etats-Unis d'Amérique, au point de rendre impensable aujourd'hui leur sécession en une série de territoires détenant qui le charbon, qui le pétrole, qui le blé, qui le coton. A son tour l'Europe ne se fera que si elle revendique comme un bien commun le charbon rhénan-wesphalien, et que si tous les Etats de l'Europe, y compris l'Allemagne, mais pas l'Allemagne seule, ont libre et même accès a ce charbon. Certes ce n'est point en un jour que les Etats de l'Europe fusionneront leurs économies, établiront une monnaie commune et donneront libre circulation aux biens et aux capitaux. Jusque-là c'est par voie de pourcentages équitables que la répartition du charbon devra être assurée entre les divers Etats européens, et au moyen d'un régime convenable des mines et des installations qui en dépendent. Et c'est en fonction d'une telle organisation, en vue d'assurer sa mise en place et la sécurité et la régularité de son fonctionnement, que devra être étudié et bâti le futur statut politique de l'Allemagne.

La répartition des produits d'outre-mer – Mais le charbon n'est pas le seul bien que l'Europe unie puisse mettre en commun. Je vise ici les débouchés et les produits de ces territoires d'outre-mer qu'un certain nombre d'Etats européens ont déjà attachés à leur destin et marqués de leur civilisation, et dont l'Allemagne d'avant guerre gardait tant de dépit et de nostalgie de s'être ou d'avoir été écartée. L'Allemagne récupérera ainsi aisément la contre-partie des quelques millions de tonnes de charbon qui s'en iront à la disposition du reste de l'Europe. Ce sera ainsi profit pour les nations européennes qui avaient seules jusqu'ici la charge de ces territoires sans pouvoir toujours leur offrir les débouchés et les ressources qu'ils réclament. Ce sera enfin profit pour ces territoires eux-mêmes, qui avaient vite fait d'accuser leur métropole d'ingratitude ou d'impuissance, et qui auront ainsi la faculté de s'intégrer dans une communauté européenne plus vaste et plus puissante.

L'appui des dominions – Que l'aide américaine s'impose est évident, ne fût-ce qu'à titre de premier démarrage et en attendant que, sortie de l'impasse, l'Europe soit en mesure de s'organiser elle-même. Un rôle non moins essentiel incombe à l'Angleterre; à son empire, aux dominions. De l'attitude notamment que ceux-ci prendront à l'égard de l'Europe dépendra pour une large part le succès de l'entreprise. L'Europe n'oublie pas que par deux fois déjà les dominions ont apporté leur sang à la libération. Il ne s'agit pas de sang aujourd'hui, mais d'un concours plus divers, à la fois fraternel et

matériel, plus patient et plus prolongé. Pas plus que l'Europe ne peut naître sans l'aide américaine elle ne peut s'organiser et s'affirmer sans l'appui des dominions de l'empire britannique et la participation de l'Angleterre.

Se libérer de la peur – Ainsi peut se constituer une Europe unie, formant un ensemble cohérent, convenablement nanti, donc pacifique. La liberté de l'Europe ne se décrète pas: elle ne peut être qu'une création continue, animée par une volonté tenace, inaccessible au découragement. Mais chaque œuvre commune accomplie, comme la mise en commun de l'exploitation de charbonnages rhénan-westphaliens, comme l'utilisation commune des ressources des territoires d'outre-mer, comme la promotion sociale et économique de ces territoires, comme l'étude en commun des problèmes européens, sont autant d'étapes vers l'objectif final, au cours desquels se forgera peu à peu une conscience européenne. En entreprenant cette tâche les peuples d'Europe rendront au monde un éclatant service; celui de le libérer de la peur qui l'étreint. Peur réciproque de la France et de l'Allemagne; peur de l'Angleterre et de ses dominions de voir une Europe se dresser contre eux; peur de l'Europe occidentale et des Etats-Unis de voir la Russie déferler jusqu'aux rives de la Méditerranée et de l'Atlantique; peur de la Russie de voir une Allemagne, dominatrice de l'Europe, reprendre avec la connivence des Anglo-Saxons le vieux rêve pangermanique et se lancer de nouveau à la conquête des riches terres de l'Ukraine et des pétroles du Caucase. Partout ce ne sont que mystiques mises au service de la peur. Nous autres, Français, nous savons qu'au cours de son histoire la France bien souvent, a réellement été perdue. La France méditerranéenne du moyen âge est perdue après la conquête turque, comme est perdue à Trafalgar une France maritime, comme est perdue à Sedan une France continentale. Seulement, c'était toujours la France qui succédait à la France. Nous savons qu'en 1940 une certaine France, grande puissance mondiale, a été perdue parce que ses moyens n'étaient plus à la taille de ceux des autres puissances mondiales. C'est pourquoi nous voulons aujourd'hui qu'à travers une Europe associée et unie la France, encore une fois, succède à la France.

Quelques jours plus tard, une fois le congrès commencé, *Le Monde* rapporte des extraits de l'intervention d'ouverture par M. Churchill. Ces passages sont significatifs pour leurs références au passé, mais aussi au présent et à l'avenir, en termes d'émotions négatives partagées (*les haines, le danger, les nuages*): rancunes, propos de revanche, périls, barrières et divisions caractérisent le présent. L'argument en faveur du dépassement de

cette situation profondément dysphorique s'appuie sur le patrimoine culturel et la tradition éthique, qui ne sont pas perdus et qui doivent être une source commune de *joie* pour tous les Européens, parce qu'ils leur appartiennent à tous:

Le Monde, 8 mai 1948, p. 1

Ouvrant le Congrès de La Haye

L'Europe unie, déclare M. Churchill est d'une importance vitale

[...] «Oublions les haines du passé»

En vérité il est temps qu'une voix se lève au milieu du désordre et du découragement causés par les erreurs et les haines du passé, dans le danger qui est actuellement parmi nous et pour l'avenir assombri par des nombreux nuages.

Nous ne nous sauverons des périls qui approchent qu'en oubliant les haines du passé, en laissant mourir les rancunes nationales et les idées de revanche, en effaçant progressivement les frontières et les barrières qui aggravent et congèlent nos divisions, et en nous réjouissant ensemble de ce trésor glorieux de littérature, d'éthique, de pensée et de tolérance, qui nous appartient à tous, et qui est le véritable héritage de l'Europe, l'expression de son génie et de son honneur, et que par nos querelles, nos folies, nos guerres et les actes cruels et terribles qu'amènent les guerres et les tyrans, nous avons failli perdre.

Une petite note du *Figaro* souligne le rappel à la tradition de valeurs européennes, en insistant particulièrement sur le rôle de la France et sa vocation universaliste: l'idée que la France possède en soi les ressources et la capacité d'initiative pour la régénération de toute l'Europe, revient de temps en temps dans le corpus.

Le Figaro, 11 mai 1948

Par Nicolas Chatelain

[...] A l'occasion du congrès de La Haye, le comte de Paris [Henri d'Orléans] a fait savoir à la presse qu'il souhaitait que la France «remplisse une mission à la mesure de sa tradition spirituelle et de sa vocation universaliste».

L'*Humanité*, bien évidemment, n'oriente pas son argumentation dans la même direction: ici le danger s'identifie à l'influence des Etats-Unis en Europe («*l'Europe*» n'est qu'une mascarade qui cache la superpuissance

américaine). Nous remarquons en particulier le ton sarcastique qui caractérise, en général, le style du journal:

L'Humanité, 11 mai 1948

Le «Congrès de l'Europe» s'achève dans la confusion

[...] Une communauté spéciale a été créée pour le relèvement de l'Allemagne. L'organisation militaire de «l'Europe» fait aussi l'objet des délibérations. Le «Congrès» a, en effet, pour but de créer les conditions psychologiques favorables à la mainmise des Etats-Unis sur l'Europe Occidentale. On parle beaucoup aussi de «*sacrifier les indépendances nationales à l'intérêt commun*» (c'est-à-dire aux Etats-Unis).

C'est donc dans ce contexte d'angoisse et de faible espoir que le congrès, tout en travaillant sur l'hypothèse d'une fédération européenne (Monnet 2002: 323), arrive à formuler le Message de Rougemont. L'argumentation se fonde particulièrement sur deux paires d'émotions dont la première est dysphorique (souffrance-peur) et la seconde euphorique (fierté-espoir). La souffrance et la fierté sont des émotions qui regardent vers le passé, la peur et l'espoir vers l'avenir. La souffrance (qui se réfère à la guerre qui vient de s'achever) argumente la peur, tandis que la fierté (des anciennes conquêtes humaines, de la liberté, des droits de l'Homme, etc.) argumente l'espoir (cf. Cigada 2007). La force idéale du discours s'en trouve augmentée, mais celui-ci n'aboutit à aucun effet concret: l'engagement pris par les participants au congrès et exprimé dans la dernière partie du Message ne représente pas beaucoup plus que le point de départ du congrès même. Le renouvellement de cet esprit est positif, mais insuffisant pour produire une action concrète capable de changer le destin de l'Europe.

*Message aux Européens*¹⁰

L'Europe est menacée, l'Europe est divisée, et la plus grave menace vient de ses divisions.

Appauvrie, encombrée de barrières qui empêchent ses biens de circuler, mais qui ne sauraient plus la protéger, notre Europe désunie marche à sa

¹⁰ Au cours de la session finale du congrès européen, les huit cent participants adoptèrent le texte du *Message aux Européens*, proposé par le fédéraliste suisse Denis de Rougemont (Congress of Europe, The Hague-May, 1948; Resolutions. London-Paris: International Committee of the Movements for European Unity, [s.d.], pp. 15-16, <http://www.ena.lu/mce.cfm>).

fin. Aucun de nos pays ne peut prétendre, seul, à une défense sérieuse de son indépendance. Aucun de nos pays ne peut résoudre seul les problèmes que lui pose l'économie moderne. A défaut d'une union librement consentie, notre anarchie présente nous exposera demain à l'unification forcée, soit par l'intervention d'un empire du dehors, soit par l'usurpation d'un parti du dedans.

L'heure est venue d'entreprendre une action qui soit à la mesure du danger. Tous ensemble, demain, nous pouvons édifier avec les peuples d'outre-mer associés à nos destinées, la plus grande formation politique et le plus vaste ensemble économique de notre temps. Jamais l'histoire du monde n'aura connu un si puissant rassemblement d'hommes libres. Jamais la guerre, la peur et la misère n'auront été mises en échec par un plus formidable adversaire.

Entre ce grand péril et cette grande espérance, la vocation de l'Europe se définit clairement.

Elle est d'unir ses peuples selon leur vrai génie, qui est celui de la diversité et dans les conditions du vingtième siècle, qui sont celles de la communauté, afin d'ouvrir au monde la voie qu'il cherche, la voie des libertés organisées. Elle est de ranimer ses pouvoirs d'invention, pour la défense et pour l'illustration des droits et des devoirs de la personne humaine, dont, malgré toutes ses infidélités, l'Europe demeure aux yeux du monde le grand témoin.

La conquête suprême de l'Europe s'appelle la dignité de l'homme, et sa vraie force est dans la liberté. Tel est l'enjeu final de notre lutte. C'est pour sauver nos libertés acquises, mais aussi pour en élargir le bénéfice à tous les hommes, que nous voulons l'union de notre continent.

Sur cette union l'Europe joue son destin et celui de la paix du monde.

Soit donc notoire à tous que nous, Européens, rassemblés pour donner une voix à tous les peuples de ce continent, déclarons solennellement notre commune volonté dans les cinq articles suivants, qui résument la résolution adoptée par notre Congrès;

Engagement

1) Nous voulons une Europe unie, rendue dans toute son étendue à la libre circulation des hommes, des idées et des biens.

2) Nous voulons une Charte des Droits de l'Homme, garantissant les libertés de pensée, de réunion et d'expansion, ainsi que le libre exercice d'une opposition politique.

3) Nous voulons une Cour de Justice capable d'appliquer les sanctions nécessaires pour que soit respectée la Charte.

4) Nous voulons une Assemblée Européenne, où soient représentées les forces vives de toutes nos nations.

5) Et nous prenons de bonne foi l'engagement d'appuyer de tous nos efforts, dans nos foyers et en public, dans nos partis, dans nos églises, dans nos milieux professionnels et syndicaux, les hommes et les gouvernements qui travaillent à cette oeuvre de salut public, suprême chance de la paix et gage d'un grand avenir pour cette génération et celles qui la suivront.

Le 12 mai, jour de clôture des travaux du congrès de La Haye, l'attention de la politique internationale est concentrée sur une nouvelle qui concerne Les Etats-Unis et l'Union Soviétique. Nous rapportons cet extrait parce qu'il permet également de percevoir l'atmosphère dans laquelle les travaux du congrès se déroulèrent:

Le Monde, 12 mai 1948

Vers la détente internationale

Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. se déclarent disposés à discuter et à régler pacifiquement leurs différends

Le monde entier accueille cette nouvelle avec soulagement

Paris, le 11 mai 1948 – L'événement est capital. Il a provoqué dans le monde entier une sensation profonde. Les deux puissances dont dépend le sort futur de l'humanité acceptent de discuter les litiges qui les séparent, et qui font peser sur l'univers une lourde menace de guerre. Le dialogue succède à la guerre froide, et ce simple changement d'attitude crée une atmosphère nouvelle.

Une première remarque s'impose: l'initiative vient des Etats-Unis. C'est le département d'Etat qui a exprimé le désir d'une explication franche avec l'U.R.S.S. Il l'a fait pour calmer les inquiétudes du peuple américain, pour dissiper la psychose de guerre qui risquait d'étendre ses ravages, pour manifester sa désapprobation à l'égard de certains champions surexcités de l'antisoviétisme et de l'anticommunisme [...]

Pour ce qui concerne le congrès lui-même, par contre, nous avons quelques commentaires dans *Le Monde* du même jour, où la perception de «rien de fait» est presque inévitable: on a travaillé à l'idée de la fédération, on a constitué des commissions, établi que le cadre doit être nécessairement élargi... Le rêve demeure un rêve: «cette date va rester dans l'histoire en ouvrant véritablement la voie». Le sentiment d'extranéité dépend probablement du fait que l'argumentation du *Message* se déroule imperceptiblement à côté des intérêts des interlocuteurs, ou peut-être

qu'elle n'arrive pas à montrer le lien effectif entre *l'œuvre de salut public*, la tradition culturelle de l'Europe et sa situation de morcellement si bien décrite dans les premières lignes du discours. Le congrès a obtenu les résultats que ses promoteurs lui avaient assignés, mais ce sont des résultats conditionnels, l'espoir qu'il ouvre est quelque part dans un monde du passé qui n'existe plus depuis longtemps¹¹ et que l'on se propose de rebâtir dans l'avenir, sans qu'aucune clé ne montre *comment* il faut procéder vers ce résultat: ce qui résulte est une *remarquable élévation de pensée*.

Le Monde nous informe aussi à propos des résistances de certains syndicats et des accords communs auxquels le congrès est arrivé à l'unanimité:

Le Monde, 12 mai 1948, p. 2

Clôture du congrès de La Haye

La voie est ouverte vers une fédération des nations démocratiques du continent

Le congrès de La Haye a pris fin lundi soir à 20 heures. Au cours d'une séance plénière, après des débats par moments fort animés, il a voté trois résolutions élaborées par les commissions politiques, économiques et culturelles. Le point essentiel est la décision, dont fait état la résolution de nature politique, de travailler à la création d'une Assemblée délibérative européenne désignée par les divers Parlements nationaux, et appelée à conseiller des mesures en vue de réaliser l'Union économique et politique de l'Europe.

Les trois résolutions ont été votées à l'unanimité. Cette unanimité a failli ne pas se réaliser lors de la discussion de la résolution préparée par la commission économique, certains syndicalistes s'étant opposés à la mise sur le même pied des organisations patronales et des organisations de travailleurs. La bonne volonté générale a permis toutefois de surmonter cette difficulté.

A ces documents fait suite une déclaration par laquelle les congressistes prennent l'engagement d'appuyer de tous leurs efforts les hommes et les

¹¹ Monnet cite de Gaulle, «Si l'on ne se contraignait pas à voir les choses froidement, on serait ébloui par la perspective de ce que pourraient donner ensemble la valeur allemande et la valeur française, celle-ci prolongée par l'Afrique... En somme, ce serait reprendre sur des bases modernes économiques, sociales, stratégiques, culturelles, l'entreprise de Charlemagne» (Monnet 2002: 339).

gouvernements qui s'emploient à l'œuvre de salut public pour laquelle le congrès s'est réuni.

La motion de la commission politique est précédée d'une déclaration de son président, M. Paul Ramadier. Dans ces propos liminaires d'une remarquable élévation de pensée l'ancien président du conseil souligne notamment que le monde d'après-guerre ne peut prospérer que dans un cadre plus large que celui auquel les subdivisions excessives du dix-neuvième siècle avaient accoutumé l'Europe.

Ce premier congrès de l'Europe unie a accompli la tâche que lui avaient assignée ses promoteurs. Il marquera une date dans l'évolution de notre continent, et il ouvre véritablement la voie qui mène à une fédération des nations démocratiques de l'Europe [...]

Les résolutions [...] Avant l'adoption finale de cette résolution, les syndicalistes français groupés dans Force ouvrière ont obtenu que les syndicats «ne se contenteraient pas de participer aux études préparatoires à l'organisation de l'Europe unie, mais qu'ils participeraient directement à la gestion économique [...]».

5. La Déclaration du 9 mai 1950 dans son interdiscours

La Déclaration de Schuman, prononcée le 9 mai 1950 – deux ans après le *Message aux Européens* – à Paris au Quai d'Orsay (siège du ministère des Affaires étrangères), annonce la création d'une Haute Autorité commune, pour la production du charbon et de l'acier en France et en Allemagne. Monnet écrit à l'époque:

De quelque côté qu'on se tourne, dans la situation du monde actuel, on ne rencontre que des impasses, qu'il s'agisse de l'acceptation grandissante d'une guerre jugée inévitable [entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.], du problème de l'Allemagne, de la continuation du relèvement français, de l'organisation de l'Europe, de la place même de la France dans l'Europe et dans le monde (Monnet 2002: 343).

5.1 Un changement de perspective enthousiasmant (mai 1950)

A la mi-mai 1950, les représentants politiques de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis sont censés se rencontrer à Londres pour examiner la crise européenne et envisager des démarches résolutes. Dans l'attente de cet événement, le *Monde* du 6 mai consacre toute sa page 3 à l'historique des traités

et des pactes signés à partir de 1947; sur le plan économique (le Plan Marshall et l'O.E.C.E., Organisation Européenne de Coopération Economique); sur le plan politique et militaire (Union Occidentale et Pacte Atlantique); et finalement sur le plan des organisations nées au sein de l'Europe (Conseil de l'Europe et unions régionales: le Benelux et l'union douanière franco-italienne). Dans la présentation de la page, on peut lire:

Le Monde, 6 mai 1950, p. 3

Avant les rencontres internationales

Depuis la fin de la guerre l'Europe occidentale poursuit ses laborieux efforts d'édification

De nombreux efforts ont été faits depuis la guerre pour organiser l'Europe. Nous ne parlons ici que de l'Europe occidentale, la coupure s'étant approfondie entre elle et les pays placés sous l'influence soviétique. Si l'on découvre dans cette évolution une tendance générale vers l'unité elle a été commandée par les circonstances historiques. Il en résulte un fouillis de traités et d'institutions au milieu desquels il est difficile de se reconnaître. Nous croyons utile d'en présenter à nos lecteurs un tableau simplifié. Il leur permettra de suivre les entretiens qui vont se dérouler à Londres la semaine prochaine [...]

La perspective d'une nouvelle rencontre n'ouvre pas automatiquement vers l'espoir: c'est presque le contraire. L'organisation de l'Europe, *commandée* par les circonstances, consiste en un *fouillis* d'institutions parmi lesquelles il est difficile de se débrouiller. Et encore, il ne s'agit que de l'Europe occidentale, c'est-à-dire de la moitié de l'Europe.

Nous savons qu'entre-temps, le ministre des Affaires étrangères travaillait avec Jean Monnet et un petit nombre d'autres personnes dans le but de présenter la proposition d'une nouvelle organisation économique des relations franco-allemandes. La proposition visait à supporter la production et la circulation du charbon et de l'acier entre la France et l'Allemagne, ce soutien étant indispensable aux deux pays pour sortir de la crise économique. *L'Humanité* saisit quelque chose du projet et le dénonce déjà dans son édition du 9 mai. A propos des rencontres préliminaires à la déclaration, sur lesquelles, comme nous l'avons vu, Schuman et ses collaborateurs maintiennent la discrétion la plus absolue, nous trouvons en première page de *L'Humanité* le commentaire suivant:

L'Humanité, 9 mai 1950, p. 1

Par François Lescure

Hier Acheson et Schuman ont manigancé le réarmement de l'Allemagne de Bonn et le renforcement de la sale guerre

Une délégation de Combattants de la Paix a exprimé au Consul général des Etats-Unis l'inquiétude et l'indignation des Français

L'interprétation de ce quotidien est alignée sur la perspective soviétique des faits, avec le rappel de Vichy et de la *sale guerre*. Remarquons pourtant que les présupposés émotionnels sont partagés: la *paix* est évoquée ainsi que l'*inquiétude* pour un réarmement de l'Allemagne qui prélude à la guerre (à côté de l'*indignation*) des Français.

La Déclaration a lieu dans l'après-midi du 9 mai, mais la presse du jour suivant n'en rend compte que d'une manière incomplète et incertaine, comme nous l'avons vu plus haut, particulièrement en ce qui concerne le *Monde* qui maintient un conditionnel d'hypothèse très prudent. Cependant, les accents sont déjà décidément d'ouverture, sinon euphoriques: du moins, la guerre n'est pas évoquée tandis que l'article marque, par rapport au passé, une opposition, exprimée par le souvenir des cartels. On aurait affaire ici, en effet, à quelque chose de nouveau, auquel *l'Allemagne elle-même* pourrait contribuer. Nous remarquons donc un changement important du fait que la continuité passé-présent, normalement présupposée dans notre interdiscours avec le sens «guerre du passé – péril de guerre au présent», est mise de côté. De plus, le rapport entre le passé et le présent est interprété comme un rapport de *discontinuité*, par l'opposition entre le négatif du passé et le positif du présent: il y a en effet une opposition entre «proposition d'un cartel dans le passé – proposition d'une association internationale au présent».

L'*Humanité* parle par contre de *nouvelle trahison* et de *politique de prostitution*. Remarquons le ton sarcastique que l'*Humanité* prend envers la «langue de bois» du centre-droit, en en citant les expressions typiques: cela nous indique combien la référence à une «fédération européenne» était réitérée dans le discours de l'époque.

Le Monde, 10 mai 1950, p. 1

A Londres – La France proposerait l'association des industries-clé européennes
Une proposition du gouvernement français, que les milieux autorisés qualifient de «très importante», va être présentée par M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères, à ses collègues américain et britannique, lors de la conférence des Trois qui va s'ouvrir jeudi à Londres. Il s'agit, croys-nous savoir, d'une

suggestion hardie en faveur d'un nouvel effort d'«intégration économique» de la part des nations de l'Europe occidentale [...] Elle tendrait, dit-on dans les milieux informés, à une association internationale des industries-clés en Occident. A la différence des anciens cartels internationaux, il s'agirait d'une mise en commun de ces industries par les États eux-mêmes, et non par des groupements privés: ce serait donc un premier pas vers une union économique de l'Europe occidentale, à laquelle l'Allemagne pourrait elle-même contribuer. Depuis quelque temps des experts travaillent sur ce projet en s'entourant de la plus grande discrétion.

L'Humanité, 10 mai 1950, p. 1

Nouvelle trahison, nouveau pas vers la guerre

Exécutant les ordres apportés par Acheson, Schuman propose la fusion de nos mines et aciéries avec celles de l'Allemagne de l'Ouest, sous l'autorité de fait des Krupps et des Thyssen

[...] A travers une série de considérations maintenant classiques dans la bouche de ceux qui, chaque jour, vont un peu plus avant dans la trahison des intérêts et de la sécurité de la France (Il faut faire l'Europe..., l'Europe unie..., Fédération européenne..., solidarité européenne..., etc.), Schuman a proposé [...]

Le texte de la Déclaration sera publié le 11 mai par *Le Monde* en version intégrale, devenant ainsi accessible au grand public français: nous l'insérons donc à ce point de notre corpus. L'argumentation de Schuman prend pour point de départ le discours sur la paix, qui contient dans son arrière-plan la menace de la guerre passée. A l'intérieur de ce discours, Schuman insère le rôle tout particulier de la France, qui depuis vingt ans se fait le champion de l'Europe unie au service de la paix. Du point de vue émotif, ce passage a une double fonction. Schuman, en effet, fait appel à la peur de la guerre et au besoin de la paix comme données partagées par l'auditoire, mais en ce faisant, il se dépouille du rôle d'orateur-protagoniste de l'événement pour se considérer comme la voix de la France toute entière: la voix de Schuman disparaît et c'est la France même qui parle. Dans cette polyphonie, *nous* avons eu la guerre: mais *la France* aurait voulu l'empêcher. *Nous* avons empêché *la France* d'accomplir sa mission essentielle, qui consiste à servir la paix, mais maintenant le rassemblement des nations européennes *exige* que l'opposition séculaire avec l'Allemagne soit *éliminée*.

La proposition de Schuman tourne autour d'un point «limité mais décisif». C'est la dynamique du particulier qui est *partiel* sans être *partial*. Bien au contraire, ce particulier (la production du charbon et de l'acier) est le point-

clé qui ouvre à la totalité des relations franco-allemandes en en changeant radicalement le destin. Schuman est conscient de mettre le doigt sur un tel point, qui se trouve au milieu des intérêts concernés et qui rend la guerre «matériellement impossible». En accrochant le discours sur cet aspect de l'économie française et allemande au discours sur la paix, Schuman réalise dans son discours l'acte décisif du point de vue émotif. Par ce changement partiel de la réalité (la solidarité de production), on accède à un univers de discours qui présente la situation la plus attractive pour l'auditoire: celle où l'élément le plus négatif du monde présent (la peur de la guerre) est éliminé, parce que la guerre n'y est pas possible. Pour un auditoire dont l'intérêt le plus urgent est justement d'éviter une guerre, le fait de voir qu'il existe un acte à réaliser qui en éliminerait la possibilité est la cause la plus spontanée d'euphorie.

La force émotive de ce passage dépend en effet de l'intensité de la peur que la proposition de Schuman permet de surmonter: c'est le salut que l'on entrevoit quand on avait cessé d'espérer. La hardiesse de la proposition dépend du changement de perspective qu'elle suggère: aux émotions intensément dysphoriques du présent se voient soudainement substituées des émotions euphoriques. Par l'intérêt économique lié au charbon et à l'acier, Schuman propose aux interlocuteurs le passage vers un univers de discours où les ennemis sont des partenaires dans la production. Or, les ennemis se font la guerre, tandis que les partenaires se supportent mutuellement. Les mêmes *sources* d'émotion (les rapports franco-allemands et plus particulièrement les économies des deux pays et plus particulièrement encore la production du charbon et de l'acier) provoquent dans les mêmes *lieux psychologiques* (les Français et les Allemands) des émotions complètement différentes dans chacun des deux univers de discours.

Du point de vue de l'horizon politique où Schuman et ses collaborateurs travaillent, par ailleurs, la perspective est encore le fédéralisme, que le ministre cite deux fois. En effet, il est évident dans le discours mais encore plus dans l'interdiscours, que l'objectif de Schuman et d'Adenauer est politique bien plus qu'économique. En ce sens, on a le droit de parler d'un accord «partiel», qui concerne un aspect précis et limité, mais significatif.

Une dernière remarque à propos de la polyphonie par rapport à l'hétérogénéité de l'auditoire: Schuman s'adresse dès le début aux citoyens français en général ainsi qu'aux allemands, qui sont les destinataires visés par la proposition. Mais après l'avoir énoncée, Schuman s'inquiète d'avoir pu

provoquer des craintes auprès de la main d'œuvre et des industriels, mais aussi des responsables de la politique nationale et internationale. Il spécifie donc que le projet vise à l'amélioration des conditions de vie des ouvriers (destinataire: les syndicats ouvriers), à l'amélioration des conditions de travail des industries (destinataire: les propriétaires); il ne vise pas à la cartellisation (destinataire: les socialistes); il ne change pas le régime de propriété des entreprises (destinataire: les propriétaires); il ne dépasse pas les pouvoirs légitimes des Etats concernés (destinataires: les Parlements français et allemand); il ne change en rien les obligations de l'Allemagne envers l'autorité internationale (destinataire: les alliés).

La Déclaration

La paix mondiale ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

La contribution qu'une Europe organisée et vivante peut apporter à la civilisation est indispensable au maintien des relations pacifiques. En se faisant depuis plus de vingt ans le champion d'une Europe unie, la France a toujours eu pour objet essentiel de servir la paix. L'Europe n'a pas été faite, nous avons eu la guerre.

L'Europe ne se fera pas d'un coup ni dans une construction d'ensemble: elle se fera par des réalisations concrètes créant d'abord une solidarité de fait. Le rassemblement des nations européennes exige que l'opposition séculaire de la France et de l'Allemagne soit éliminée. L'action entreprise doit toucher au premier chef la France et l'Allemagne.

Dans ce dessein le gouvernement français propose de porter immédiatement l'action sur un point limité mais décisif.

Le gouvernement français propose de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une haute autorité commune dans une organisation ouverte à la participation des autres pays d'Europe.

La mise en commun des productions de charbon et d'acier assurera immédiatement l'établissement de bases communes de développement économique, première étape de la fédération européenne, et changera le destin de ces régions longtemps vouées à la fabrication des armes de guerre dont elles ont été les plus constantes victimes.

La solidarité de production qui sera ainsi nouée manifesterà que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable mais matériellement impossible. L'établissement de cette unité puissante de production, ouverte à tous les pays qui voudront y participer, aboutissant à fournir à tous les pays qu'elle rassemblera les éléments

fondamentaux de la production industrielle aux mêmes conditions, jettera les fondements réels de leur unification économique.

Cette production sera offerte à l'ensemble du monde sans distinction ni exclusion pour contribuer au relèvement du niveau de vie et au progrès des œuvres de paix. L'Europe pourra, avec des moyens accrus, poursuivre la réalisation de l'une de ses tâches essentielles: le développement du continent africain.

Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique, et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes.

Par la mise en commun de productions de base et l'institution d'une haute autorité nouvelle, dont les décisions lieront la France, l'Allemagne et les pays qui y adhéreront, cette proposition réalisera les premières assises concrètes d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix.

Pour poursuivre la réalisation des objectifs ainsi définis, le gouvernement français est prêt à ouvrir des négociations sur les bases suivantes:

La mission impartie à la haute autorité commune sera d'assurer dans les délais les plus rapides la modernisation de la production et l'amélioration de sa qualité, la fourniture à des conditions identiques du charbon et de l'acier sur le marché français et sur le marché allemand ainsi que sur ceux des pays adhérents, le développement de l'exportation commune vers les autres pays, l'égalisation dans le progrès des conditions de vie de la main-d'œuvre de ces industries.

Pour atteindre ces objectifs à partir des conditions très disparates dans lesquelles sont placées actuellement les productions des pays adhérents, à titre transitoire, certaines dispositions devront être mises en oeuvre comportant l'application d'un plan de production et d'investissements, l'institution de mécanismes de péréquation des prix, la création d'un fonds de reconversion facilitant la rationalisation de la production.

La circulation du charbon et de l'acier entre les pays adhérents sera immédiatement affranchie de tout droit de douane et ne pourra être affectée par des tarifs de transport différentiels. Progressivement se dégageront les conditions assurant spontanément la répartition la plus rationnelle de la production au niveau de production le plus élevé.

A l'opposé d'un cartel international tendant à la répartition et à l'exploitation des marchés nationaux par des pratiques restrictives et le

maintien de profits élevés, l'organisation projetée assurera la fusion des marchés et l'expansion de la production.

Les principes et les engagements essentiels ci-dessus définis feront l'objet d'un traité signé entre les Etats et soumis à la ratification des Parlements. Les négociations indispensables pour préciser les mesures d'application seront poursuivies avec l'assistance d'un arbitre désigné d'un commun accord; celui-ci aura charge de veiller à ce que les accords soient conformes aux principes, et en cas d'opposition irréductible, fixera la solution qui sera adoptée.

La haute autorité commune chargée du fonctionnement de tout le régime sera composée de personnalités indépendantes désignées sur une base paritaire par les gouvernements; un président sera choisi d'un commun accord par les gouvernements, ses décisions seront exécutoires en France, en Allemagne et dans les autres pays adhérents. Des dispositions appropriées assureront les voies de recours nécessaires contre les décisions de la haute autorité.

Un représentant des Nations unies auprès de cette autorité sera chargé de faire, deux fois par an, un rapport public aux Nations unies, rendant compte du fonctionnement de l'organisme nouveau, notamment en ce qui concerne la sauvegarde de ses fins pacifiques.

L'institution de la haute autorité ne préjuge en rien le régime de propriété des entreprises. Dans l'exercice de sa mission, la haute autorité commune tiendra compte des pouvoirs conférés à l'Autorité internationale de la Ruhr et des obligations de toute nature imposées à l'Allemagne, tant que celles-ci subsisteront.

A partir du 11 mai, la prise de conscience est réalisée et les journaux rapportent avec enthousiasme le récit des réactions, dans tous les milieux, à la proposition «révolutionnaire». Le *Monde* s'empare de l'événement en en soulignant l'origine française. A ce juste sentiment de *fierté nationale* s'ajoute la reconnaissance de la nouveauté par rapport à toute proposition précédente en ce qui concerne le *courage* d'imaginer un univers si différent de l'expérience passée, mais aussi la faisabilité concrète du projet: la construction de cet univers nouveau requiert une procédure très simple. A la lumière de cette proposition, il est enfin possible de juger les propositions précédentes, «projets vagues et inconsistants». Il y a finalement une référence à la guerre, qui représente paradoxalement le moment le plus joyeux de ce texte: pour reprendre les paroles de Schuman, la guerre inévitable est devenue «matériellement impossible»,

avec cet adverbe *matériellement* qui dit à peu près «même si tout le monde s'animaient à vouloir la guerre (et nous savons bien à quel point nous sommes loin de la vouloir), la réalité même s'y opposerait en rendant nos efforts absolument vains».

C'est presque à travers le regard de l'Allemagne que l'on comprend en France l'importance de l'événement. La dynamique de l'implication entraînée par le discours de Schuman est particulièrement appréciable par le biais des références que l'on fait déjà à l'*action* qui va suivre le rapprochement franco-allemand. On parle en effet de «hâter la construction de l'Europe»: la forte orientation euphorique est d'ailleurs évidente dans les choix lexicaux (*qualités, imagination hardie, sens pratique évident, importance capitale, entente franco-allemande* deux fois, *union* trois fois, *éclaircir les rapports...*). L'orientation euphorique du discours dégage ce que nous avons appelé une «énergie pour l'action» en ouvrant le chemin vers la réalisation du projet.

La citation de la *paix* n'implique plus directement la référence à la guerre tandis que les rapports négatifs entre la France et l'Allemagne sont appelés *tensions*: le changement de perspective produit par la déclaration déclenche une dynamique positive de relecture du passé, par rapport auquel on n'a plus du tout intérêt à souligner l'opposition, mais au contraire à réduire les distances.

Le Monde, 11 mai 1950, p. 1

La mise en commun des industries-clés

L'initiative française devient le centre d'intérêt des conversations diplomatiques de Londres

[...] Il apparaît déjà, aux réactions de l'étranger (analysées ici en quatrième page), que celle-ci a produit un «effet de choc» qui n'était peut-être pas étrangère aux intentions de ses promoteurs. L'opinion internationale, dans son ensemble, y découvre deux qualités, qui trop souvent s'excluaient l'une l'autre dans les efforts récents pour la construction de la paix: une imagination hardie doublée d'un sens pratique évident [...]

Le pool européen du charbon et de l'acier

Le projet de «pool» européen du charbon et de l'acier que le conseil des ministres français a adopté hier constitue un acte d'une importance capitale, quel que soit l'avenir qui lui sera réservé. Cette initiative devrait être la plus efficace pour hâter la construction de l'Europe, à laquelle tant d'hommes de bonne volonté s'appliquent aujourd'hui [...]. Si cette association vise d'abord la France et l'Allemagne, ce n'est pas seulement parce que l'une est grande productrice de fer, l'autre de charbon, et que leurs industries sont dans une

certaine mesure complémentaires: c'est que le «pool» du charbon et du fer apparaît comme le meilleur moyen de fournir une base à cette entente franco-allemande sur laquelle on a tant disserté sans dépasser le stade des projets vagues et inconsistants. Une fusion économique, même une union douanière entre la France et l'Allemagne, ne semble pas pour le moment possible. L'union de deux grandes industries est un problème positif et restreint auquel les techniciens et les gouvernements peuvent s'attaquer dès à présent: s'ils réussissent à le résoudre, un grand pas sera fait pour éclaircir les rapports entre les deux pays. Comme le disait hier le ministre des affaires étrangères, «la solidarité de production qui sera ainsi nouée manifestera que toute guerre entre la France et l'Allemagne devient non seulement impensable, mais matériellement impossible». Le projet français suppose que l'entente franco-allemande est le noyau autour duquel doit se former l'Union européenne. Cette vue paraît plus juste que celle qui voudrait que les rapports franco-allemands dépendissent d'une Europe unifiée. L'union, en effet, paraît impossible tant qu'une tension subsiste entre les deux principales nations du continent [...]

A la page 3, *Le Monde* présente quelques moments de la conférence de presse. Les passages de cet extrait soulignent l'attitude de Schuman, en proposant aussi ses propres mots, d'abord rapportés et ensuite en discours direct, qui ont produit une impression apparemment très forte chez le journaliste, qui retransmet son émotion aux lecteurs. Le journaliste ne construit pas l'*ethos* de Schuman seulement par la citation de ses répliques et par la description de sa manière d'agir (la préparation soigneuse de la déclaration; l'humilité avec laquelle il reconnaît n'avoir pas prévu de tels effets; l'audace de son projet), mais aussi par le réalisme qu'il montre en avouant ne pas imaginer les réactions de l'Angleterre. Finalement, Schuman utilise le substantif *animosité séculaire* pour se référer aux relations entre la France et l'Allemagne. C'est un euphémisme par rapport à l'histoire récente, mais aussi par rapport aux expressions habituelles dans l'interdiscours que nous avons déjà rencontrées. Cela indique que la perception des rapports franco-allemands a déjà changé. En même temps, cela manifeste la conscience du ministre, qui ne peut se laisser aller à des propos inopportuns, mais aussi la mesure de l'homme, qui évite les excès inutiles, même verbaux.

Le Monde, 11 mai 1950, p. 3

Pour une mise en commun des industries-clés européennes

La France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne, affirme M. Robert Schuman

Décidée depuis plusieurs jours déjà, la conférence de presse de M. Robert Schuman a dépassé de beaucoup son objet initial. Le ministre des affaires étrangères l'a dit lui-même, en manière de préambule, avec une gravité qui a frappé les nombreux journalistes, français et étrangers, rassemblés autour de lui, à 18 heures, dans le Salon de l'horloge [...] Les difficultés – M. Robert Schuman ne se dissimule pas les difficultés d'ordre psychologique et technique d'une telle expérience qui serait «révolutionnaire». Il ne se faisait hier «aucune idée de ce que serait la réaction britannique». Techniquement le projet pourrait être réalisé sans l'Allemagne. Mais en ce cas «l'objectif politique ne serait pas atteint, l'animosité séculaire entre la France et l'Allemagne ne serait pas surmontée», a dit Schuman.

La même page du *Monde* rapporte le texte de la Déclaration, ainsi qu'un article consacré aux commentaires de la sidérurgie française, qui, avec une parfaite correction, «accueille avec réserve la proposition de M. Schuman»: les milieux autorisés observent en effet qu'ils ont pris connaissance de l'initiative seulement par la presse et se réservent d'étudier la proposition avant de se prononcer. Les charbonnages de France, de même, ne peuvent pas émettre d'opinion, parce que «l'idée vient d'être lancée ne s'étant pas encore concrétisée sous forme de plan». Sur la droite de la page, la position de l'Allemagne:

Le Monde, 11 mai 1950, p. 3

M. Adenauer demandera au parlement de Bonn d'approuver l'ouverture de négociations franco-allemandes

[...] Le chancelier Adenauer a affirmé, avant de donner lecture du texte de la déclaration gouvernementale française, qu'il s'agissait là d'une «proposition généreuse de la France et de son ministre des affaires étrangères», qui constituait un «progrès considérable pour les relations franco-allemandes» [...]

Le Monde du 11 mai 1950 consacre sa page 4 à «La proposition française et les réactions internationales». Dans les articles de cette page, il y décrit les réactions de Washington, de l'administration du Plan Marshall, de Bonn, Rome, Londres, Bruxelles et fait aussi la revue de la presse parisienne. Nous reproduisons ici l'article signé par Alain Clément consacré aux réactions à Bonn, que nous avons étudiées en détail dans Cigada 2006: 141-171, et juste après le tableau qui analyse les termes d'émotion en relation à leurs sources et à leurs lieux psychologiques. Nous allons appliquer le même procédé pour les

articles concernant Washington, l'administration du Plan Marshall et Londres. Nous soumettons cette page à une telle analyse pour montrer les résultats fort intéressants que donne cette méthode quand elle est appliquée à des discours qui décrivent justement des réactions émotionnelles.

Le Monde, 11 mai 1950, p. 4

Bonn: espoirs enthousiastes

(de notre correspondant particulier, par téléphone)

Bonn, 10 mai – Peu d'événements récents auront suscité autant d'espoir en Allemagne que la proposition de M. Schuman de coordonner les industries de base françaises et allemandes.

Intervenant à l'instant précis où le cabinet Adenauer devait décider de présenter au Bundestag une motion sur l'entrée de l'Allemagne au Conseil de l'Europe, elle a levé les derniers scrupules qui pouvaient encore hanter certains milieux.

C'est presque dans une atmosphère d'euphorie que le cabinet a voté l'initiative d'une réponse favorable à l'invitation venue de Strasbourg. L'obstacle majeur – les conventions franco-sarroises – tombe de lui-même si la Lorraine, la Sarre et la Ruhr sont appelées à partager dans la réalité un destin commun, et en même temps si des perspectives plus positives encore sont ouvertes par l'espérance de voir ce premier noyau cristalliser autour de lui le potentiel d'énergie du continent européen.

Tout dans le projet de M. Schuman est donc de nature à séduire l'imagination politique des Allemands, comme les déclarations de M. Adenauer le démontrent.

La démarche du ministre des affaires étrangères n'est pas seulement à leurs yeux capitale pour l'avenir: dans le présent elle contribue directement à ranimer l'idée d'un rapprochement franco-allemand, mis en veilleuse depuis le malencontreux voyage de M. Schuman à Bonn au début de janvier¹².

Le chancelier s'était drapé dans ce qu'il croyait être une confiance trahie, et l'opinion publique allemande n'était pas loin d'admettre qu'en dépit des velléités sans doute estimables notre politique étrangère était radicalement impuissante à inventer des solutions constructives.

¹² Après la guerre, la France contrôlait la production de charbon de la Sarre, mais en janvier 1950 Schuman, poussé par le gouvernement français, demanda la séparation politique de la Sarre de l'Allemagne, en provoquant du côté du Bundestag une réaction très dure, d'autant plus douloureuse que les rapports entre Schuman et Adenauer avaient toujours été très positifs, cf. Monnet 2002: 335-336.

Le geste de M. Schuman met fin à ce malentendu, et les Allemands voient avec joie la France sortir de son inertie pour prendre la responsabilité d'un pas en avant.

Certes il y aura maintenant, pensent-ils, des semaines et sans doute des mois à attendre avant de passer des paroles aux réalisations, mais il suffit que l'impulsion soit donnée.

La seule note discordante dans ce concert optimiste est fournie par la prise de position socialiste. «Nous sommes pour l'Europe tout court et non pour l'Europe société anonyme», a dit le docteur Schumacher. Le leader socialiste craint que l'instauration d'un condominium franco-allemand du charbon et de l'acier ne soit utilisée par le gouvernement de Bonn pour restaurer l'ancien régime de propriété dans l'industrie de la Ruhr, et renvoyer aux calendes grecques les réformes des structures à l'étude actuellement.

Autrement dit, le projet français ne doit pas, selon lui, devenir la sainte alliance des industriels contre les peuples.

Les soucis qu'inspirent ces réserves peuvent paraître en France participer d'une susceptibilité doctrinale exagérée. Ils ne sont pas absolument sans fondement en Allemagne, où l'on se souvient que les Vereinigte-Stahlwerke avaient autrefois soufflé au chancelier l'idée d'un plan d'union sidérurgique franco-allemande du plus pur style capitaliste.

Le scepticisme socialiste, justifié ou non, touche d'ailleurs moins le principe de la proposition Schuman que la confusion à laquelle pourrait prêter son application. Celui-là même est assuré dans tous les partis et dans tous les milieux allemands non seulement de l'unanimité, mais encore de la popularité. (Alain Clément)

Pour établir les lieux psychologiques ainsi que les sources des émotions, il faut considérer le titre principal de toute la page, «La proposition française et les réactions internationales», dans son rapport avec le titre de chaque article. Le plus important est celui que nous venons de lire, que le *Monde* consacre aux réactions de Bonn et dont le titre est «Bonn: espoirs enthousiastes». On classera les termes d'émotion de la manière suivante:

Source de l'émotion: *la proposition française*

Lieu psychologique: *Bonn*

Terme d'émotion: *espoirs enthousiastes*

Remarquons qu'en analysant la colonne des *sources* des émotions, nous repérons une série d'arguments que le discours associe aux émotions de manière explicite comme constituant leur cause.

Sources	Lieux	Termes
la proposition française	Bonn	espoirs enthousiastes
peu d'événements récents... que la proposition de M. Schuman	Allemagne	espoir
les derniers scrupules	certaines milieux	hanter
[la proposition française]	le cabinet (Bundestag)	euphorie
voir ce premier noyau cristalliser autour de lui...	–	espérance
tout dans le projet de M. Schuman	l'imagination politique des Allemands	séduire
la démarche du ministre	l'idée d'un rapprochement	ranimer
ce qu'il croyait (trahison)	le chancelier	une confiance trahie
voir sortir la France de son inertie	les Allemands	joie
utilisation possible du condominium par le gouvernement	le leader socialiste	craint
ces réserves	Allemagne	soucis
confusion dans l'application	Socialiste	scepticisme
le principe de la proposition de Schuman	tous les partis et tous les milieux allemands	unanimité
id.	id.	popularité

En décrivant les réactions suscitées en Allemagne par la Déclaration, le journaliste Alain Clément, qui a parlé par téléphone à la rédaction du journal, organise son article en deux parties. Dans la première, plus étendue, il décrit la réaction d'enthousiasme de l'Allemagne, en la justifiant par rapport aux conséquences de la proposition française, conséquences qui touchent l'immédiat et l'avenir, mais aussi le passé comme nous l'avons signalé. Cette première partie, reprise dans la conclusion, se caractérise par la présence de termes à orientation émotionnelle euphorique (cf. les *termes d'émotion* dans le cadre: espoirs enthousiastes, espoir, euphorie, joie...) chez les Allemands (cf. les *lieux psychologiques* dans le cadre: Bonn, l'Allemagne,

le cabinet ou Bundestag). La deuxième partie de l'article reproduit en les expliquant les objections soulevées par les socialistes: cette portion du texte contient des occurrences de termes d'émotion à orientation dysphorique (craint, soucis) en rapport aux socialistes. Les deux univers de discours apparaissent donc dans l'article par les occurrences des termes d'émotion.

Nous avons analysé ensuite l'article qui décrit les réactions américaines à Washington. Ici, l'argumentation euphorique présente une complexité majeure. *Satisfaits* et *rassurés*, les Américains considèrent comme significatives les implications immédiates de la proposition de Schuman qui concernent la situation de la Sarre. La première implication relative au problème de la Sarre est un effet émotif: l'affaire va *perdre sa chaleur*. Nous avons ici une expression qui ne représente pas directement un terme d'émotion, mais qui décrit un effet physique (se chauffer) caractérisant de manière habituelle une forte implication émotionnelle et une situation d'excitation. Deuxièmement, le constat que le projet français n'a rien à voir avec les cartels rend les Américains *heureux* et les remplit d'*espoir* par rapport à l'acceptation effective du plan, même pour ceux qui ont été éduqués à la *trustphobie*. La dernière partie de l'article ne contient que des éléments positifs:

Washington: premier accueil favorable

(De notre correspondant particulier)

Washington, 10 mai. – Le premier accueil de Washington à la proposition de Schuman de mise en commun du charbon et de l'acier produits par la France et par l'Allemagne est bon. Mais il serait prématuré de croire à une immédiate bénédiction américaine de ce projet de fiançailles économiques entre les deux grandes puissances riveraines du Rhin.

Sans pour autant préjuger l'avis du secrétaire d'Etat, certains de ses collaborateurs demeurés aux Etats-Unis – et dont l'opinion est toujours prise en très sérieuse considération en toutes matières touchant aux affaires d'Europe occidentale – se montrent fort satisfaits de voir les Français prendre une «initiative concrète» dans le cadre de l'intégration européenne.

Ces experts, après avoir bien spécifié qu'ils n'engageaient pas les autres services et notamment la section économique du département dominée par les «anticartellistes», reconnaissent volontiers avec M. Schuman que la réalisation du projet envisagé rendrait dorénavant impossible tout conflit

armé entre la France et l'Allemagne. Mais, précisent-ils, avant cette rassurante perspective d'avenir, la suggestion du ministre des affaires étrangères contient en germe la solution d'un problème plus immédiat, celui de la Sarre. La proposition de Schuman, nous a dit à cet égard un haut fonctionnaire du département d'Etat, «fait perdre sa chaleur à l'affaire sarroise», l'aspect politique de la question se trouvant dès lors pour la France relégué à l'arrière-plan.

Lorsque M. Schuman, d'autre part, avait une première fois formulé cette idée d'association, voici quelques jours, on avait prononcé à Washington le mot de «cartellisation». On est maintenant heureux de constater que le ministre français a pris bien soin de préciser, en développant cette fois sa conception de manière plus approfondie, qu'il ne s'agissait pas de mettre sur pied un cartel du charbon et de l'acier, mais de veiller au contraire à leur distribution équitable sans esprit de lucre. On espère aussi que M. Thorp, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires économiques, et ses collaborateurs, tous élevés dans la «trustphobie», partageront le sentiment premier de leurs collègues «politiques» dès qu'ils auront eu l'occasion de prendre connaissance du texte de la conférence de presse de M. Schuman.

Assurément, soulignaient encore les spécialistes des questions de l'Europe occidentale, les idées exprimées par le ministre des affaires étrangères demandent une étude très sérieuse du problème, de ses données et de ses imbrications multiples, ainsi que de ses éventuelles modalités d'application. Mais, ajoutait-on, que les Britanniques partagent ou non les vues françaises, qu'ils veuillent ou pas s'associer à leur mise en oeuvre, il reste qu'elles sont dignes d'intérêt et capables d'amorcer utilement l'intégration de l'Europe continentale.

Il y a également lieu de relever que le projet Schuman rencontre les conceptions «communautaires» de John Foster Dulles et de maints parlementaires, que séduiront au surplus les assurances d'abrogation des droits de douane. On peut dire pour commencer que cet embryon d'association pacifique franco-allemande jouira vraisemblablement de l'appui américain, à la condition d'être suivi d'une planification détaillée et d'une «propagande de lancement» dans les divers milieux intéressés, au Congrès particulièrement. Il est essentiel sans doute de travailler à l'échelon diplomatique. Mais d'autres facteurs interviennent ici dans le succès d'une entreprise ou d'une cause que l'on ne peut mettre de son côté sans une intelligente diffusion du but à atteindre et des moyens envisagés. Maurice Ferro.

Sources	Lieux	Termes
“initiative concrète” des Français	certains des collaborateurs du secrétaire d’Etat	fort satisfaits
perspectives d’avenir (rendre dorénavant impossible tout conflit armé)	[collaborateurs de M. Thorp]	rassurante
proposition Schuman	l’affaire sarroise	perdre sa chaleur
soin de préciser du ministre	on [Washington]	heureux
partage du sentiment de la part de M. Thorp	on	espère
trust (cartellisation)	M. Thorp	trustphobie
les vues françaises	–	dignes d’intérêt
les assurances d’abrogation des droits de douane	John Foster et maints parlementaires	séduiront

L’article suivant, qui décrit les réactions des responsables du plan Marshall, souligne la *prudence*, qui se manifeste en effet dans le contenu de l’article: ce discours n’exprime que des considérations de principe, très génériques donc, qui ne font que réitérer les orientations de base de cette administration. La fonction du discours se limite alors à rappeler la *faveur* accordée aux associations économiques locales et l’*hostilité* aux cartels:

Le Monde, 11 mai 1950, p. 4

Accueil prudent de l’administration du plan Marshall

La proposition de M. Robert Schuman a été accueillie avec prudence par les responsables du plan Marshall.

Ils se sont refusés à commenter la proposition française tant qu’elle n’aura été étudiée en détail et tant que la délégation américaine à la conférence tripartite de Londres n’aura pas fait connaître son point de vue.

On rappelle néanmoins dans les milieux de l’E.C.A. que l’administration du plan Marshall est en principe favorable à des associations économiques sur une base régionale, pourvu que les intérêts de l’ensemble de l’Europe n’en soient pas affectés.

Mais on fait remarquer que si le plan de M. Schuman est de nature à réduire les barrières commerciales et à encourager la concurrence sur une base honnête, il ne devrait pas manquer d’être bien accueilli aux Etats-Unis.

On rappelle que le Congrès américain serait en revanche nettement hostile à toute mesure qui encouragerait la constitution de monopoles ou de cartels. (Reuter).

Sources	Lieux	Termes
la proposition de M. Robert Schuman	les responsables du plan Marshall	prudence
associations économiques	l'administration du plan Marshall	en principe favorable
toute mesure qui encouragerait la constitution de monopoles	le Congrès américain	nettement hostile

L'article, qui recueille les opinions italiennes, très bref par ailleurs, ne marque pas explicitement d'implication émotionnelle, même si l'attitude affichée est absolument positive: on y souligne la disposition à l'action et à la collaboration avec la France et l'Allemagne:

Rome: «L'Italie est prête à donner son adhésion», déclare le comte Sforza
«L'Italie est prête à donner de suite son adhésion et toute sa collaboration à la création de cette formation économique ou de l'organisation qui en résultera», a déclaré le comte Sforza, ministre des affaires étrangères d'Italie. Il a ajouté: «Je félicite M. Schuman pour son audacieuse initiative, et M. Adenauer pour sa réponse si compréhensive», a déclaré le ministre Sforza [...]

Bien plus émotionnelle est la description de la réaction de l'Angleterre, dont le journaliste souligne la *surprise*, qui se précise toutefois immédiatement en *net mécontentement* de n'avoir pas été mise au courant du projet. A part cette observation, Lequiller décrit une atmosphère essentiellement positive: en citant soit M. Churchill, soit quelques journaux importants, soit le mouvement fédéraliste, il souligne que la politique anglaise marche dans la même direction que celle adoptée par la Déclaration de Schuman. La métaphore euphémistique de la «hache de guerre» contribue à l'orientation positive du discours.

Londres: surprise et expectative
(par téléphone, de notre correspondant particulier)

Londres, 10 mai. – Dans l'accueil qu'ils font au projet de M. Schuman les Anglais laissent percer un net mécontentement devant le secret dont sa préparation a été entourée. Ils marquent un peu de surprise qu'au moment où les Trois vont engager des conversations portant notamment sur le problème allemand, le gouvernement français ait rendu publique une telle proposition sans l'avoir soumise aux experts anglais et américains qui ont travaillé ces dernières semaines à Londres en collaboration avec leurs collègues français.

Les premiers renseignements qu'on ait reçus au Foreign Office ont été apportés hier après-midi par M. Massigli, ambassadeur de France. Mais il n'a pas pu donner beaucoup de détails sur un projet méritant une étude approfondie. En raison même du silence qu'a gardé le gouvernement français le Foreign Office, pour le moment, reste strictement dans l'expectative.

On y déclare attendre des informations plus complètes et vouloir examiner le projet avec soin avant de prendre position. Sans doute M. Bevin s'est-il déjà entretenu avec M. Acheson sur ce sujet. On se demande ici d'ailleurs si M. Schuman ne s'était pas mis d'accord avec le secrétaire d'Etat américain avant de communiquer ces propositions à la presse.

Mais si les Anglais font des réserves sur la méthode employée à cette occasion, ils ne peuvent guère élever de fortes objections sur le fond, même si dans leur opinion le «combinat» franco-allemand peut constituer un dangereux concurrent pour la métallurgie britannique. Ils ont en effet insisté constamment pour que la France et l'Allemagne enterrent définitivement la hache de guerre. Il y a là-dessus des discours de M. Churchill, qui sont particulièrement significatifs, et certains organes britanniques influents – l'*Economist* en particulier – ont eux-mêmes souvent préconisé la solution que le gouvernement français a reprise à son compte. En outre le projet de M. Schuman a le grand mérite d'abord d'être précis et constructif, ensuite d'être présenté par le gouvernement français tout entier et unanime.

La presse de ce matin donne à la nouvelle un très grand relief, mais seul le *News Chronicle*, journal libéral ayant défendu avec constance les idéaux du mouvement européen, consacre au projet français un éditorial enthousiaste. – Jean Lequiller.

Sources	Lieux	Termes
la proposition française	Londres	surprise et expectative
secret	les Anglais	net mécontentement
le moment (où les Trois vont engager...)	ils	un peu de surprise
la méthode	les Anglais	réserves
projet français	editorial News Chronicle	enthousiaste

L'article consacré aux réactions en Belgique, *Bruxelles*: «*Une contribution importante à la recherche de l'équilibre mondial*», marque une attitude ouverte et positive, mais sans le recours à des termes d'émotion. Nous y retrouvons les mots *intérêt* et *favorable*. Violente par contre est l'opposition manifestée par l'*Humanité*, qui affiche une attitude scandalisée par le manque de transparence des représentants français, américain et anglais réunis à Londres, mais surtout par le prétendu acquiescement de Paris aux Américains contre l'U.R.S.S. L'image de la France vendue retourne dans la métaphore du *marchandage*, qualifié de *monstrueux*, un adjectif récurrent dans la rhétorique politique à propos de l'ennemi (le monstre, n'étant pas humain, peut, ou même doit, être éliminé; cf. Cigada 1999: 231-232). Dans cet extrait, le seul terme d'émotion est l'*enthousiasme* pour le projet de la part des industriels de la Ruhr, nommés pour l'occasion *marchands de canons*, qui se superpose à l'appel à la pitié évoqué par la mention de la *vie des enfants*, en argumentant ainsi l'horreur à l'égard de ceux qui vendent des armes aux assassins de ses enfants.

L'Humanité, 11 mai 1950

Après la proposition de Schuman

[...] Aucun ordre du jour officiel de la Conférence des «Trois» n'a encore été publié. Mais c'est le problème du renforcement accéléré de la préparation à la guerre antisoviétique sous la direction américaine qui va dominer les discussions. Et singulièrement, la question de l'intégration totale de l'Allemagne revancharde de Bonn dans la communauté atlantique [...] C'est donc qu'il y a eu un monstrueux marchandage! Mais qu'importent à nos gouvernants la sécurité du peuple français et la vie de ses enfants! – Enthousiasme chez les marchands de canons de la Ruhr [...]

Pour finir, *Le Figaro* présente la nouvelle, à la une, avec une certaine prudence: si aucun terme d'émotion n'apparaît, on n'oserait pas dire pour autant que les accents marquent le détachement:

Le Figaro, 11 mai 1950, p. 1

Avant la conférence des «3» à Londres

M. Robert Schuman propose la gestion commune de la production franco-allemande du charbon et de l'acier

Les autres Etats européens sont invités à adhérer à la nouvelle organisation

Par Roger Massip

[...] Le Conseil des ministres, réuni à l'Élysée sous la présidence de M. Vincent Auriol, s'est mis d'accord sur les formes d'une proposition d'une extrême importance, dont l'effet pourrait être de transformer profondément l'économie européenne. Il s'agit de rien moins que de la mise en commun, sur le plan de la gestion, des industries-clés de l'Europe occidentale: charbon et acier

Plus énergique, l'article aux pages 2-3 qualifie les initiatives du passé de *camouflage verbal de l'inaction*. Nous y trouvons une occurrence du terme d'émotion *espoir*. L'attitude euphorique s'y manifeste dans le mouvement vers l'avenir politique et économique envisagé:

Le Figaro, 11 mai 1950, p. 2-3

L'initiative française

Par Raymond Aron

[...] La mise en commun des industries lourdes franco-allemandes est-elle, comme les institutions européennes ou le Haut Conseil Atlantique pour la paix, un camouflage verbal de l'inaction? Ou bien, au contraire, pour une fois, la «diplomatie des interviews» laisse-t-elle l'espoir de mesures efficaces? [...] Ou la proposition française ne signifie rien ou elle signifie que, pour une fois, rompant avec sa tradition, le Quai d'Orsay prend les devants, ne s'accroche pas sur des positions condamnées et entend négocier directement avec les Allemands un statut acceptable pour tous et, de ce fait, susceptible de durer. Au lieu de prendre des précautions contre les périls d'hier, on regarde en avant [...] Un combinat des industries lourdes franco-allemandes pourrait être le point de départ d'une transformation immédiate de la politique européenne, d'une transformation à terme de l'économie européenne.

La page 3 du *Figaro* du 11 mai 1950 est consacrée par ailleurs aux *Services télégraphiques et téléphoniques spéciaux du Figaro*; nous n'en citons que les titres:

*La proposition de M. Schuman accueillie avec enthousiasme par le chancelier Adenauer: Satisfaction à Washington – Surprise à Londres
Une idée de grande portée; Prudence des responsables du plan Marshall;
Intérêt à Bruxelles
Le gouvernement de Bonn recommande l'entrée de l'Allemagne au Conseil de l'Europe*

A propos de la qualité de «révolutionnaire», Roger Massip reprend les paroles de la déclaration:

[...] L'initiative française est proprement révolutionnaire. C'est la première fois dans l'Histoire qu'une puissance envisage de conclure avec un adversaire séculaire un accord aussi étendu, dont le premier effet devrait être de rendre pour l'avenir toute guerre, entre l'une et l'autre, matériellement impossible [...]

La presse du 12 mai reflète l'effet positif de la Déclaration au niveau international, à partir de l'Allemagne, où l'approbation gagne du terrain. Les réactions de l'Allemagne revêtent une pertinence toute particulière en France à cause d'un effet évident de symétrie: la conscience française d'avoir su provoquer des réactions d'enthousiasme chez les Allemands, dans un contexte politique où toute tentative de rencontre ne provoquait que de nouvelles mésententes, représente par «effet de miroir» une nouveauté extrêmement euphorisante pour les Français. Les socialistes allemands, après le premier mouvement dysphorique de méfiance, sont en train d'ouvrir des possibilités au projet. *L'Humanité*, par contre, renforce son ressentiment envers le gouvernement français, en introduisant dans le discours plusieurs références au nazisme comme clé d'interprétation émotive des événements présents. Ce procédé argumentatif, assez fréquent, vise à suggérer des analogies entre une situation présente et une situation du passé dont l'évaluation émotionnelle est déjà acquise et partagée: l'analogie comporte le transfert sur la nouvelle situation de l'implication émotionnelle déjà acquise. *L'Humanité* utilise souvent cette stratégie, en suggérant des analogies entre le gouvernement français et celui de Pétain, l'attitude de Schuman envers Adenauer étant comparée à celle de Pétain envers Hitler.

Le Monde, 12 mai 1950

Des fondations économiques pour l'Europe

La proposition française d'un consortium européen du charbon et de l'acier a reçu dans le monde un bon accueil. En Allemagne le chancelier Adenauer

y adhère sans réserve, et M. von Brentano, président de la plus importante fraction du Bundestag, a demandé des négociations immédiates. M. Schumacher, Chef de l'opposition socialiste, a déjà atténué ses réserves: le projet Schuman, dit-il maintenant, est un cadre: il faut savoir ce qu'on y mettra. En Belgique, au Luxembourg, en Italie, aux Pays-Bas, en Suisse, l'approbation domine. Aux Etats-Unis l'impression produite est excellente. Dans le discours qu'il a prononcé hier à Londres, M. Acheson a insisté sur l'intégration de l'Allemagne dans la communauté européenne. «Je reconnais avec sympathie et j'approuve, a-t-il dit d'autre part, l'importance et la grande portée de l'initiative française» [...]

L'Humanité, 12 mai 1950, p. 1

Aujourd'hui à Londres – Les «3» vont discuter de la proposition germano-américaine de Schuman dans le but de renforcer leurs préparatifs de guerre Et déjà on parle d'un «pacte d'acier» à la mode hitlérienne

Un autre article en première page:

La lutte pour la paix

Le plan Schuman, l'aggravation des dangers de guerre et la nécessité d'intensifier la lutte pour la paix

[...] Le réarmement de l'Allemagne de l'Ouest est voulu par les fauteurs de la guerre américains, dont Schuman exécute fidèlement les directives. C'est ainsi qu'on prépare une alliance monstrueuse des Français avec les assassins d'Oradour-sur-Glane¹³ contre les héros de Stalingrad. Une fois de plus, comme au temps de Hitler, par haine du peuple, par haine de l'Union Soviétique, les gouvernants français se font les complices du réarmement de l'Allemagne, foulant cyniquement aux pieds les droits de la France aux réparations et à la sécurité.

Dans la suite d'un des articles, en page 2, on affirme:

[...] Cette perspective de réarmement et de renforcement à outrance de leur industrie lourde rend d'ailleurs la presse et les milieux politiques de Bonn d'une insolence particulière. Le journal Reinische Post écrit: «Maintenant la route de Strasbourg est ouverte à l'Allemagne» [...]

¹³ Village du Limousin dont les nazis avaient horriblement massacré à titre de représailles presque toute la population (644 personnes), en juin 1944.

Le Figaro adopte, par contre, des accents presque gais, en portraiturant Schuman qui sourit aux journalistes exaltés:

Le Figaro, 12 mai 1950, p. 1 et 10

Les conversations à trois Acheson-Bevin-Schuman ont commencé hier à Londres

Le nouveau plan français auquel M. Acheson s'est déclaré très favorable constituera le «morceau de résistance» de la Conférence

De notre envoyé spécial Roger Massip

[...] Que l'on veuille ou non, le plan français, qui apporte l'élément nouveau dans le long et laborieux débat qui s'est institué autour de l'idée d'un renforcement du monde occidental, alimentera les discussions et modifiera sans doute les données du problème allemand lorsque celui-ci sera examiné [...] *Le Times* conclut «Il est réconfortant de penser que, pour la première fois depuis la guerre, la France prend une initiative indépendamment de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis [...] M. Robert Schuman est devenu en 24 heures «l'homme du jour». Il n'était, pour s'en convaincre, que d'observer hier soir, à la gare Victoria, le nombre des photographes qui se battaient littéralement pour obtenir du ministre des Affaires étrangères français, à son arrivée à Londres, l'image la plus souriante.

Le Figaro, 13-14 mai 1950, p. 3, titres:

Les propositions de la France sont une contribution notable à la solution des problèmes européens – Le gouvernement anglais les étudiera avec sympathie

et:

L'Allemagne occidentale voit dans le plan Schuman un moyen de reconquérir une plus grande liberté

5.2 *Bâtir la confiance (juin 1950)*

Un mois plus tard, à partir du 19 juin suivant et jusqu'au 26, la presse rapporte les débats concernant le projet qui se déroulent à Paris. La première nouvelle positive arrive de la Conférence socialiste internationale qui, après les premières réticences dont on a parlé tout à l'heure, accepte la proposition:

Le Figaro, 19 juin 1950, p. 1 et 3

La Conférence socialiste internationale a approuvé les principes du plan Schuman «exemple courageux d'initiative européenne». Mais elle n'a pas statué sur la constitution d'une autorité supranationale

Les dirigeants socialistes de dix nations européennes, réunis à Londres, ont publié hier une déclaration dans laquelle ils qualifient le plan Schuman d'«un exemple courageux d'initiative européenne» [...] Les propositions Schuman doivent être accueillies favorablement et une forme de planification internationale des industries de base constituerait «une démarche de première importance vers l'unité européenne et vers la réalisation de la stabilité économique et du plein emploi».

A la page 3, on parle de la Sarre qui constitue, dès la Déclaration, mais déjà auparavant, le problème le plus difficile à démêler:

La Sarre associée aux travaux des «Six» – [...] L'entretien avait pour objet de préciser la procédure selon laquelle le gouvernement sarrois serait associé aux travaux de la conférence qui doit s'ouvrir à Paris le 20 juin. Cet entretien a abouti à un complet accord [...] MM. Robert Schuman et Johannes Hoffman ont pu constater une fois de plus leur complète similitude de vues.

Dans un discours rapporté par le *Monde* du 21 juin, Schuman parle d'une «coopération éclairée». Cet adjectif souligne l'empreinte toute française du projet, dont la force consiste en une idée capable de conduire à l'action. L'idée proposée a suscité l'espoir, l'espoir a causé l'adhésion et finalement un élan, qui en découle spontanément et qui conduit vers un changement effectif. Schuman reprend aussi le mot *marchandage* et le dément, de manière très posée, en soulignant les caractéristiques effectives du projet par rapport à d'autres interprétations possibles.

Le Monde, 21 juin 1950, p. 1

La conférence sur le «pool» s'est ouverte au Quai d'Orsay

Le plan et l'Europe

[...] Il s'agit donc de donner à l'industrie de l'Europe occidentale une impulsion que lui avait assurée, à titre provisoire, le plan Marshall, mais qu'elle doit trouver en elle-même pour que sa prospérité puisse durer et se développer [...]

«Nous sentons qu'il ne nous est pas permis d'échouer» déclare M. Robert Schuman

[Après avoir souligné la rapidité des démarches – six semaines se sont écoulées depuis la Déclaration du 9 mai – par rapport à la durée habituelle des transactions internationales, Schuman continue son discours:]

Nous avons le devoir de compter sur la force d'une idée – On a reproché à la France cette précipitation, on a parlé de tactique rapide et brutale: c'est précisément l'expérience qui nous a montré que les meilleures initiatives s'émeussent lorsque, avant de naître, elles s'attardent dans les consultations préalables. Dans un monde angoissé par tant d'échecs et d'impuissance je pense que nous avons le droit, le devoir même, de compter sur la force d'une idée, de tirer profit de l'élan que lui donnent l'espoir suscité par elle et l'adhésion instinctive de nos populations. Nous sentons qu'il ne nous est pas permis d'échouer, d'abandonner sans conclure [...].

Difficultés exceptionnelles – Personne d'entre nous ne se dissimule les difficultés exceptionnelles de notre entreprise. Jamais système semblable à celui que nous préconisons n'a été expérimenté en fait. Jamais les Etats n'ont confié ni même envisagé de déléguer en commun une fraction de leur souveraineté à un organisme supranational indépendant. Sans perdre de vue les nécessités particulières de nos pays, nous devons être conscients que l'intérêt national consiste de nos jours précisément à trouver au-delà des limites nationales les moyens de réaliser une structure économique plus rationnelle, une production plus économique et plus intensive, un marché plus vaste et mieux accessible. Nos négociations seront mieux et plus que des marchandages étroitement égoïstes qui se refusent à la fois au risque et à la confiance. [...] Nous voulons substituer aux pratiques anciennes de dumping et de discrimination une coopération éclairée; c'est l'essentiel. Mais ce qui importe au moins autant, ce qui, dès l'origine, s'est inscrit en exergue du plan, c'est notre volonté d'associer à une commune et permanente œuvre de paix deux nations qui durant des siècles se sont opposées dans des compétitions sanglantes, c'est la certitude d'extirper ainsi de notre communauté européenne une cause latente de trouble, de méfiance et d'angoisse, c'est l'espoir d'asseoir sur cette coopération pacificatrice un édifice européen solide, accessible à toutes les nations de bonne volonté [...]

Le même jour (21 juin 1950), nous retrouvons en page 2 du *Monde* des nouvelles plus techniques sur la composition de la Haute Autorité. Pour diriger le «pool», elle sera formée par des personnalités indépendantes, désignées sur une base paritaire par les gouvernements. Un président sera choisi d'un commun accord. L'ouverture du bas de page consacrée à la

presse parisienne parle de «mission quasi révolutionnaire», tandis que dans l'article sur l'attitude des syndicats on lit:

[...] La France, une fois de plus, apporte une idée nouvelle. «Elle doit, a-t-il [M. Jouhaux, syndicaliste] souligné, être acceptée sans aucune réserve avec les sacrifices qu'elle peut impliquer». On a craint l'arbitraire de l'Autorité internationale qu'il s'agit de créer. Pour parer à ce risque M. Jouhaux propose d'instituer un tribunal semblable à celui qui a fonctionné en Haute Silésie [...]

L'Humanité reprend par contre l'analogie avec l'armistice de 1940 invitant à une lecture extrêmement dysphorique:

L'Humanité, 21 juin 1950, p. 3

L'industrie française livrée aux trusts germano-américains de la Ruhr

[...] A la veille du dixième anniversaire de l'armistice de trahison de Pétain – le 21 juin 1940 – devant la poignée de main qu'échangèrent ostensiblement Robert Schuman et le chef de la délégation de Bonn, Walter Hallstein – souriant tous deux devant les photographes – irrésistiblement revenait à la mémoire la poignée de main de Montoire. Le peuple français ne l'a pas oubliée. Jamais il n'acceptera une nouvelle servitude.

Le Figaro, de son côté, prend les accents du récit légendaire:

Le Figaro, 21 juin 1950, p. 1

Le pool charbon-acier

La conférence des «Six» s'est ouverte hier au Quai d'Orsay

M. Robert Schuman a exprimé l'espoir de voir la Grande-Bretagne se joindre aux puissances continentales

par Roger Massip

Les Six ont pris le départ, hier, à 16 heures très exactement, dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay, pour mener à bien l'une des entreprises les plus audacieuses de l'Histoire contemporaine: la mise en commun des ressources industrielles européennes, dont le principe a été accepté le 3 juin par la France, l'Allemagne occidentale, l'Italie et les trois pays du Benelux [...]

La suite de l'article, en page 10, reprend les paroles de Schuman que nous avons déjà citées en rapportant l'article du Monde, où le ministre parle du plan comme d'une *œuvre de paix* qui unit la France et l'Allemagne, en éliminant ainsi *une cause latente de trouble, de méfiance et d'angoisse*.

Nous clôturons cette partie de l'interdiscours, avant de passer à la dernière étape, par un extrait du *Figaro* du 26 juin que nous avons déjà cité en rapport à la surprise. Cet extrait, écrit par l'envoyé spécial permanent du *Figaro* à Washington, s'intitule *Lyrisme américain*, et masque la profonde satisfaction française par l'ironie habituelle:

Le Figaro, 26 juin 1950, p. 3

Washington suit avec intérêt et confiance les travaux des «Six»

[...] «La France prend la tête de la révolution européenne», avons-nous entendu dire. Et cela avec une générosité et une fraîcheur d'esprit où les Américains seraient presque enclins à reconnaître leurs propres qualités. La résurrection de l'initiative française en Europe a une qualité qui tient du prodige: c'est le phénix renaissant de ses cendres. Les comptes rendus de la conférence des Six sont accompagnés, dans les journaux américains, de descriptions lyriques de Paris en juin: c'est une lecture extrêmement agréable. Pour un peu on irait voir sur place [...]

5.3 *La joie de l'action (avril 1951)*

La dernière partie du corpus porte sur le pas conclusif, c'est-à-dire la signature du plan Schuman en 1951. Une année s'est écoulée et les modalités de l'implication émotionnelle sont assez différentes. Tout d'abord, la composante de la surprise tend à disparaître, bien qu'il y ait encore des facteurs à évaluer et des nouveautés qui surgissent, surtout à propos de la Sarre. De plus, l'intensité des émotions a diminué dans le sens que nous ne rencontrons plus de terme comme *enthousiasme* si fréquent aux alentours du 9 mai 1950. Cependant, il serait incorrect d'affirmer que l'intérêt et l'implication aient diminué: même si le discours a pris des accents plus tranquilles. Un autre aspect à observer est la présence de l'Allemagne parmi les entités du discours: l'obsession de la guerre a disparu et on parle des Allemands comme des autres européens ou presque. Mais les Allemands ont aussi obtenu la dignité de *producteurs* de discours: dans le premier article que nous avons considéré, issu du *Monde* du 13 avril 1951, p. 4, c'est Adenauer qui s'exprime, interviewé par *United Press* et *Le Monde*. Le chancelier allemand, qui n'avait presque pas de droit de parole avant la Déclaration, est aujourd'hui interpellé à Paris par les journalistes à l'instar de n'importe quelle autre autorité politique.

On ne peut cependant pas dire que l'Europe ait oublié le péril des guerres: dans la même page 2, le *Monde* s'interroge sur les démarches en cours entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. pour «l'élimination de la menace de guerre et de la crainte de l'agression». On y parle aussi de la démilitarisation de l'Allemagne, mais le contexte ne laisse aucune ambiguïté sur la source de la menace, qui vient plutôt des superpuissances américaine et soviétique et qui concerne toute l'Europe occidentale.

Pendant la période de signature du traité, le problème de la représentation de la Sarre au sein de la Haute autorité devient de plus en plus important. Mais *Le Monde* du 19 avril rapporte qu'un porte-parole allemand a révélé l'accord entre Adenauer et Schuman pour «ne pas se causer mutuellement des difficultés intérieures à propos de la Sarre» (*Le Monde*, 19 avril 1951, p. 2, *Le traité Schuman est signé aujourd'hui à 16 heures au Quai d'Orsay*): l'attitude de coopération est évidente.

La Sarre réclame donc la position de septième partenaire du traité, mais Bonn s'y oppose pour prévenir tout précédent économique-politique d'autonomie dans cette région, dont on a confié après la guerre la gestion économique à la France tandis qu'on en a soustrait le contrôle politique à l'Allemagne. *Le Figaro* par contre ne fait aucune référence à ce problème dans l'article du 19 avril 1951 consacré à la signature du traité.

Le *Monde* du jour suivant reprend la presse étrangère en expliquant à nouveau le problème sarrois, renvoyé toutefois aux traités de paix dont le contenu, à l'époque de la signature du traité Schuman, n'a pas encore été défini. L'article affiche une coloration euphorique:

Le Monde, 20 avril 1951, p. 1

Bulletin de l'étranger

La signature du plan Schuman

[...] Mais le fait que six pays sont résolus à travailler ensemble est plus important encore que la mise en commun de leurs industries de base. Comme l'ont répété les auteurs du plan, il doit être le premier pas vers une communauté européenne qui ne serait plus seulement celle de l'acier et du charbon.

Nous remarquons surtout que, maintenant, l'attitude d'ouverture envers l'avenir prend à nouveau les contours du discours fédéraliste, mais surtout des idéaux européens, comme il est possible de le voir à la page 3 de cette même édition du *Monde*, consacrée à la signature du traité. En effet, la

partie inférieure de la page est occupée par deux interviews, *Deux artisans du traité nous disent leur satisfaction*. Ce sont Adenauer et Monnet, dont le premier affirme que «La Haute Autorité contribuera à créer l'esprit européen». Il est significatif que, en réfléchissant sur l'Angleterre, Adenauer parle de *l'Europe* comme d'une donnée présumée dans l'opinion publique:

Le Monde, 20 avril 1951, p. 3

Le chancelier Adenauer: «*La Haute Autorité contribuera à créer l'esprit européen*»

[...] M. Adenauer déplore que la Grande-Bretagne se tienne en dehors du plan Schuman et, d'une manière générale, de l'Europe. D'après ses récents entretiens avec des personnalités britanniques il n'a pas l'impression qu'un changement d'attitude soit probable. Il est ému par la récente déclaration de M. Morrison parlant de l'Angleterre comme «voisin» de l'Europe. «Si nous sommes voisins, dit-il, c'est à la manière des passagers d'un même navire, qui, s'il sombre, périront tous ensemble. La conquête du continent européen par Moscou ferait tomber la Grande-Bretagne sous l'influence soviétique» [...]

Le Monde, 20 avril 1951, p. 3

M. Jean Monnet: «*C'est un traité vivant et adaptable qui pourra être modifié par l'Assemblée commune*

Le public a vu à juste titre dans le plan Schuman la possibilité d'éliminer les causes de conflit entre la France et l'Allemagne, nous a déclaré M. Jean Monnet, peut-être aussi une amorce féconde de l'Europe. Mais sait-il assez que nous venons de créer les conditions essentielles d'une amélioration du niveau de vie en général en éliminant des barrières économiques entre divers pays? Si nous voulons augmenter le standing de vie des «Européens», la création d'un grand marché sans entrave est indispensable [...] L'Europe, c'est une communauté d'intérêts de pays qui acceptent les mêmes règles, gérés par des institutions communes. Le plan Schuman ce n'est pas autre chose: une fusion d'intérêts, de règles, d'institutions [...]

Le même jour, *Le Figaro* consacre au problème sarrois un article, qui nous est apparu particulièrement significatif du calme avec lequel il est devenu possible de faire face à un problème politique international concernant les rapports franco-allemands: la dénomination des Allemands comme «nos partenaires d'outre-Rhin», que nous avons anticipée en

présentant le corpus, acquiert toute sa valeur positive de nouveauté à la lumière de différents discours que nous avons parcourus:

Le Figaro, 20 avril 1951, p. 3

Après la signature du plan Schuman

Le problème du statut de la Sarre revient au premier plan

[...] On ne saurait toutefois se dissimuler que l'épisode sarrois de la conférence des «Six», qui n'a pas été sans provoquer quelque émotion, marque le retour à l'actualité d'une question qui demeure en suspens dans l'esprit de nos partenaires d'outre-Rhin [...]

Nous concluons cette présentation de l'interdiscours avec la page 4 du *Monde* du jour suivant, qui est consacrée aux «Commentaires internationaux» du traité: on y trouve l'attitude d'ouverture envers l'avenir; le sens de l'action; l'espoir déjà largement concrétisé de la construction de l'Europe; le goût même d'explorer ce nouveau monde qui vient de naître. Au centre de la page, c'est le *Frankfurter Allgemeine* que l'on reprend:

Le Monde, 21 avril 1951, p. 4

Après la signature

[...] «Le plan Schuman est un acte. Il conduit vers un nouveau monde européen inexploré... Celui qui essaierait à l'aide de finasseries politiques intérieures du plan de jouer ses cocontractants, celui-là non seulement rendrait à coup sûr vaine la ratification parlementaire, mais il briserait définitivement l'unification de l'Europe» [...] «On ne doit pas rechercher dans une atmosphère de méfiance sur quel point un associé du plan Schuman pourrait trouver un moyen de porter préjudice à un autre, parce qu'alors on pourrait enterrer tout espoir de reconstruire l'Europe». Cet appel à la confiance se retrouve partout dans la presse allemande, qui consacre en même temps au plan d'innombrables études, articles et numéros spéciaux économiques [...]

5.4 *Autres extraits du corpus*

Nous n'avons pas l'intention de reproduire ici les textes de Schuman et de Monnet que nous avons étudiés comme partie intégrante de l'interdiscours, soit parce qu'ils sont aisément consultables, soit parce que nous en avons déjà utilisé des extraits tout au long de notre discours, là où cela se montrait nécessaire. Nous avons choisi deux textes, l'un écrit en

1953 par Jean Monnet, encore au milieu du processus dont nous avons parlé, mais dans une situation qui a évolué et qui présente alors le risque d'une transformation de la guerre froide en guerre réelle. Il est intéressant d'observer que ce discours, qui tourne autour de l'Europe et de la paix, prend des accents dysphoriques par rapport aux relations internationales. Toutefois, l'évocation de la guerre n'est plus strictement liée à l'expérience récente du conflit franco-allemand, mais à la faiblesse qui dérive en général de la désunion et à l'image de l'immense Russie, puissante et redoutablement mystérieuse. Cette description rappelle celle du *géant allemand* que nous avons retrouvée en mai 1948: en effet les émotions évoquées par le discours de Monnet que nous sommes en train de lire ressemblent à celles du Message de Rougemont et de son interdiscours. Le contexte présente des traits d'analogie avec la situation de 1948, mais à la place de la France il y a toute l'Europe occidentale, tandis que la menace allemande a été remplacée par la menace soviétique. Les arguments et les effets émotifs reviennent: on perçoit la même faute de concrétisation que celle que nous avons observée dans le *Message*, parce que le discours ne montre pas de manière effective comment on pourra donner un effet pratique aux idéaux invoqués:

Jean Monnet, discours du 17 mai 1953¹⁴

Le monde a beaucoup changé, mais son avenir, pour une grande part, dépend toujours de ce qui se passe en Europe.

Il n'y a pas eu de paix pour l'Europe, ni pour le monde, par les conditions anciennes. Les conflits européens ont obligé les États-Unis à jeter à deux reprises leurs forces dans la bataille sur le continent, et, en même temps, nous ont conduits, ainsi que l'Union soviétique, au bord de la destruction.

Pour sauver les précaires relations pacifiques qui existent aujourd'hui dans le monde et les développer en une paix durable, il faut transformer la situation européenne par l'union des Européens. Nous éliminerons ainsi les menaces que les divisions et la faiblesse de l'Europe font peser sur elle-même et sur les autres.

Si nous restons désunis comme nous sommes, les Européens resteront exposés aux initiatives des ambitions nationalistes et seront poussés, selon

¹⁴ J. Monnet, *Les États-Unis d'Europe ont commencé*, cité, pp. 135-137 (Discours à l'occasion de l'attribution du Prix Charlemagne pour la Paix à M. Jean Monnet, Aix-la-Chapelle).

les formules du passé, à chercher des garanties extérieures pour se prémunir les uns contre les autres – chacun craindra, comme par le passé, le développement des autres. Les marchés nationaux trop étroits maintiendront les rivalités économiques nationales et l'infériorité des conditions de production européennes. L'incertitude sur le destin de l'Europe entretiendra dans le monde la défiance et les précautions réciproques. L'Europe désunie serait pareille à ces régions vouées au sort d'enjeu à l'occasion desquelles les guerres ont éclaté.

Actuellement, les antagonismes nationalistes, les malentendus et l'incompréhension entre les peuples, le soupçon, subsistent. Le mystère entoure les travaux de l'immense Russie et la puissance des armes nouvelles. Aujourd'hui la paix ne dépend pas seulement de traités ou d'engagements. Elle dépend essentiellement de la création de conditions qui, si elles ne changent pas la nature des hommes, orientent dans un sens pacifique leur comportement vis-à-vis les uns des autres. C'est là une des conséquences essentielles de la transformation de l'Europe qui est l'objet de notre Communauté.

En réalisant leur unité, en rendant leur unité, en rendant à l'Europe sa vigueur, en créant des conditions nouvelles et durables, les Européens contribuent à la paix. Ils empêchent l'engrenage fatal, dans lequel, s'ils restaient désunis, et quels que soient les traités conclus, les effets de leurs actions opposées et de leur faiblesse les entraîneraient avec les autres peuples.

Faire l'Europe, c'est faire la paix.

Dans le dernier extrait, Robert Schuman réfléchit sur la naissance de l'Europe. Publié en 1963, ce texte décrit la situation d'où est partie la construction de l'Europe et il est significatif d'observer à quel point cette situation est caractérisée sous l'aspect émotionnel. Ce sont la *souffrance*, la *haine*, les *souvenirs douloureux*, qui empêchaient de voir la réalité d'une autre manière, différente de celle des *déclarations platoniques et conditionnelles*. Le nouveau regard que la déclaration du 9 mai a apporté naissait d'une *orientation nouvelle*, où la *solidarité des intérêts* créée par *l'offre concrète de coopération* produit *estime* et *confiance*. Il est sans doute intéressant de noter que cette *orientation nouvelle* dont parle Schuman coïncide avec une orientation émotionnelle nouvelle, c'est-à-dire avec un changement dans la manière de percevoir les relations franco-allemandes, sur la base d'une initiative réelle.

[...] Nous ne pouvons nous dissimuler que l'intégration de l'Europe est une œuvre immense et ardue que jamais encore on a tentée. Elle requiert un changement diamétral des relations entre Etats européens, en particulier entre la France et l'Allemagne. Et cette œuvre, nous l'entreprenons en commun, sur une base absolument paritaire, dans l'estime et la confiance réciproques, après que notre génération a connu au plus haut point la souffrance et la haine. Cette orientation nouvelle était à la base de la déclaration du 9 mai 1950. Au point de vue politique, la France, car il s'agissait avant tout d'elle, devait surmonter ses souvenirs douloureux. C'est à elle qu'il appartenait de prendre l'initiative de manifester à l'égard de sa voisine la volonté de lui faire confiance, non pas par une déclaration platonique ou conditionnelle, mais par une offre concrète de coopération permanente et cela dans un domaine d'importance vitale. En d'autres termes, la France se proposait de traiter avec l'Allemagne sur un pied d'égalité. Elle cherchait dans les liens d'une communauté multilatérale les garanties durables qu'elle n'avait jamais pu trouver dans les solutions de contrainte et de subordination. A la traditionnelle rivalité et à la méfiance se substituerait ainsi une solidarité d'intérêts qui ferait disparaître les causes d'un antagonisme qui paraissait irréremédiable (Schuman 1963: 106-107, *Sans l'Allemagne, tout comme sans la France, il serait impossible d'édifier l'Europe*)

6. *L'argumentation des émotions et les émotions comme argument*

Après avoir pris connaissance d'une grande partie du corpus qui forme l'interdiscours que nous avons étudié, nous pouvons revenir sur deux ou trois points qu'il nous paraît important de souligner.

Tout d'abord, l'imbrication des émotions dans le discours argumentatif est évidente, mais il faut peut-être distinguer deux niveaux de cette imbrication. On a beaucoup parlé de l'argumentation des émotions, c'est-à-dire du fait que le discours cause des émotions *par des arguments*: toutes les émotions qui apparaissent dans notre corpus sont en effet argumentées. Quand on parle de la souffrance, c'est la guerre qui est en cause, l'espoir est relié aux grandes valeurs spirituelles de la tradition européenne, l'orgueil national dépend, dans notre contexte, du fait que la proposition positive est d'origine française, la colère se fonde sur la conviction que l'alliance avec l'Allemagne trahit les intérêts de la France, la méfiance des syndicats

socialistes provient des efforts déjà tentés dans le passé de créer un cartel des industries...

Mais il n'y a pas que cela: nous avons aussi constaté à plusieurs reprises que ce sont ces émotions mêmes qui remplissent la fonction d'arguments, permettant au discours de se poursuivre et changeant l'univers de discours. Nous avons vu que la douleur due à l'expérience de la guerre provoque la crainte, la méfiance et même la paralysie. Que la fierté de sa propre histoire donne de bonnes raisons à l'espoir. Et l'espoir est un bon point de départ pour la décision et l'action. En général donc, toute émotion dysphorique argumente l'inaction, la défense, la contre-attaque, tandis que les émotions positives sont souvent utilisées comme argument pour la prise de décision, l'action, l'entreprise.

Si les raisons des émotions apparaissent dans les discours, les émotions mêmes deviennent à leur tour des arguments, dont le locuteur peut se servir pour construire son discours. La force spontanée qu'elles dégagent entraîne en effet une orientation précise du discours, qui porte vers une décision ou une autre: le locuteur est obligé d'en tenir compte, s'il veut argumenter d'une manière efficace.

7. Les émotions dans le discours et dans les contre-discours de la construction européenne: un bilan

En guise de bilan, nous consacrons ce dernier paragraphe à une remarque presque méthodologique concernant les extraits issus de ce que l'on pourrait appeler le «contre-discours» de la construction européenne, que nous avons inséré dans l'interdiscours. En effet, il nous a semblé prématuré de séparer d'une manière nette ces deux composantes, du moins dans la phase d'observation des données (et pour l'instant nous n'allons pas beaucoup plus loin, il faut le reconnaître), parce qu'il nous apparaissait hâtif de catégoriser les discours en distinguant entre «discours» et «contre-discours».

Dans l'article Cigada 2006, qui documente un moment d'étude et de recherche préparatoire à ce travail, l'objet de l'analyse a été l'extrait *Bonn: espoirs enthousiastes* (*Monde*, 11 mai 1950, p. 4), reproduit ici dans le paragraphe 5.2, dont la Déclaration de Schuman constituait l'interdiscours. Dans le présent volume, par contre, nous avons considéré la Déclaration

comme du «discours», auquel les articles de presse fournissent le contexte discursif. En échangeant les rôles des discours, nous soulignons déjà la collocation floue de ces définitions, qui représentent un outil de travail plutôt qu'une catégorisation rigide. Cela vaut aussi pour le «contre-discours», si difficile à saisir dans un moment d'incertitude évaluative comme celui dont nous nous occupons à présent.

A la fin de ce parcours, nous croyons pouvoir affirmer que la méthodologie appliquée a donné des résultats positifs: en suivant le déroulement chronologique des événements et leurs représentations dans l'interdiscours, nous avons pu constater que «discours» et «contre-discours» font partie, au même titre, de l'espace discursif et qu'il est souvent impossible de comprendre un texte sans connaître le discours «opposé». Cela est particulièrement évident au niveau que nous avons analysé, parce que les réactions émotionnelles ont souvent rapport au discours de «l'autre» qui partage le point de vue du locuteur, mais aussi de «l'autre» qui ne le partage pas. On ne peut comprendre l'allure émotionnelle des discours autrement que dans son rapport avec cette polyphonie de relations et de valeurs partagées.

En outre, il nous paraît évident après avoir travaillé en appliquant cette méthodologie, que l'orientation émotionnelle des séquences discursives correspond à des présuppositions précises concernant les rapports entre les locuteurs et leurs intérêts et qu'il est possible par conséquent de comprendre l'argumentation des émotions dans le discours sous des conditions de certitude tout à fait acceptables.

BIBLIOGRAPHIE

- J.-M. Adam (1993), *La Description*, puf, Paris
- J.-M. Adam-A. Petitjean (1989), *Le Texte descriptif*, Nathan, Paris
- R. Amossy (2000), *L'Argumentation dans le discours*, Nathan, Paris
- ARGUMENTUM, E. Rigotti-A. Rocci-S. Greco Morasso, www.argumentum.ch
- Aristotelis *Rhetorica*, Librairie Générale Française, Paris 1991, *Introduction* de M. Meyer
- Aristotelis *Ethica Nicomachea*, J. Tricot éd., Vrin, Paris 1959
- M. Bamberg (1997), *Emotion talk(s): The role of perspective in the construction of emotions*, dans *The Language of Emotions*, S. Niemeier-R. Dirven éd., Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia, pp. 209-225
- A. Berthoz (2003), *La Décision*, Odile Jacob, Paris
- A. Berthoz (2004), *Physiologie du changement de point de vue*, dans *L'Empathie*, A. Berthoz-G. Jorland éd., Odile Jacob, Paris, pp. 251-275
- A. Bonomi (1994), *Lo spirito della narrazione*, Bombiani, Milano
- G. Bossuat (1994), *Les Fondateurs de l'Europe*, Belin, Paris
- P. Breton (2000), *La Parole manipulée*, La Découverte, Paris (1997¹)
- P. Breton (2003), *Eloge de la parole*, La Découverte, Paris
- C. Caffi (1992), *Il concetto di coinvolgimento nella linguistica pragmatica*, dans *La linguistica pragmatica*, G. Gobber éd., Bulzoni, Roma, pp. 267-297
- C. Caffi (2000), *Aspects du calibrage des distances émotives entre rhétorique et psychologie*, dans *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin-M. Doury-V. Traverso éd., pul, Lyon, pp. 89-104
- C. Caffi (2001), *La mitigazione*, LIT, Münster
- C. Caffi (2006), *Mitigation*, Elsevier, Oxford
- C. Caffi-R.W. Janney (1994), *Toward a pragmatics of emotive communication*, «Journal of Pragmatics» 1994 (22), pp. 325-373
- S. Cigada (1998), *Les Structures nominales entre argumentation et manipulation*, dans *Dialoganalyse VI (Prague 1996)*, S. Chmejrková et al. éd., Niemeyer, Tübingen, Teil 1, pp. 161-170

- S. Cigada (1999), *Nomi e cose. Aspetti semantici e pragmatici delle strutture nominali*, ISU, Milano
- S. Cigada (2002), *Corpus «Pétain»* (non publié)
- S. Cigada (2004a), *L'interiezione: classe del lessico e funzione pragmatica nella tradizione latina*, dans *Per una storia della grammatica in Europa*, C. Milani-R.B. Finazzi éd., ISU, Milano, pp. 109-120
- S. Cigada (2004b), *The Logical Structure of Dialogue and the Representation of Emotions. An Example from Hitchcock's Notorious*, dans *Proceedings IADA Conference Göteborg 2001*, K. Aijmer éd., Niemeyer, Tübingen, pp. 131-147
- S. Cigada (2005), *L'Expression des émotions dans les dialogues de La princesse de Clèves. Phénomènes d'exploitation de la coordination*, dans *Dialogue Analysis IX: Dialogue in Literature and the Media*, A. Betten-M. Dannerer éd., Niemeyer, Tübingen, vol. 1, pp. 209-217
- S. Cigada (2006), *Connectif et relation entre locuteurs. Application à l'analyse d'un corpus de presse politique sur la question européenne ("Le Monde", 11 mai 1950)*, dans *Syndesmoi. Connettivi nella realtà dei testi*, G. Gobber-M.C. Gatti-S. Cigada éd., Vita e Pensiero, Milano, pp. 97-173
- S. Cigada (2007), *Past-oriented and future-oriented emotions in argumentation for Europe during the Fifties*, dans *Proceedings 6th ISSA Conference*, F. van Eemeren et al. éd., SicSat, Amsterdam, pp. 241-245
- S. Cigada (2008 à paraître), *Dialogue et typologie des textes: aperçu historique, questions théoriques, applications*, dans *Le Dialogue comme technique linguistique et comme structure littéraire*, G. Maiello éd., E.S.I., Napoli, pp. 33-47
- Considering Pragma-Dialectics* (2006), P. Houtlosser-A. van Rees éd., Erlbaum, Mahwah N.J.
- A.R. Damasio (2001), *L'Erreur de Descartes*, Odile Jacob, Paris (éd. orig. *Descartes' Error: Emotion, Reason, and the Human Brain*, 1994)
- R. Descartes, *Les Passions de l'âme*, Ristampa anastatica dell'edizione Guignard 1650, Conte Editore, Lecce 1996
- Dictionnaire d'analyse du discours* (2002), P. Charaudeau-D. Maingueneau éd., Seuil, Paris
- Dictionnaire étymologique de la langue latine* (1985⁴), A. Ernout-A. Meillet éd., Klincksieck, Paris

- Dictionnaire historique de la langue française*, Robert (2000), Paris
- M. Drescher (1997), *French interjections and their use in discourse*, dans *The Language of Emotions*, S. Niemeier-R. Dirven éd., Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia, pp. 233-246
- M. Drescher (2003), *Sprachliche Affektivität. Darstellung emotionaler Beteiligung am Beispiel von Gesprächen aus dem Französischen*, Niemeyer, Tübingen
- O. Ducrot-J.-M. Schaeffer (1995), *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, Paris
- G. Eldin-P. Fournié (2001), *L'Europe de Robert Schuman*, Presses Universitaires Paris Sorbonne, Paris
- European Navigator* (ENA), www.ena.lu
- G. Fauconnier (1994), *Mental spaces: aspects of meaning construction in natural language*, Cambridge University Press, Cambridge
- Fondation Jean Monnet pour l'Europe, www.jean-monnet.ch
- Fundamentals of Argumentation Theory* (1996), F.H. van Eemeren-R. Grootendorst-F.Snoeck Henkemans éd., Erlbaum, Mahwah N.J.
- A. Furetière, *Dictionnaire Universel*, SNL, Le Robert, Paris 1978
- A. Gandiglio-G.B. Pighi (1950), *Corso di lingua latina III. Sintassi latina*, vol. 1, Zanichelli, Bologna
- M.C. Gatti (1999), *Negative Rhetorical Figures and Argumentation*, dans *Rhetoric and Argumentation*, E. Rigotti éd., Niemeyer, Tübingen, pp. 125-134
- E. Goffman (1973), *La Mise en scène de la vie quotidienne (2. Les Relations en public)*, Minuit, Paris (éd. orig. *Relations in Public*, 1971)
- S. Greco (2003), *When presupposing becomes dangerous*, dans «Studies in communication Sciences» 3/2, pp. 217-234
- A.O. Hirschman (1980), *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, PUF, Paris (1977¹)
- Historisches Wörterbuch der Rhetorik*, G. Ueding éd., Niemeyer, Tübingen, vol. 3, 1996
- Institut National de l'Audiovisuel* (INA), www.ina.fr
- E. Ionesco (1997), *La Cantatrice chauve suivi de La leçon*, Gallimard, Paris (1954¹)
- E. Ionesco (1972), *Rhinocéros*, Gallimard, Paris (1959¹)
- J. Joffo (1998), *Un Sac de billes*, Hachette, Paris (1973¹)

- G. Jorland (2004), *L'Empathie, histoire d'un concept*, dans *L'Empathie*, A. Berthoz-G. Jorland éd., Odile Jacob, Paris, pp. 19-49
- C. Kerbrat-Orecchioni (2000), *Quelle place pour les émotions dans la linguistique du XXe siècle? Remarques et aperçus*, dans *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin-M. Doury-V. Traverso éd., pul, Lyon, pp. 33-63
- C. Kerbrat-Orecchioni (2002), *L'Enonciation. De la subjectivité dans le langage*, Colin, Paris (1980¹)
- J.M. Keynes (1959), *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot, Paris (1936¹, première trad. fr. publiée en 1942)
- W. Klein (2007), *Zwei Leitgedanken zu 'Sprache und Erkenntnis'*, dans «LiLi» 37/145, pp. 9-34
- N. Labrie (1993), *La Construction linguistique de la Communauté européenne*, Champion, Paris
- Le Monde Diplomatique* en ligne: www.monde-diplomatique.fr/cahier/europe/plan
- Le Petit Robert*, éd. 2003, Paris
- Lexicon Totius Latinitatis* (1965) Aegidii Forcellini
- D. Maingueneau (1986), *Eléments de linguistique pour le texte littéraire*, Bordas, Paris
- E. Manzotti (1982), «*Ho dimenticato qualche cosa?*»: *una guida al descrivere*, dans *Insegnare stanca*, P.M. Bertinetto-C. Ossola éd., Il Mulino, Bologna, pp. 119-180
- B. Mortara-Garavelli (2005), *Manuale di retorica*, Bompiani, Milano (1988¹)
- M.-N. Muller (2001), *La Liberté intérieure*, Le Laurier, Paris
- E. Ochs-B. Schieffelin (1989), *Language has a heart*, «Text» 1989, 9/1, pp. 7-25.
- E. Orsenna (2000), *Portrait d'un homme heureux*, Fayard, Paris
- B. Pascal, *Pensieri/Pensées*, C. Carena éd., Einaudi, Torino 2004
- C. Plantin (1998), *Les Raisons des émotions*, dans *Forms of Argumentative Discourse*, M. Bondi éd., CLUEB, Bologna, pp. 3-50
- C. Plantin (1999), *La Construction rhétorique des émotions*, dans *Rhetoric and Argumentation*, E. Rigotti éd., Niemeyer, Tübingen, pp. 203-219
- C. Plantin (2000), *Se mettre en colère en justifiant sa colère*, dans le cédérom de *Les Emotions dans les interactions*, C. Plantin et al. éd., pul, Lyon

- C. Plantin (2004), *On the Inseparability of Emotion and Reason in Argumentation*, dans *Emotion in Dialogic Interaction*, E. Weigand éd., Benjamins, Amsterdam, pp. 265-276.
- C. Plantin (2005), *L'Argumentation*, «Que sais-je?», puf, Paris
- M. Proust (2001), *Du côté de chez Swann*, Gallimard, Paris (1913¹)
- Quintilien, *Institutio oratoria*, J. Cousin éd., Les Belles Lettres, Paris 1975-1980
- F.R. Quiroga (2001), *La dimensión afectiva de la vida*, «Cuadernos de Anuario Filosófico» 2001 (143)
- E. Riganti (1989), *Lessico latino fondamentale*, Pàtron, Bologna
- E. Rigotti (1994), *L'empiricità della sintassi*, dans «L'analisi linguistica e letteraria» II/1, pp. 5-35
- E. Rigotti (2005), *Towards a Typology of Manipulative Processes*, dans *New Perspectives on Manipulative and Ideological Discourse in Pragmatics and Discourse Analysis*, L. de Saussure-P. Schulz édés., Benjamins, Amsterdam
- E. Rigotti (2007), *Can classical topics be revived within the contemporary theory of argumentation?*, dans *Proceedings 6th ISSA Conference*, F. van Eemeren et al. édés., SicSat, Amsterdam, pp. 1155-1163
- E. Rigotti-S. Cigada (2004), *La comunicazione verbale*, Apogeo, Milano
- E. Rigotti-A. Rocci (2006), *Tema-Rema e connettivo*, dans *Sýndesmoi. Connettivi nella realtà dei testi*, G. Gobber-M.C. Gatti-S. Cigada édés., Vita e Pensiero, Milano, pp. 3-44
- E. Rigotti-A. Rocci-S. Greco (2006), *The Semantics of Reasonableness*, dans *Considering Pragma-Dialectics*, P. Houtlosser-A. van Rees édés., Erlbaum, Mahwah N.J., pp. 257-274.
- A. Rocci (2005), *La modalità epistemica tra semantica e argomentazione*, ISU, Milano
- C. Schwarze (1982), «*Quel ramo del lago di Como*»: *uno strumentario concettuale per l'analisi dei testi descrittivi*, dans *Insegnare stanca*, P.M. Bertinetto-C. Ossola édés., Il Mulino, Bologna, pp. 79-117
- E. Semino, *Possible Worlds: Stylistic Applications*, dans *Encyclopedia of Language and Linguistics* (2006), K. Brown éd., Elsevier, Amsterdam, vol. 9
- D. Tannen (1989), *Talking Voices*, Cambridge University Press, Cambridge
- V. Traverso (1996), *La Conversation familière*, PUL, Lyon

- Trésor de la Langue Française Informatisé, <http://atilf.atilf.fr/tlf.htm>
- F. Ungerer (1997), *Emotions and emotional language in English and German news stories*, dans *The Language of Emotions*, S. Niemeier-R. Dirven éd., Benjamins, Amsterdam/ Philadelphia, pp. 307-328
- F. van Eemeren-P. Houtlosser (2005), *Strategic Manoeuvring*, «Studies in Communication Sciences», Special Issue Argumentation in Dialogic Interaction, pp. 23-34.
- D. Walton (1992), *The Place of Emotion in Argument*, The Pennsylvania State University Press, Pennsylvania
- M. Wilmet (1997), *Grammaire critique du Français*, Duculot, Louvain-la-Neuve
- J. Wüest (2001), *La gerarchia degli atti linguistici nel testo*, «Studies in Communication Sciences», I/1, 195-211
- S. Zurlo (2006), *Il cammino per conoscere la realtà*, «Tracce» novembre 2006, 26-27

Sources du corpus

- European Navigator* (ENA), www.ena.lu
- Institut National de l'Audiovisuel* (INA), www.ina.fr
- J. Monnet (1955), *Les États-unis d'Europe ont commencé. La communauté européenne du charbon et de l'acier. Discours et allocutions 1952-1954*, Laffont, Paris
- J. Monnet (2002), *Mémoires*, Fayard, Paris (1976¹)
- D. de Rougemont (1947), *L'Attitude fédéraliste*, conférence à Montreux, Congrès UEF (source: ENA)
- D. de Rougemont (1948a), *L'Europe en jeu: unie ou colonisée*, extrait (source: ENA)
- D. de Rougemont (1948b), *Message aux Européens*, Congrès de Le Haye (source: ENA)
- D. de Rougemont (1965), *L'Institut d'Etudes Européennes*, interview pour «Carrefour», émission du 5 mai 1965 de la TSR (archive en ligne)
- R. Schuman (1950a), *Déclaration du 9 mai 1950*
- R. Schuman (1950b), *Discours du 20 juin 1950*, publié le par *Le Figaro*, 21 juin 1950
- R. Schuman (1958), *Discours à Strasbourg*, 19 mars 1958 (source: ENA)
- R. Schuman (1963), *Pour l'Europe*, Nagel, Paris

C. Sforza, *Cinque Anni a Palazzo Chigi, La politica estera italiana dal 1947 al 1951, Discorso dell'11 luglio 1950* (source: ENA)

Le Figaro: 8 mai 1948; 9-10 mai 1948; 11 mai 1948; 11 mai 1950; 12 mai 1950; 13-14 mai 1950; 19 juin 1950; 21 juin 1950; 26 juin 1950; 19 avril 1951; 20 avril 1951

L'Humanité (Organe central du Parti Communiste Français): 11 mai 1948; 12 mai 1948; 9 mai 1950; 10 mai 1950; 11 mai 1950; 12 mai 1950; 21 juin 1950

Le Monde: 4 mai 1948; 8 mai 1948; 12 mai 1948; 6 mai 1950; 10 mai 1950; 11 mai 1950; 12 mai 1950; 21 juin 1950; 13 avril 1951; 19 avril 1951; 20 avril 1951; 21 avril 1951

finito di stampare
nel mese di giugno 2008
presso la LITOGRAFIA SOLARI
Peschiera Borromeo (MI)

LIBRARY

La France accomplit le pas décisif de la construction d'Europe ET Y ASSOCIE L'ALLEMAGNE ET L'ANGLETERRE affirme M. Robert Schuman

Décidée depuis plusieurs jours déjà, la conférence de presse de M. Schuman a dépassé de beaucoup son objet initial. Le ministre des affaires étrangères l'a transformée en un véritable séminaire de préambule, avec une gravité qui a frappé les nombreux journalistes, rassemblés autour de lui, à 18 heures, dans le Salon de l'Horloge.

Il a ordonné son exposé et ses réponses suivant un plan divisé en trois parties : une déclaration en faveur d'une entente économique franco-allemande, des entretiens de lundi dernier avec M. Acheson ; enfin la conférence de presse de mardi jeudi.

Pour une Europe pacifique

Avant de lire sa déclaration relative à la mise en commun des ressources minières et sidérurgiques françaises et allemandes, le ministre des affaires étrangères a souligné qu'il s'agissait non pas de « vaines paroles, mais d'un acte réel, constructif ». Il a ajouté que les conséquences d'une telle action pourraient être immenses, que la France l'entreprendait essentiellement pour la paix, qu'elle voulait avant tout faire de l'Europe une Europe viable et pacifique, et qu'elle la souhaitait depuis vingt ans. « L'Allemagne a cette Europe entendue, dotée de bases économiques solides, ne rendra toute nouvelle guerre entre elle-même et la France « non seulement impensable mais impossible ».

M. Schuman a dit : « La France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et associe l'Allemagne. »

Le ministre a terminé son introduction par cette phrase :

« Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail toute l'Europe, suivi par des observateurs des Nations unies, tous les Européens sans exception, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Alsace, qui attendent du vieux continent leur développement et leur prospérité. »

Après lecture de la déclaration, dont les lecteurs ont vu le texte officiel, M. Robert Schuman a répondu à de nombreuses questions. La première l'a amené à dire qu'il n'avait obtenu M. Acheson du projet français « dans ses « conversations personnelles » avec le secrétaire d'Etat américain. M. Acheson connaissait donc les grandes lignes » de ce texte. Il a dit pour Londres mardi que tous les pays de l'Europe s'attachent à l'organisation proposée par la France, et d'abord la Grande-Bretagne. Les trois Etats du Benelux et les gouvernements avaient déjà accepté avant cette conférence. « Mais nous tous les gouvernements de participer à la vaste entreprise, surtout ceux qui sont riches en charbon et d'acier. Les autres, de l'autre côté du rideau de fer, sont exclus. Toutes celles des pays qui n'ont pas été directement en communication du gouvernement français sont tenues pour avoir accepté par la déclaration de mardi publiée. »

Les Etats-Unis, en tant que partenaire, seront appelés à apporter leur réponse, que fera l'Alle-

« s'agisse de propriétés privées ou de propriétés nationales et de personnes talent autonomes. »

« La Russie est-elle en mesure d'être demandée à M. Schuman ? — Mais oui », a répondu.

Les difficultés

M. Robert Schuman a souligné que ce n'est pas les difficultés d'ordre technique d'une telle entente qui seraient « révolutionnaires », mais le fait de savoir hier « aucune idée de la réaction britannique ».

Techniquement le projet n'est pas réalisable sans l'Allemagne, mais « l'objectif politique est atteint, l'animosité séculaire entre la France et l'Allemagne n'est pas montée », a dit M. Schuman.

La révision du statut de la Ruhr peut, on le sait, intervenir prochain, donc avant la signature du contrat franco-allemand. Cette révision sera sans doute la seule qui s'oppose à ce que la révision de l'Allemagne englobe aussi la Ruhr.

« Bref, la France fait un pas décisif, voilà tout. Elle n'est pas seule à le faire. A l'Europe de répondre », a dit M. Schuman.

En sera-t-il parlé à la conférence de mardi qui va commencer.

LE TEXTE

Voici le texte de la déclaration de M. Robert Schuman, ministre des affaires étrangères.